DIX-SEPTIEME ANNEE No4619 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC MERCREDI, 17 DECEMBRE 1924

L'ACTION CATHOLIQUE

Tirage certifié par l'A. B. C.

Organe de l'Action Sociale Catholique

«Instaurare omnia in Christo»

L'hon. Rod. LEMIEUX

Le président de la Chambre des Communes, vient d'être nommé Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand par S. S. Pie XI.

HONORE PAR LE PAPE

L'HON R. LEMIEUX PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES, EST CREE COMMANDEUR DE ST-GREGOIRE

Ottawa, 17 — Sa Sainteté le Pape Pie XI vient d'honorer l'hon. M. Rodolphe Lemieux, C. P., C. R., ancien ministre, président de la Chambre des Communes du Canada, du titre de commandeur de l'ordre pontifical de St-Grégoire le Grand. La nouvelle a été communiquée hier au président Lemieux par Sa Grandeur Mgr J.-M. Emard Archevêque d'Ottawa. Une lettre de Son Eminence le Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Vatican, a apporté au Canada la nouvelle de cette décoration papale.

L'investiture du nouveau commandeur du Pape aura lieu dans quelques jours, au palais épiscopal de Mgr Emard à Ottawa...

L'honneur conféré à l'hon. M. Lemieux par le Vatican rejaillit sur toute la Chambre des Communes du Canada, dont le député de Gaspé est l'un des doyens et le digne président.

Le président Lemieux recevra de tous les députés de la Chambre des Communes, comme des nombreux amis qu'il possède d'un bout à l'autre du Canada, de chaleureuses félicitations pour ce nouvel honneur qui lui est conféré par le Souverain-Pontife.

LES FRONTIERES DU LABRADOR

Montréal, 17 — Lhon. M. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a eu, ce matin, à l'hôtel Windsor, une longue entrevue avec une délégation de Terre-Neuve, à propos de la délimitation des frontières du Labrador. Cette délégation se composait de l'hon. M. Munroe, premier ministre, du secrétaire d'Etat et d'un autre membre du gouvernement terreneuvien. L'hon. M. Taschereau était en compagnie de M. Charles Lanctôt, assistant procureur général, et de M. Aimé Geoffrion. Le gouvernement fédéral avait envoyé deux représentants.

La réunion a été tenue à huis clos. Une nouvelle réunion aura lieu aujourd'hui.

Interrogé à ce sujet le premier ministre a répondu qu'il n'avait aucune déclaration à faire pour le moment.

Nous comprenons cependant que la manière de voir du gouvernement de Québec a été présentée par M. Charles Lanctot, assistant procureur-général, second par M. Aim Geoffrion, C. R. Il est admis que les représentants de la province de Québec ont fait voir les complications qui pourraient résulter de l'octroi par le gouvernement de Terre-Neuve de concessions de territoire à diverses corporations dans l'intérieur du Labrador. Un cas fut cité où le gouvernement de Terre-Neuve avait accordé une concession de 400 milles carrés de terrain pour faire chantier à la compagnie Armstrong-Whitworth, d'Angleterre, et que ce territoire était situé près de l'Anse Hamilton.

Les droits de la compagnie en question devront être prévus si un accord est réalisé. C'est surtout à cause de cette concession que la situation, qui était latente depuis quelques années, est maintenant si aiguë.

La côte du Labrador n'est qu'à quatre jours de navigation de l'Angleterre, et elle offre par conséquent l'excellentes facilités pour les manufacturiers et l'expédition rapide du papier dans le Royaume-Uni. Les relevés faits dans le Labrador depuis quelques années ont révélé l'existence de pouvoirs hydrauliques puissants dont on retrace la source dans le territoire canadien de la baie d'Hudson et de la Baie James.

POUR L'ANNEE SAINTE

PELERINAGE INTERNATIONAL, A ROME, DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE CATHOLIQUE

S. S. Pie XI approuve et bénit ce projet de l'Association catholique de la Jeunesse italienne. -- Congrès national à Rome. --- Solution définitive du problème de l'âge. --- Le progrès de l'A. C. J. I. --- L'éducation physique. --- La formation. --- Le fascisme.

"SENTIRE CUM ECCLESIA"

Rome, (Par Courrier). — Les délégués de la Jeunesse Catholique italienne viennent de se réunir à Rome en Congrès National. La réunion commença par une messe de communion puis les représentants des 5,000 cercles se mirent au travail dans le grand salon du Séminaire romain sur le territoire du Latran. Ils émigrèrent l'après-midi pour un local plus vaste—la salle Pie VI—dans la maison des oeuvres catholiques de la via della Scrofa. Trop à l'étroit encore, il leur fallut le troisième jour se rassembler dans la salle de la Chancellerie...

Des questions intéressantes furent débattues, parfois avec une chaleur extrême : par exemple les rapports entre la Fédération des associations catholiques sportives italiennes et la Jeunesse catholique; ceux de la Jeunesse catholique avec l'Association des jeunes explorateurs catholiques (boys-scouts); le concours de la Jeunesse catholique à la Propagation de la Foi, aux autres oeuvres missionnaires, aux vocations, etc. Mais deux préoccupations principales dominèrent à ce Congrès sa physionomie propre : l'attitude que devait prendre la Jeunesse catholique devant les violences inexplicables dont elle ne cesse d'être l'objet de la part des fascistes et le perfectionnement des méthodes de formation religieuse, morale, civique, sociale au sein des cercles et associations de jeunesse.

A la vérité, sur ces deux points, il n'y eut point, à proprement parler, de discussion, car la pensée des congressistes était là-dessus unanime. La Jeunesse entend continuer intrépidement sa tâche, sans se laisser émouvoir par aucune tentative d'intimidation, mais elle a répété par l'organe de son président, le vaillant et éloquent

(Suite à la page 8)

UNION CONTRE LE BOLCHEVISME

Sofia, 17.— M. Kaliof, ministre des affaires étrangères en Bulgarie commentant la déclaration du ministre des affaires étrangères yougo-slave, dans laquelle il présente un front uni dans les états Balkaniques contre les activités bolchévistes, dit ce qui suit: "Nous accueillons avec empressement l'idée émise par la Yougo-Slavie par l'entremise de son ministre des affaires étrangères, surtout depuis que nous avons appris que les Bolchévistes Russes se préparent à lancer en Bulgarie une grande campagne de propagande le printemps prochain. Nous sommes prêts à nous unir avec les autres états Balkaniques pour sauver nos institutions du péril étranger.

O

356 CONTRE 136

Londres, 17. — L'amendement ouvrier à l'adresse en réponse au discours du trône, regrettant l'attitude du gouvernement conservateur à l'égard du problème du logement, a été défait aux Communes, hier soir, par 356 voix contre 136, soit une majorité de 220.

Ottawa 17.— L'hôpital protestant existant à Ottawa depuis cinquante ans sera fermé ce soir, tous les patients étant transportés aujourd'hui au nouvel hôpital municipal. Vendredi ce sera le tour des de l'hôpital St-Luc autre hôpital qui sera aussi définitivement abandonné.

M. Jean MUSY

Le nouveau président de la République suisse, est un avocat de grande renommée. Il est âgé de 49 ans.

IL ACCEPTE $50,000

Ottawa, 17. — M. Frank Ahearn d'Ottawa, a accepté l'offre de $50-000 argent comptant de M. Tommy Gorman pour sa part dans l'association de hockey Ottawa.

M. HERRIOT EST ACCUEILLI PAR DES COUPS DE SIFFLETS

A Saint Die et à Epinal. --- Un discours du Premier. --- "Je fais la paix". --- La politique religieuse.

Epinal—Par Courrier— M. Herriot s'est rendu dans les Vosges où il avait été invité à présider un grand banquet à Epinal.

Avant de se rendre au chef-lieu, le président du Conseil a visité diverses localités où l'attiraient des souvenirs de famille.

M. Herriot a quitté le train à Saint-Dié. Mais, dès sa sortie de la gare, des cris de "A bas le drapeau rouge! A bas les chéquards" —ceci à l'adresse de M. Picard, député des Vosges—ont couvert violemment les timides manifestations de sympathie qu'avaient organisées les troupes radicales alertées pour la circonstance.

M. Herriot, très pâle, est monté vivement dans sa limousine, et les autorités ont précipité le départ du cortège officiel pour le dérober à ces démonstrations hostiles.

Le cortège prit la route de la campagne, et, après un arrêt au cimetière de Vermont où repose le grand-père du président du Conseil, est revenu à Saint-Dié, où il s'est rendu au cimetière à la tombe de Jules Ferry. Après un premier

Suite à la page 3

L'amiral V. OFFENBERG

Pendant 14 années en charge de la construction des navires de guerres russes sous le régime des tsars, il est actuellement à New-York. Sa fille travaille dans un magasin et ses fils sont employés, l'un comme chauffeur et les deux autres comme blanchisseurs.

GIGANTESQUE CONSTRUCTION

Chicago, 16. — Un temple mondial à l'agriculture, de plus spacieux du monde, lequel comprendrait une tour de radio rivalisant avec la tour Eiffel de Paris une salle de convocation de 20,000 sièges et un hôtel commercial de 3,500 chambres, le tout au coût de $30,000,000; voilà les projets conçus par un groupe de l'ouest central dirigé par F. O. Lowden, ancien gouverneur de l'Illinois.

Cette structure, qui s'élèvera ici, sera connue sous le nom de "American Agricultural Society Building".

D'après les plans élaborés, cette construction serait le centre national des activités fermières aux Etats-Unis, comme la chose a été préconisée dans des résolutions récentes adoptées par les délégues à la convention de l'American Farm Bureau Federation.

AUX ILES DE LA MADELEINE

On nous informe du Bureau de Poste que la dernière malle pour les îles de la Madeleine sera expédiée de Québec dimanche midi le vingt-un.

MENACE DE MORT

Londres, 17. — Le vicomte Allenby, haut commissaire d'Angleterre en Egypte, a reçu une lettre le menaçant de mort et signée de la main noire, avant de partir du Caire, pour se rendre à Alexandrie dit une dépêche au "Daily Mail".

Le correspondant du "Daily Télegraph" au Caire dit que la plupart des Anglais et autres autorités étrangères ont décidé d'exercer leur option et de quitter le service egyptien en avril prochain.

VICTOIRE POUR LES REBELLES EN ALBANIE

Les troupes du gouvernement ont du retraiter avec lourdes pertes --- Les révolutionnaires se fortifient à Scutari à Croia.

MOBILISATION

Rome, 17 — Les rapports d'Albanie disent que le combat continue entre les troupes du gouvernement et les forces révolutionnaires. Au cours d'un engagement à Valona, les troupes du gouvernement furent forcées de retraiter vers Tirana avec de lourdes pertes. Les rebelles se sont fortifiés à Croïa, à 12 milles de là. Ils se sont aussi retranchés à Scutari, la plus importante ville du pays.

Le gouvernement albanais a ordonné la mobilisation de trois corps d'armée pour combattre les révolutionnaires.

Des rapports de Tirana disent que quatre hommes ont été condamnés à mort et à trois à la prison pour la vie pour le meurtre de deux américains.

POUR COMBATTRE LE TRAVAIL DU DIMANCHE

Grand'Mère, 17.— Un Comité spécial vient d'être formé en notre ville dans le but de travailler de concert avec la Ligue contre le travail du dimanche et d'enrayer cette plaie qui ronge notre district.

Pour faire suite à la résolution déjà adoptée par notre Conseil de ville il y a quelques mois, nos autorités religieuses, de concert avec les membres du comité se sont occupés de faire faire signer des requêtes par tous nos ouvriers, dimanche dernier. Ces requêtes furent signées par la totalité de nos concitoyens avec enthousiasme et ont été immédiatement envoyées à Sa Grandeur Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, pour être ensuite dirigées vers les autorités provinciales.

La teneur de ces requêtes se lit comme suit: "Nous soussignés, catholiques pratiquant, résidant à Saint-Paul de Grand'Mère, déclarons respectivement que nous désirons faire partie de la Ligue du Dimanche, comité local de Grand'-Mère et nous prenons, sous les réserves permises par l'Eglise et la Loi, les engagements suivant:

1o— de ne pas travailler le dimanche dans un but de gain ou avantage matériel quelconque;

2o— de ne pas permettre qu'on travaille ainsi le dimanche, sous nos ordres ou pour nous;

3o— de ne pas fréquenter et de ne pas permettre aux gens de notre maison de fréquenter les théâtres le dimanche;

4o— de combattre le fléau du travail du dimanche par tous les moyens à notre disposition;

5o— de nous conformer aux statuts, règlements et directions de la Ligue concernant l'observance du dimanche.

Nous prions aussi, par les présentes, le Gouvernement et les Conseils Municipaux de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter la loi concernant le repos dominical.

Ces requêtes furent signées par près d'un millier de nos chefs de famille et on s'attend que sous peu de semblables requêtes seront signées par les contribuables de la paroisse voisine de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère.

LA LITTERATURE CANADIENNE FRANÇAISE

SON EVOLUTION

Montréal, 17 — M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, a donné une conférence, hier après-midi devant un imposant auditoire du Catholic Women's League. Le chan. Chartier a parlé de la littérature canadienne française et de son évolution.

"S'il faut se place au point de vue de tous ceux qui refusent de considérer comme oeuvre littéraire tout volume qui n'est pas un chef d'oeuvre destiné à la postérité nous devons admettre que la littérature canadienne française est encore à l'état latent. Mais d'un autre côté, a-t-il ajouté, quelques-uns classifient parmi les lettres la collection d'écrits constituant "l'histoire littéraire" et qui, s'ils soutiennent l'épreuve de la critique littéraire deviennent des lors compris dans les meilleurs produits de la littérature canadienne. En vertu de cette dernière opinion, la littérature canadienne française existe véritablement.

Le fait qu'un livre est écrit ou publié en Canada ou qu'il traite du sujet canadien ne rend pas ce livre canadien. Ce ne sont là que des caractéristiques secondaires. Pour qu'elle soit canadienne-française la littérature doit comprendre des ouvrages écrits par des Canadiens de descendance française, réclamant le Canada comme leur pays natal ou d'adoption, et ces ouvrages, bien qu'ils puissent traiter des sujets locaux ou étrangers, doivent être imprégnés des images et des sentiments vraiment canadiens.

AMNISTIES

Paris, 17. — La Chambre des députés a adopté, hier soir, le bill d'amnistie générale qui, après avoir été voté par la Chambre il y a plusieurs mois, fut amendé par le sénat et retourné à la chambre. Le vote a été de 365 voix contre 120. Ce bill accorde l'amnistie à l'ancien premier ministre Caillaux et à Louis Malvy, ancien ministre de l'Intérieur.

O

GUELPH RETOURNE AU VIEUX SYSTEME

Guedph, 17. — Après un débat des plus animés, le conseil municipal a aboli, hier soir, le poste de gérant de la ville, Geo. Hastings qui en était le titulaire retourne à son ancienne occupation de percepteur des impôts.

La gérance de la ville paraissait depuis qu'elle a été établie un office superflu à plus d'un échevin et contribuable. D'autres voulaient la conserver, mais par un vote de 13 contre 5, son sort a été définitivement fixé. Ce sont le maire, le président du comité exécutif et les chefs de service qui mèneront dorénavant les affaires de la ville.

L'IMMIGRATION

Ottawa, 17. — L'hon. M. Robb a été informé que 600 demandes ont été reçues par le gouvernement anglais pour l'offre d'aide en rapport avec l'immigration au Canada. Le gouvernement impérial enverra en 1925 trois mille immigrants anglais dans notre pays et il prêtera jusqu'à $1,500 par famille. De ce nombre il y a plusieurs écossais qui ont de quatre à dix enfants.

CE QUE PEUVENT LES CATHOLIQUES QUAND ILS VEULENT SE DEFENDRE

Une preuve nouvelle. --- Journal condamné. --- Les prêtres anciens combattants s'unissent. --- Des ordres du jour et des protestations.

LA LIBERTE RELIGIEUSE

Grenoble, 17 — Le fait suivant est une nouvelle preuve de ce que peuvent les catholiques quand ils se décident à la défense.

Le Droit du Peuple n'était permis des insinuations diffamatoires contre le vénéré archiprêtre du Villard-de-Lans, celui-ci n'hésita pas à intenter un procès au journal diffamateur. La cause de M. l'archiprêtre fut magistralement plaidée par Me Urbain Poncet, bâtonnier des avocats, et avocat-conseil de la Défense sacerdotale. Le tribunal correctionnel de Grenoble a rendu son jugement, condamnant le gérant du journal le Droit du Peuple à 50 francs d'amende, 250 francs de dommages-intérêts envers la partie civile, à une insertion dans le Droit du Peuple et à tous les frais.

Entre temps, le même journal ayant pris à partie M. le curé le vigilant pasteur avait mis en garde les jeunes filles de la paroisse, à dû insérer, malgré sa répugnance et par crainte des poursuites judiciaires dont il venait d'éprouver les rigueurs, une excellente riposte de M. le curé faisant ressortir les mensonges dont fourmillait l'article du "Droit du Peuple."

ASSOCIATION DE PRETRES

Paris — Par courrier — Tous les jours on annonce la constitution des sections de prêtres anciens combattants. Que n'est-il possible de publier ces listes, véritables tableaux d'honneur du clergé français! Après l'Union tourangelle citons celle de Chartres, qui vient de se fonder. Leur association a été déclarée à la préfecture d'Eure-et-Loir sous le titre d'Union d'Eure-et-Loir des prêtres anciens combattants. Le bureau a été composé de MM. le chanoine de Boislaville, chevalier de la Légion d'honneur, président; le chanoine Fessler, ancien aumônier militai-

Suite à la page 3

Don Riano GAYANGOS

L'ambassadeur d'Espagne à Washington, par la retraite de l'ambassadeur de France, M. Jusserand, est devenu le doyen du corps diplomatique accrédité auprès du gouvernement des Etats-Unis. Senor Gayangos est chambellan d'Alphonse XIII.

LES FACULTES CATHOLIQUES DE L'OUEST

Rentrée solennelle à Angers. --- Le card. Charost présidait. Un progrès continue.

LA VERITE

Angers— Par courier— Les facultés catholiques de l'Ouest viennent de célébrer leur rentrée. Le 17 novembre, le service habituel fut chanté pour les membres de l'Association des Facultés catholiques, pour les amis et bienfaiteurs défunts.

Le lendemain S. G. Mgr Nègre, archevêque de Tours célébra la messe d'ouverture, à la suite de laquelle il rappela aux étudiants l'universelle prééminence de Jésus-Christ, Roi, Prophète, Docteur, Pontife, " en qui, pour qui, par qui sont toutes choses".

Le même jour dans la grande salle du palais académique, se tint la séance solennelle. Elle fut présidée par S. Em. le cardinal Charost, archevêque de Rennes. Autour de lui avaient pris place: NN. SS. Nègre, archevêque de Tours;

(Suite à la 9ème page)

DEUX MAIRES A OTTAWA

Ottawa, 17. — La capitale est probablement la seule ville au Canada ui possède actuellement deux maires, M. Champagne dont le terme d'office n'expire qu'en janvier 1925 et son successeur, M. Balharrie élu il y a deux semaines. Souvent il y a des malentendus à l'hôtel de ville à cause de cette situation et lorsque l'on demande à parler au maire le constable en fonction demande aussitôt "lequel désirez vous voir". Une question de ce genre a même été posée hier, au maire Balharrie qui voulait parler au maire Champagne.

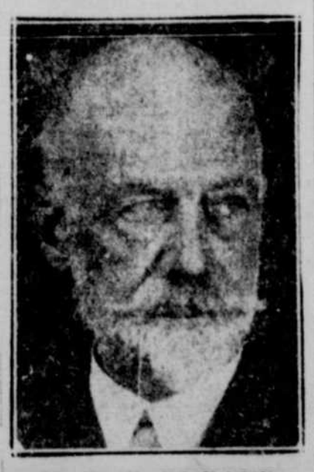

M. W. F. DURAND

Professeur à l'Université "Leland Stanford", en Californie, M. Durand a été élu président de la Société américaine des Ingénieurs-Mécaniciens au cours de la réunion annuelle de cette Société, à New-York.

A TRAVERS LE MONDE

AU POLE NORD PAR LA VOIE DES AIRS

Christiania,—17.—Selon le journal "Aftenpost", les lieutenants Riiser, Larsen et Dietrichson ont passé un contrat avec la succursale d'une usine de Pise pour la fourniture de deux aéroplanes, qui serviront à l'expédition du capitaine Roald Amundsen. Les deux officiers vont se rendre en Angleterre pour s'occuper des moteurs.

x x x

Berlin, 17.—L'aviateur Allemand Bruns se propose de faire une expédition au pôle Nord par la voie aérienne.

Le commandant Bruns ferait son voyage, qui durera quatre semaines, en zeppelin. On construirait un appareil qui pourrait se poser entre les blocs de glaces. Des savants de toutes les branches de la science accompagneront l'aviateur allemand.

LE CONTROLE MILITAIRE EN ALLEMAGNE

Cologne, 17.—La Commission interalliée de contrôle militaire en Allemagne a découvert une fabrique de masques contre les gaz pour la Reichswehr. Ce fait cause à Berlin un vif malaise. Une note d'allure officieuse affirme qu'il s'agit tout simplement de laboratoires où les vieux masques à gaz sont vérifiés et remis au point. "Il serait tout aussi inouï, dit-elle, d'interdire à la Reichswehr les accessoires de protection contre les gaz que de lui interdire de se défendre contre le typhus."

MORT DU CHANOINE BAROTTE

Paris, 17.—Le diocèse de Saint-Dié vient d'éprouver une grande perte en la personne de M. le chanoine Barotte décédé à 60 ans. Sa vie s'est consumée dans l'apostolat sous toutes ses formes. Directeur des œuvres du diocèse pendant de longues années, il a avec la confiance de son évêque imprimé une grande activité à la vie religieuse et sociale du diocèse. Il attachait une importance capitale à la presse et il fit des merveilles pour la développer; on peut dire qu'elle fut sa dernière préoccupation puisque sa dernière œuvre fut la reconstitution du "Télégramme" des Vosges, journal quotidien d'Epinal. Directeur des retraites spirituelles de Bazoilles, il exerçait une action considérable sur les prêtres et les laïques qui venaient puiser auprès de lui un renouveau de vie religieuse et des directions dictées par l'expérience. Toute son activité provenait d'un esprit surnaturel qui, ne lui inspirant le plus grand détachement de lui-même, lui assurait un grand ascendant et une puissance d'action considérable.

UN DON D'UN MILLION

Paris, 17.—Un Français résidant à Buenos-Ayres, M. Baptiste Sauberan vient de faire à l'Université de Paris une dotation d'un million de francs dans le but de créer "le prêt d'études" aux étudiants.

Les élèves de l'enseignement supérieur libre participeront-ils à cette générosité ?

UN LEGS EMILE FAGUET

Paris, 17.—L'Académie française vient d'être autorisée par décret en date du 21 novembre, à accepter la donation qui lui a été consentie par Mme Vve Emile Faguet: 1o d'une somme de 20 000 francs dont les arrérages seront employés à la fondation d'un prix triennal de critique littéraire qui sera dénommé "Prix Emile Faguet"; 2o des livres et ouvrages composant la bibliothèque d'Emile Faguet.

UN MAIRE QUI VEUT AVOIR PLUS DE POUVOIRS

Montréal, 17.— Le maire Duquette a exprimé, hier, son intention de demander au comité de législation qui se réunira aujourd'hui, de recommander à la législature de donner au maire de Montréal les mêmes pouvoirs qu'il possédait en 1908, alors que le premier magistrat de la cité avait le droit de suspendre un employé qui ne remplissait pas fidèlement son devoir.

"Je suggérai aussi que le maire devienne membre du Comité Exécutif", continue M. Duquette. Montréal est la seul ville où le maire possède si peu de pouvoirs qu'ils ne peut donner aucun ordre à un policier et qu'il n'a pas de contrôle sur aucun employé municipal. Le maire ajouta que si ces suggestions sont rejetées par le Comité de législation, il les soumettra lui-même à la législature.

LES CHOMEURS DEMANDENT DU TRAVAIL A OTTAWA

Ottawa, 17.— Plusieurs centaines de chomeurs ont fait une démonstration à l'Hôtel-de-Ville, hier après-midi, demandant du travail. La municipalité commencera des travaux importants, mais elle demande aussi au gouvernement fédéral de lui aider en commençant la nouvelle imprimerie nationale, de même qu'un nouvel édifice départemental. Ce sont deux édifices strictement nécessaires et le gouvernement, vu la situation du chômage, devrait commencer les travaux maintenant.

ARCHITECTE

Wilfrid LaCroix, D.E.P.

Diplômé de l'Université Laval et membre A.A.P.Q.

132, RUE ST-PIERRE

Tél: Bureau 2-5797, —Résidence 2-5297. QUEBEC

COMPTABLES

I.S.-PH. MORIN, L. A., G. G. A. — L.-EUG. BARRY, L. A., C. G. A., — LEON COTE, C. A.

MORIN, BARRY & COTÉ

COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS AUTORISES

Comptabilité, vérification, arbitrage, Liquidation, Organisation, Direction.
Spécialité: Vérification Municipale.

Tél: 2-6872. 116 Côte de la Montagne.

DENTISTES

TEL: 5926 — Heures de Bureau 8 A. M. A 9 P. M.

HOULE & LAFOREST

Chirurgiens Dentistes

Spécialité: Extraction des dents et nerfs dentaires absolument sans douleur.

76, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

EMBAUMEUR

Entrepreneurs de Pompes Funèbres.

JOHNNY BOUCHARD FILS ENR

Tél: 2-7792-s-6 Beauport, Québec, Ave Royale.

Spécialité: Voitures, Drap, Limousine pour Baptêmes et Mariage.

Prix à la portée de toutes les bourses,

Satisfaction garantie.

MEDECIN-SPECIALISTE

Le Docteur COOTE

SPECIALISTE

Yeux, Oreilles, Nez et Gorge

73, RUE STE-ANNE

Heures: 2 à 5 et sur entente.

MEDECIN SPECIALISTE

Heures de bureau: 10 à 12—2 à 5—7 à 8.

DOCTEUR J.-V. LAVOIE

Ex-élève des Hôpitaux de Paris.

Maladies des Yeux, Nez, Gorge, Oreilles

195, RUE ST-JEAN

Tél: Bureau 2-987. Tél: 2-8335-J.

MAGAZINE

Voulez-vous une lecture saine, reposante et intéressante?

Abonnez-vous à

"L'APOTRE"

Magazine catholique.

103, rue Sainte-Anne, —QUEBEC.

LE CHEMIN DU SUCCES

Cartes d'affaires

DE L'ACTION CATHOLIQUE

Architecte

JOS.-P. OUELLET

EVALUATEUR

Diplômé: "A. A. I. Q." Président de l'I. R. A. C. 28, Ste-Famille, Québec.

Avocats

DORION & BEAULIEU

Immeuble Québec. Railway
Tél: 1902—1903.
Résidences:
C. N. Dorion, 3402-4.
M.-L. Beaulieu 5339-w

Médecin

Dr Albert JINCHEREAU

Spécialiste
YEUX, NEZ, GORGE ET OREILLES
Consultations:
10 heures à 2 heures le soir
64 rue de l'Eglise, Québec.

Architecte

L. AUGER

Bureau, 39, rue St-Jean, Québec

Téléphone 1909
Téléphone à Lévis 469-J

Avocats

DORION & BLANCHET

"Edifice Guillemette"
37 de la Couronne.
Tél: 2223.

F. Dorion, R. Blanchet.
5748-J. 4527-J.

Médecin

Dr Art. FAFARD

Ex-élève du Post. Grad. de New-York. Spécialiste de l'Hôtel-Dieu de Lévis, Yeux, oreilles, nez et gorge.
15 rue Guenette, Lévis. Tél. 107.

Architectes

BERGERON & LEMAY

Evaluateurs

145, rue St-Jean.
Tél: 4256, QUEBEC

Avocat

L.-A. Pouliot, C.R.

B. A. — L. L. L.
Avocat.

147, Côte de la Montagne.
Tél: 1925-1723.

Marchand de fourrures

Dessinateur de patrons diplômé

ULDERIC BEDARD

MANUFACTURIER FOURRURES

Réparations de fourures faites à ordre
Tél: 7650 w-J.
142 rue Richelieu, QUEBEC

Architecte

HEL. LABERGE

A. A. P. Q.
Architecte Evaluateur
Edifice Banque Can. de Commerce.
St-Jean et d'Anteuil.
Téls. 4145. Bureau.
5233-w. Résidence.

Cierges

J.-C. FRENETTE

609, rue St-Vallier.
Fabricant de cierges, bougies, encens, fourniture pour luminaire d'églises, etc.

Ouvrage en fer

CHARLES MARTIN

17, rue St-Mathias.
Tél. 4544. Québec.
Manufacturiers d'escalier en fer, croix d'église, marquises, clôtures, grillages en cuivre et en fer et tout travail général en fer.

Assurances

PRATTE & COTE

126, rue St-Pierre, Qué.
Tél. 5772.

Assurances feu, vie, marine, responsabilités, automobiles, etc.

Comptables

GAGNON & CLOUTIER

Comptables-Licenciés
Syndics-Autorisés
147 Côte de la Montagne
(Edifice Bossé.)
Tél. 3778.

Avocat

PAUL DROUIN

LL. L., C. R.

Edifice Quebec Railway.
229, rue St-Joseph, Tél. 466, Rés. 415, St-Jean, Tél. 6272-W.

Entrepreneur

J.-B. BEAULIEU

Entrepreneur de Pompes Funèbres
86, rue Marie-Louise.
Tél: 2707, St-Malo.
Succ. Beauport 2598 s. 6
Service jour et nuit.

Avocats

ALFRED NADEAU, B. A., LL. L.
GARON PRATTE, B. A., LL. L.

NADEAU & PRATTE

Avocats.
126, rue St-Pierre, Qué.
Téléphones, 6782-6783

Médecin

J.-A. TOUSIGNANT

SPECIALISTE:
Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.
Heures de Consultations
10 à 12 heures A. M.
2 à 4 heures P. M.
et sur entente.
7 à 8 heures P. M
325 rue St-Jean, Québec.
Tél. 5776.

Courriers de la Province

ST-VALLIER

DECES ET FUNERAILLES

St-Vallier, Bellechasse, 11. — Le 25 novembre, est décédé, après une longue maladie soufferte avec une résignation chrétienne, Mme Cyrille Chabot, née Adéline Gagnon, à l'âge de 67 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 27 au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

L'église était armée de ses plus riches tentures de deuil. Le service fut chanté par M. l'abbé Roger.

Les porteurs étaient MM. Arth. Louis, Georges Roy, André Breton. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Cyrille Marceau, Thomas Lemieux, Philippe Breton et Amédée Bernier. La croix était portée par M. Stanislas Roy et le corbillard conduit par M. A. Bélanger. Le deuil était conduit par son époux M. Cyrille Chabot, ses fils MM. Cyrille et Joseph Chabot, ses gendres MM. Alfred Gaudreau et Eugène Roy, son petit fils, Paul H. Gaudreau, son frère M. Eliz. Gagnon, ses cousins: MM. Ed. et Cl. Chabot, M. J. Dubreuil, MM. J. Breton, R. Lemieux, H. Roy, L. et G. Letelier, Gabriel, Alex, Ev. et J. Roy et une foule d'autres qui ont prouvé leur estime en venant reconduire à sa dernière demeure cette personne de bien que fut Madame C. Chabot. Nombreuses ont été les marques de sympathies déposées sur cette tombe.

—Le deuil est de nouveau venu étendre son voile lugubre sur la paroisse et les assistants de la messe matinale, samedi matin le six octobre ont entendu avec chagrin notre pasteur recommander aux prières, l'âme de M. l'abbé Clément Lévesque décédé un peu avant minuit à l'âge de 64 ans. Après avoir été bien faible et avoir reçu les derniers sacrements, un mieux sensible s'était fait sentir, donnant à tous les coeurs angoissés, l'espoir de garder encore longtemps parmi nous ce bon M. Lévesque.

Et voilà que le glas funèbre annonce à tous la fatale nouvelle qu'il n'est plus. Il appartient à d'autres plumes plus habiles que la nôtre, d'énumérer ses qualités et de dire combien il sut se faire aimer partout où il a passé.

Nous n'avons eu le bonheur de le posséder parmi nous que depuis deux ans, et quoiqu'en repos pour cause de santé, comme il savait être discrètement utile et il avait su s'attacher tous les coeurs de ceux qui le connaissaient. Exposé en chapelle ardente dans sa demeure, toute la population et beaucoup de ses anciens paroissiens de Berthier sont venus prier auprès de sa tombe et contempler une dernière fois cette bonne figure sur laquelle la paix de l'au-delà semblait se refléter.

Le 8 décembre eut lieu en notre paroisse un premier service à 7.30. Les porteurs étaient MM. Arthur Louis, Xavier, Ovide Roy, T. Breton et Didace Cadrin, M. Cyrille Ratté portait la croix. M. Amédée Bélanger conduisait le corbillard, qui était suivi des neveux et nièces du regretté défunt et d'une foule recueillie et triste qui s'était fait un devoir de se rendre à cette heure matinale pour lui marquer leur estime et leur attachement. La levée du corps fut faite par Monsieur l'abbé Roger et le service fut chanté par M. l'abbé Edmond Lévesque curé de St-Benjamin Dorchester et neveu du défunt.

Une foule nombreuse priait émue et impressionnée par cet humble décor si peu en harmonie avec la grandeur du ministre de Dieu, mais obligatoire par l'heure matinale et la fête du jour. Après l'absoute le cortège s'est reformé pour aller reconduire ses restes mortels à la gare, qui de là devait se rendre à la Rivière Ouelle, sa paroisse natale où un service solennel a été chanté mardi le 9. Il repose maintenant près des siens, à l'ombre du clocher natal après une vie si bien remplie. Que sa famille et surtout Mlle A. Lévesque, qui demeurait avec lui, veuille bien agréer nos sincères sympathies.

Et le grand jour de la fête de l'Immaculée Conception en a gardé un cachet de mélancolie que n'ont pu lui enlever les chants d'allégresse à la Vierge Immaculée.

NAISSANCE

Le 4 décembre a été baptisé Joseph-Paul-Emile enfant de M. et Mme Jos. Laflamme.

Parrain et marraine M. et Mme A. Laflamme grands parents de l'enfant.

Le beurre LAVAL est fabriqué de crême provenant de vaches qui ont passé à l'épreuve de la tuberculine.

ST-BRUNO

BAPTEMES

St-Bruno, L. S. J., 12.— Le 28 nov., Joseph-Edgar-Alphonse, fils d'Adélard Tremblay et de Régina Hudon. Parrain et marraine Edgar Hudon et Simonne Tremblay.

—Le 2 déc., Marie-Marthe-Angèla, enfant d Edmond Gauthier et de Zélie Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Almas Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

DECES

Le 6 déc., Edgar-Alphonse, enfant de Adélard Tremblay et de Régina Hudon, à l'âge de quatre jours.

VA ET VIENT

M. et Mme Edgar Maltais, de Chicoutimi, ont passé quelques jours chez leurs parents.

—Mme Lorenzo Côté, de St-Jérôme, est ici pour quelque temps.

—Mlles Antoinette Fortin, Bernadette Gauvin sont de retour d'une promenade à Chicoutimi.

—Mlle Julie Anna Gagnon est allée ouvrir une salle de couture à St-Jérôme. Nous lui souhaitons bon succès.

—Mlle Rose Desbiens et Mlle Gabrielle Langlais, institutrices, sont allées visiter leurs parents.

—Mme Thomas Pearson est de retour d'une promenade à Roberval.

MYOSOTIS.

Nuga-Tone

RÉSULTATS EN 20 JOURS OU ARGENT REMBOURSÉ

Quand vous êtes en mauvaise santé et que vous êtes fatigué de prendre des médecines qui ne vous font aucun bien, c'est alors que vous devez prendre du Nuga-Tone, la médecine qui réveille les forces endormies, qui stimule les fonctions du corps et aide le système à fonctionner comme la Nature veut qu'il fonctionne.

Le Nuga-Tone donne de la vigueur aux intestins pour leur permettre d'agir naturellement, il stimule la circulation du sang, fortifie l'estomac, redonne de l'appétit et aide la digestion. Il prévient les gonflements et les gaz qui se forment dans l'estomac et les intestins; il adoucit l'haleine, fait disparaître la langue chargée, soulage les maux de tête et chasse le teint huileux et jaunâtre dû à la constipation et à une mauvaise élimination. Le Nuga-Tone est une des médecines les meilleures pour donner plus d'énergie, de force, de courage et d'ambition. Prenez-en pendant quelque jours, et remarquez le changement qui se produit en vous—vous serez plus gai, plus heureux et littéralement content de vivre.

Le Nuga-Tone renferme une forme spéciale de FER pour produire du sang rouge et sain. C'est le fer qui produit cette couleur de santé aux joues et donne de la vigueur et de la force aux muscles et au système en général. Le Nuga-Tone renferme aussi une forme médicinale de PHOSPHORE—un élément qui est d'une grande importance aux nerfs du corps. En plus de cela, le Nuga-Tone contient SIX autres médecines de toute valeur. Ces merveilleux ingrédients sont employés dans le monde entier par les meilleurs docteurs en vue d'aider la Nature à fortifier le corps humain.

Le Nuga-Tone est la prescription spéciale d'un médecin dont la formule fut établie par lui il y a plus de 35 ans et qu'il a ordonné à sa clientèle avec grands résultats. Des milliers d'hommes et femmes font l'éloge du Nuga-Tone, et cette médecine est tellement bonne que seulement une personne sur 300 a demandé le remboursement de son argent. Pourquoi? Parce que le Nuga-Tone leur a redonné la santé, la force et le bonheur. Le Nuga-Tone possède de véritables qualités dont la preuve doit être donnée ou il ne vous coûtera rien.

Notre Garantie de Remboursement! Le prix du Nuga-Tone est de $1.00 la bouteille, affranchissement et droits gratis. Chaque bouteille contient 90 tablettes—c'est-à-dire un mois de traitement. Vous pouvez en acheter 6 bouteilles pour $5.00. Prenez du Nuga-Tone pendant 20 jours et si vous n'êtes pas satisfait des résultats renvoyez le restant de la bouteille et nous vous rembourserons votre argent. Le Nuga-Tone est aussi en vente chez les pharmaciens selon les mêmes conditions de garantie. Voyez la garantie sur le paquet.

Coupon de Garantie de Remboursement de 20 Jours

NATIONAL LABORATORY, Dept. Fr. 8 —1016 S. Wabash Ave., Chicago, Ill.

MESSIEURS:—Veuillez trouver ci-joint $.....pour lesquels vous voudrez bien m'envoyer.....bouteilles de Nuga-Tone, port et droits gratis. Je prendrai du Nuga-Tone pendant 20 jours et si je ne suis pas entièrement satisfait je vous renverrai le restant et vous me rembourserai mon argent.

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Province.....

FUMEZ LE TABAC HACHE **Ogden's**

OGDEN'S LIVERPOOL

FEUILLETON DE "L'ACTION CATHOLIQUE"

LE BOSSU

— OU —

LE PETIT PARISIEN

PAR PAUL FEVAL

No. 158

Il se tourna, passa sur le corps de Bonnivet, et, faisant volte-face, arrêta les gardes qui fondaient sur lui. Tout en se défendant, il reculait pressé à la fois par dix épées. Les gardes gagnaient du terrain. Au moment où ils croyaient le tenir acculé contre la draperie, celle-ci s'ouvrit tout à coup, et Gonzague disparut comme s'il se fût abîmé dans une trappe. On entendit le bruit d'un verrou tiré au dehors.

Ce fut Lagardère qui attaqua le premier la porte. Il la connaissait pour s'en être servi le jour de la première assemblée de famille. Lagardère avait désormais les mains libres. Le coup d'épée donné traîtreusement par Gonzague avait tranché le lien qui retenait ses main, et ne lui avait fait qu'une légère blessure. La porte était fermée solidement. Comme le régent ordonnait de poursuivre le fugitif, une voix brisée s'éleva au fond de la salle.

— Au secours ! au secours ! disait-elle. Dona Cruz, échevelée et les habits en désordre, vint tomber aux pieds de la princesse.

— Ma fille ! s'écria celle-ci ; malheur est arrivé à ma fille !

— Des hommes...dans le cimetière... fit la gitanita qui perdait le souffle. Ils forcent la porte de l'église. Ils vont l'enlever !

Tout était tumulte dans la grande salle ; mais une voix domina le bruit comme un son de clairon.

C'était Lagardère qui disait :

— Une épée ! au nom de Dieu ! une épée !

Le régent dégaina la sienne et la lui mit dans la main.

— Merci, Monseigneur, dit Henri, et maintenant ouvrez la fenêtre, criez à vos gens qu'ils n'essaient pas de m'arrêter, car l'assassin a de l'avance sur moi, et malheur à qui me barrera le passage !

Il baisa l'épée, la brandit au-dessus de sa tête et disparut comme un éclair.

X

AMENDE HONORABLE

Les exécutions nocturnes qui avaient lieu derrière les murailles de la Bastille n'étaient pas nécessairement des exécutions secrètes. Tout au plus pourrait-on dire qu'elles n'étaient point publiques. A part celles que l'histoire compte et constate qui furent faites sans forme de procès, sous le cachet du roi, toutes les autres vinrent en suite jugement et d'une procédure plus ou moins régulière. Le préau de la Bastille était un lieu de supplice avoué et légal comme la place de Grève. M. de Paris avait seul le privilége d'y couper les têtes.

Il y avait bien des rancunes contre cette Bastille, bien des rancunes légitimes, mais la plèbe parisienne reprochait surtout à la Bastille de faire écran au spectacle de l'échafaud. Quiconque a passé la barrière de la Roquette, une nuit d'exécution capitale, pourra dire si de nos jours le peuple de Paris est guéri de son goût barbare pour ces lugubres émotions. La Bastille devait encore cacher, ce soir, l'agonie du meurtrier de Nevers, condamné par la chambre ardente du Châtelet ; mais tout n'était pas perdu : l'amende honorable au tombeau de la victime et le poing coupé par le glaive du bourreau valaient bien encore quelque chose. Cela, du moins, on pouvait le voir.

Le glas de la Sainte-Chapelle avait mis en rumeur tous les bas quartiers de la ville. Les nouvelles n'avaient point, pour se répandre, les même canaux qu'aujourd'hui ; mais, par cela même, on était plus avide de voir et de savoir. En un clin d'oeil, les abords du Châtelet et du palais furent encombrés. Quand le cortége sortit par la porte Cosson, ouverte dans l'axe de la rue Saint-Denis, dix mille curieux formaient déjà la haie. Personne, dans cette foule, ne connaissait le chevalier Henri de Lagardère. Ordinairement, il se trouvait toujours bien dans la cohue quelqu'un pour mettre un nom sur le visage du patient ; ici, c'était une ignorance complète. Mais l'ignorance, dans ce cas, n'empêche pas de parler ; au contraire, elle ouvre le champ libre aux hypothèses, un nom qu'on ne savait pas, on trouva cent noms. Les suppositions se choquèrent. En quelques minutes, tous les crimes politiques et autres passèrent sur la tête de ce beau soldat, qui marchait, les amains liées, à coté de son confesseur dominicain, entre quatre gardes du Châtelet, l'épée nue. Le dominicain, visage hâve, regard de feu, lui montrait le ciel à l'aide de son crucifix d'airain, qu'il brandissait comme un glaive. Devant et derrière chevauchaient des archers de la prévôté. Et dans la foule on entendait ça et là :

— Il vient d'Espagne, où Albéroni lui avait compté mille quadruples pistoles pour venir intriguer en France.

— Oh ! oh ! il a l'air d'écouter assez bien le moine.

— Voyez, madame Dudouit, quelle perruque on ferait avec ces beaux cheveux blonds !

— Il y a donc, pérorait-on dans un autre groupe, que madame la duchesse du Maine l'avait fait venir à Sceaux pour être secrétaire de ses commandements. Il devait enlever le jeune roi, la nuit où M. le régent son ballet au Palais-Royal.

—Et qu'en faire du jeune roi ?

—L'emmener en Bretagne, mettre Son Altesse Royale à la Bastille; déclarer Nantes capitale du royaume...

Un peu plus loin :

—Il attendait M. Law dans la cour des Fontaines, et lui voulut donner un coup de couteau comme celui-ci montait dans son carrosse...

—Quelle misère, s'il avait réussi ! Du coup, Paris mourait sur la paille !

Quand le cortége passa au coin de la Ferronnerie, on entendit un cri aigu, poussé par un chœur de voix de femmes. La Ferronnerie continuait la rue Saint-Honoré; madame Balahault, madame Durant, madame, Guichard et toutes nos nos commères de la rue du Chantre n'avaient eu qu'à suivre le pavé pour venir jusque-là. Elles reconnurent toutes en même temps le ciseleur mystérieux, le maître de dame Francoise et du petit Jean-Marie Berrichon.

—Hein ! s'écria madame Balahault, vous avais-je dit que ca finirait mal ?

—Nous aurions dû le dénoncer tout de suite, reprit la Guichard, puisqu'on ne pouvait savoir ce qui se passait chez lui.

—A-t-il l'air effronté, Seigneur Dieu ! fit la Durand.

Les autres parlèrent du bossu et de la belle jeune fille qui chantait à sa fenêtre. Et toutes, dans la sincérité de leurs bonnes âmes :

—On peut dire que celui-là n'a pas volé son sort !

La foule ne pouvait pas beaucoup précéder le cortége, parce qu'on ignorait le lieu de sa destination. Archers et gardes étaient muets. De tout temps le plaisir de ces utiles fonctionnaires a été de faire le désespoir des cohues par leur importante et grave discrétion. Tant qu'on n'eut pas dépassé les halles, les habiles crurent que le patient allait au charnier des innocents, où était le pilori. Mais les halles furent dépassées.

La tête du cortége suivit la rue Saint-Denis, et ne tourna qu'au coin de la petite rue Saint-Magloire. Les plus avancés virent alors deux torches allumées à l'entrée du cimetière, et les conjectures d'aller leur train. Mais les conjectures s'arrêtèrent bientôt devant un incident que nos lecteurs connaissent: un ordre du régent mandait le condamné en la grand'salle de l'hôtel de Nevers. Le cortége entra tout entier dans la cour de l'hôtel. La foule prit position dans la rue Saint-Magloire et attendit.

L'église Saint-Magloire, ancienne chapelle du couvent de ce nom, dont les moines avaient été exilés à Saint-Jacques du Haut-Pas, puis maison de repentir, était devenue paroisse depuis un siècle et demi. Elle avait été reconstruite en 1630 et Monsieur, frère du roi Louis XIII en avait posé la première pierre. C'était une nef de peu d'étendue, assise au milieu du plus grand cimetière de Paris.

L'hôpital, situé à l'est, avait aussi une chapelle publique, ce qui avait fait donner à la ruelle tortueuse, montant de la rue Saint-Magloire à la rue aux Ours le nom de rue des Deux-Eglises.

Un mur régnait autour du cimetière, qui avait trois entrées: la principale, rue Saint-Magloire; la seconde, rue des Deux-Eglises; la troisième dans un cul-de-sac sans nom, qui revenait vers la rue Saint-Magloire, derrière l'église, et sur lequel donnait la Folie-Gonzague. Il y avait, en outre, une brèche par où passait la procession des reliques de Saint-Gervais.

L'église, pauvre, peu fréquentée, et qu'on voyait encore debout au commencement de ce siècle, s'ouvrait sur la rue Saint-Denis, à la place où est maintenant le numéro 160. Elle avait deux portes sur le cimetière. Depuis quelques années déjà on n'enterrait plus autour de l'église. Le commun des morts s'en allait hors Paris. Quatre ou cinq grandes familles seulement conservaient leurs sépultures au cimetière Saint-Magloire, et notamment les Nevers, dont la chapelle funéraire était un fief.

Nous avons dit que cette chapelle s'élevait à quelque distance de l'église. Elle était entourée de grands arbres, et le plus court chemin pour y arriver était la rue Saint-Magloire.

C'était environ vingt minutes après l'entrée du cortége dans la cour de l'hôtel de Gonzague. La nuit était complète et profonde dans le cimetière, d'où l'on apercevait à la fois les fenêtre brillamment éclairées de la grand'salle de Nevers et les croisées de l'église, derrière lesquelles une faible lueur se montrait. Les murmures de la foule entassée dans la rue arrivaient par bouffées.

A droite de la chapelle sépulcrale, il y avait un terrain vague planté d'arbres funéraires qui avaient grandi et foisonné. Cela ressemblait à un taillis, ou mieux à un de ces jardins abandonnés qui, au bout de quelques années, prennent la tournure d'une forêt vierge. Les affidés du prince de Gonzague attendaient là. Dans le cul-de-sac ouvert sur la rue des Deux-Eglises, des chevaux attendaient aussi. Navailles avait la tête entre les mains; Nocé et Choisy s'appuyaient au même cyprès. Oriol, assis sur l'herbe ,poussait de gros soupirs. Peyrolles, Montaubert et Taranne causaient à voix basse. C'étaient les trois âmes damnées: non pas plus dévoués que les autres, mais plus compromis.

(A suivre)

Avec-vous fait votre commande d'Almanachs de L'Action Catholique ?

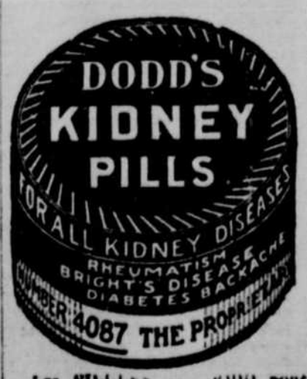

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies, de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

LA SANTE EN BOUTEILLE
Les eaux gazeuses FORTIER vous préserve de toute indisposition.
Achetez les chez votre épicier.
ELZ. FORTIER, LTEE

DIX-SEPTIEME ANNEE No4319 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC MERCREDI, 17 DECEMBRE 1924

"De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un : le parti de Dieu. C'est donc celui-là qu'il nous faut promouvoir; c'est à lui qu'il nous faut amener le plus d'adhérents possible, pour peu que nous ayons à coeur la sécurité publique".

S. S. PIE X.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

"Nous croyons que la religion est le fondement de toute patrie; que le catholicisme est particulièrement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française, et que, par suite cette nationalité et la religion catholique doivent rester inséparablement unies.

Ad.-B. ROUTHIER.

Le Labrador

Mercredi, 17 décembre 1924

Il se poursuit actuellement à Montréal une importante partie. On tente d'y régler hors cour un litige pendant depuis des années, et qui a trait aux frontières entre Terre-Neuve et la province de Québec, au Labrador. A vrai dire, c'est entre la Puissance du Canada et Terreneuve que la chose devrait se débattre, puisque Terreneuve ne fait pas partie de notre Dominion; mais on laisse à une partie du Canada, la nôtre, le soin de cette défense.

La question a une grande importance, pour notre province surtout, puisque le Labrador, tout en étant encore peu connu, est loin d'être un pays sans ressources et que l'on puisse se permettre de dédaigner, comme on le fit jadis pour les *arpents de neige*.

Pendante depuis longtemps, elle est devenue soudain aigue lorsque, il y a à peu près dix-huit ans, Sir Lomer Gouin accomplit cet acte de prévoyante politique de faire annexer à la province de Québec le territoire de l'Ungava. Du coup nous devenions les voisins immédiats de Terreneuve, parce que cette dernière possède, comme on le sait, une mince lisière de terrain assez mal limitée tout le long de la côte labradorienne.

Les parchemins poudreux sont remués depuis ce temps par les hommes de loi et les diplomates sans qu'il ait été jeté un jour bien lumineux sur l'affaire. Terreneuve a ainsi dans ses archives beaucoup de parchemins dont les textes sont plus ou moins clairs; on l'a vu il n'y a pas encore bien longtemps au sujet des pêcheries de l'Atlantique, et des réclamations de la France et des Etats-Unis. De sorte que les négociations vont "le train de la Blanche".

Mais, pendant que les négociations trainent, Terre-Neuve, qui est plus près, agit. Elle a déjà consenti en faveur de syndicats anglais puissants des concessions de forêts qui sont plus ou moins sa possession. Demain elle louera ou vendra des pouvoirs d'eau dans des conditions aussi douteuses; de sorte que les choses ne peuvent que se gâcher s'il n'est pas pourvu rapidement à un règlement définitif.

Notre Ungava n'a pas encore révélé ses richeses; mais il en a laissé assez soupçonner pour nous encourager à y prendre garde. Au moment où l'épuisement de nos forêts à pulpe se fait entrevoir, il ne nous est pas indifférent de savoir si celles du Labrador, qui sont loin d'être à dédaigner, nous appartiennent ou sont à Terreneuve.

Le Labrador possède aussi des pouvoirs d'eau dont un, celui de la rivière Hamilton, est peut-être le plus considérable de toute l'Amérique du Nord.

Enfin, la côte du Labrador se trouve, avec les moyens actuels de navigation, à quatre jours de mer de la côte anglaise, et elle pourrait être à moins; elle renferme plusieurs excellents ports accessibles à toute époque de l'année. N'a-t-il pas déjà été question d'un chemin de fer de Québec au Labrador, qui aboutirait précisément à un de ces ports de mer, lequel deviendrait ainsi le favori des voyageurs d'Europe, du moins durant la saison d'hiver?

Et tout ceci n'est que pour le connu; l'inconnu pouvant nous réserver la découverte de richesses ou d'avantages encore ignorés.

Où l'on voit qu'il importe au plus haut point que la province de Québec ne soit pas frustrée d'un territoire qui doit logiquement lui appartenir, et enfermée dans des limites propres à lui créer de sérieux embarras pour son développement futur.

Nous souhaitons à l'honorable M. Taschereau et à ses compagnons le plus entier succès dans leurs délicates et importantes négociations.

Jules DORION.

LES LIVRES

Lelong (Mgr)—"Catéchisme de la Vie Religieuse," 3e édition revue corrigée d'après le nouveau code canonique, in-32 de 216 pages, prix franco par la poste 3 francs.

A Paris, chez P. Téqui, 82, rue Bonaparte, et à Québec, chez J.-P. Garneau, libraire.

Le "Catéchisme de la Vie religieuse" qu'on vient de rééditer, nous semble être, après lecture attentive, un modèle du genre.

On retrouve, dans cette œuvre posthume de Mgr Leblong, notre vénéré prédécesseur, mort évêque de Nevers en 1903, toutes les qualités de doctrine, de méthode de précision, de clarté dont le savant et pieux prélat a marqué, comme d'une empreinte très personnelle, ses autres ouvrages écrits soit pour les prêtres, soit pour les religieuses.— "Defunctus adhuc loquitur !"

Ces pages se recommandent de toute l'autorité de leur auteur. Nous pensons qu'elles sont appelées à faire beaucoup de bien dans les communautés religieuses et que ce petit livre est tout indiqué pour devenir le manuel pratique des noviciats.

PIERRE, évêque de Nevers

Saint François de Sales.—Elévations, Prières et Pensées, par M. l'abbé Peyroux. Un vol. in-18 raisin de 398 pages Prix 8 fr 50 franco. [illegible] Paris).

Est-il nécessaire de recommander particulièrement ce nouveau volume d'une collection qui a un si légitime succès !

La lecture de Saint François de Salles, ce grand mystique, cet écrivain si délicat, ce psychologue si averti, ne s'impose-t-elle pas à quiconque veut élever son âme et prier "sur de la beauté".

A côté de l'"Introduction à la vie dévote qui est entre toutes les mains, dans le reste de son œuvre (laquelle comprend, dans la récente édition d'Annecy, vingt deux gros volumes), que de pages profondes et délicieuses pour la plupart ignorées du grand public !

Ces pages on les retrouvera, ici, choisies avec compétence et avec goût, et précédées d'une biographie vivante et détaillée. Elles se présentent en une édition attrayante (avec couverture en couleurs). C'est à la fois un livre de fond et un charmant cadeau à offrir pour une fête religieuse.

"Almanach du Pèlerin" pour 1925, 128 pages, nombreuses gravures en couleurs; portrait de S. S. Pie XI gravé au burin par R. Godard; liste des villes décorées; contes, récits, nouvelles, poésies, l'année politique et religieuse en France et à l'étranger; les souverains et chefs d'Etat; les oiseaux utiles; renseignements pratiques: taxes postales et télégraphiques, etc., etc.; surtout une grande richesse de lectures agréables, inédites, d'excellents auteurs. Un exemplaire, 2 francs franco 10.

Remise ordinaires par quantités.

—*O*—

Dans ses rêves le jeune homme imagine l'avenir, le vieillard refait le passé. Aussi le rêve a-t-il pour l'un le charme de l'espérance, pour l'autre l'amertune du regret.

ECHOS DES MISSIONS

Allez, vous aussi, dans ma vigne.

LES REDEMPTORISTES CANADIENS FRANCAIS VONT FONDER UNE MISSION DANS L'INDO-CHINE

A la demande de Son Eminence le cardinal Van Rossum, préfet de la congrégation de la propagande et de leur supérieur général de Rome, les Pères Rédemptoristes de la province de Sainte-Anne de Beaupré, viennent d'accepter de fonder une maison de leur ordre dans l'Indo-Chine. Le but principal que se proposent les Pères Rédemptoristes dans cette fondation est d'y poursuivre l'apostolat qui leur est particulier c'est-à-dire la prédication des missions paroissiales et des retraites.

Voici en effet la lettre officielle que le cardinal préfet de la propagande a envoyée au supérieur général des Rédemptoristes:

S. Congrégation de la propagande,

Rome, le 9 nov. 1924.

Au Rme. P. Patrice Murray, Rect., Maj. de la Cong. du T. Saint-Rédempteur,

Révérendissime Père,

La visite apostolique faite dans l'Indo-Chine en 1923 par ordre du Saint-Père a révélé un état de choses qui me pousse à faire un appel à votre paternité et au zèle apostolique de la congrégation du Très Saint-Rédempteur dont votre paternité est le digne supérieur général.

Dans cette vaste région se trouvent les florissantes missions de l'Annam et de la Cochinchine, fondées au XVIIe siècle par les PP. Jésuites et développées et multipliées ensuite par le zèle des prêtres de la Société des missions étrangères de Paris. D'illustres confesseurs de la foi durant une époque de violentes persécutions ont baigné de leur sang ces missions qui promettaient un avenir prospère.

Les habitants de l'Indo-Chine, en particulier les Annamites, sont dociles, intelligents, de bonne conduite et bien disposés à l'égard de notre religion; ils embrassent celle-ci avec une grande facilité. La population totale de l'Indo-Chine est d'environ 20 millions, dont près d'un million et demi de catholiques. Dans l'Annam et la Cochinchine il existe, depuis un bon nombre d'années, des circonscriptions paroissiales, confiées à un clergé indigène déjà assez nombreux. Mais il faudrait y établir des instituts religieux dont le besoin se fait vivement sentir il faudrait aussi y prêcher des misisons et des retraites, surtout pour le clergé afin de raviver l'esprit et le zèle sacerdotal. L'absence de ces moyens a pour résultat que dans certains centres populeux la vie chrétienne languit, tandis qu'autrement elle pourrait être florissante et grandement glorifier Dieu.

Les régions de l'Annam et de la Cochinchine me paraissent être un champ d'action tout indiqué pour la Congrégation du T. S. Rédempteur. Celle-ci, par l'oeuvre des Missions populaires et des exercices spirituels pour le clergé, par les retraites fermées et autres travaux apostoliques, fortifierait chez les fidèles la pratique de la vie chrétienne et inspirerait au clergé un surcroît de ferveur et de zèle apostolique.

Il est ensuite à remarquer que dans les familles des anciens chrétiens lesquelles sont très nombreuses, on pourra facilement recruter beaucoup et d'excellentes vocations religieuses. De la sorte, après quelques années il vous sera peut-être possible d'avoir un nombre suffisant de religieux indigènes pour constituer une nouvelle province. Après avoir surmonté les difficultés de la langue, les Rédemptoristes de l'Annam auraient une situation pareille à celle qu'ils ont dans plusieurs pays d'Europe: ils se trouveraient en présence d'une population mixte et en majeure partie non catholique; mais ils auront là cet avantage qu'au lieu d'avoir à faire à des protestants, ils seraient en contact avec des populations païennes très bien disposées envers la religion catholique.

Il y a encore une autre raison pour laquelle je m'adresse à Votre Paternité dans cette affaire si importante pour l'avenir de l'Eglise dans les régions susdites. C'est que j'ai été chargé de faire cette demande de par mes Eminentissimes Collègues de la Sacrée Congrégation de la Propagande. En effet, dans la réunion plénière du 20 juin dernier où l'on a traité exclusivement des intérêts de l'Eglise dans l'Indochine, les autres Cardinaux m'ont prié de m'employer auprès de Votre Paternité afin d'obtenir que la Congrégation du T. S. Rédempteur si bien méritante fonde quelque maison dans l'Annam pour le but sus exposé; ce qui, à mon avis, correspond parfaitement aux propres fins de l'Institut de S. Alphonse.

J'ai donc tout l'espoir que Votre Paternité voudra correspondre à l'appel de la Congrégation de la Propagande en acceptant l'offre proposée; offre que nous inspire le désir de mieux pourvoir au salut de tant d'âmes et qui en même temps étendra l'oeuvre de l'Institut du T. S. Rédempteur.

Pour le choix des sujets, j'attire l'attention de Votre Paternité sur les circonstances suivantes: que l'Annam est un territoire placé sous le protectorat de la France, et que la Cochinchine est une colonie française.

Remerciant d'avance Votre Paternité, je prie Dieu de la combler de ses biens.

De Votre Paternité,
le tout dévoué serviteur,
G. M. Card. Van Rossum.
Préfet.

Franc. Marchetti-Selvaggiani,
Archevêque de Séleucie.
Secrétaire.

A cette lettre officielle, le cardinal Van Rossum, qui appartient, comme on le sait, à l'Institut des Rédemptoristes, a bien voulu ajouter une lettre personnelle autographe dont voici la teneur.

Mon Révérendissime Père,

Votre Paternité, dont je connais le zèle pour le bien des âmes et la gloire de Dieu, accueillera certainement la demande que lui fait la S. Congrégation de la Propagande et cherchera de toute manière à lui prêter cette assistance. Si je ne me trompe, ce serait une belle tâche pour la Province canadienne désireuse d'avoir une Mission en Chine.

Avec tous mes respects.

Rome, le 9 nov. 1924, date de la fondation de la Congrégation du T. S. Rédempteur,
le très humble serviteur,
G. M. Card. Van Rossum.

C'est un insigne honneur pour les Pères Rédemptoristes canadiens-français d'avoir été désignés pour fonder la première maison de leur ordre en Extrême-Orient. Nous leur souhaitons d'y travailler avec tout le succès qu'obtient dans nos localités leur solide et toute apostolique prédication.

—*O*—

CE QUE PEUVENT

Suite de la première page

re, et l'abbé Chauvel, chevalier de la Légion d'honneur, vice-présidents.

o o o

Et rien n'est plus beau que ces ordres du jour, fiers, nobles et mesurés. On lit par exemple dans celui de l'Union albigeoise: "Fortement émus enfin par la déclaration de guerre du Grand-Orient et de M François-Albert aux écoles catholiques, ils se déclarent prêts à tous les sacrifices non seulement pour sauver le peu qui reste de la liberté d'enseignement, mais pour conquérir la liberté complète. Ils ont pris au sérieux, sous le feu de l'ennemi, les déclarations ministérielles qui les sacraient, comme leurs camarades, soldats de la justice et de la liberté. Ils réclament cette justice et cette liberté On leur impose les mêmes devoirs qu'à tous les Français: ils exigent les mêmes droits".

PROTESTATIONS

A Landerneau, 1,000 hommes catholiques de la ville et des communes environnantes ont assisté à une réunion de protestation contre les mesures de persécution religieuse annoncées. La réunion s'est terminée par de nombreuses adhésions à la Ligue du général de Castelnau, dont le nom a été acclamé.

Les anciens combattants de la section cantonale de St-Hilaire-du-Harcouet ont émis le voeu "que les religieux anciens combattants et les religieuses ayant accueilli ou soigné les blessés pendant la guerre ne soient pas inquiétés dans le genre de vie qu'ils ont choisi".

Au diocèse d'Evreux, de nombreux sous-comités de défense et d'action religieuse ont été fondés.

L'Union diocésaine de la jeunesse catholique de Lot continue activement sa campagne de protestation contre la reprise de la guerre religieuse. A Saint-Denis-près-Martel, elle a fait applaudir son programme de résistance. A Limogne, après avoir entendu Me Boudet, 700 hommes et jeunes gens du canton, "justement émus des dernières déclarations ministérielles condamnent énergiquement tout ce qui pourrait porter atteinte aux libertés catholiques et s'engagent à fortifier par l'union leurs forces de résistance".

LA LIBERTE

Amende. 8,000 Lozériens se sont réunis sous la présidence de S. G. Cusin, coadjuteur de S G. Mgr Gély, pour élever une émouvante protestation contre la reprise de la persécution. La cathédrale étant trop étroite, il fallut dresser un autel sur le parvis, et s'est sur la place Urbain-Vautel que la foule recueillie suivit la célébration de la sainte messe. Le matin elle applaudit M. Guibal, ancien député de Montpellier, qui lui montra l'oeuvre antireligieuse de la franc-maçonnerie, et M. de Serin, rédacteur de l'Union Catholique de Rodez, qui exposa la nécessité d'une organisation religieuse.

Le soir, après un imposant défilé, M. Brown, député du Haut-Rhin, apporta le salut des provinces reconquises. Après lui, MM. le Dr. Perié, président de la Jeunesse catholique de l'Aveyron; [illegible] de Las-Cases, conseiller général de la Lozère; Xavier Vallat et Mgr. Cussion [illegible] attentats perpétrés contre les catholiques, les religieux et les écoles libres et firent acclamer les revendications des catholiques. Le nom du général de Castelnau et celui de la Fédération nationale catholique furent longuement applaudis et, finalement, on vota à l'unanimité l'ordre du jour suivant.

"8,000 hommes catholiques, sous la présidence de leur évêque, affirment leur résolution énergique de lutter contre la persécution, réclament, en vue de la paix sociale et religieuse et du prestige français, le maintien de l'ambassade au Vatican, le respect de la parole donnée à l'Alsace et à la Lorraine, la liberté pour les Congrégations, l'abolition des lois laïques et de toutes les restrictions aux libertés catholiques et adhèrent à la Fédération nationale catholique.

EN PASSANT

La politique fédérale

Samedi dernier, M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir", de retour d'un voyage dans l'Ouest canadien, donnait à son journal un long article sur notre politique fédéral et son orientation présente.

Commentant une lettre d'un avocat anglo-canadien, M. Cahan, à la "Gazette", le directeur du "Devoir" développe les prémisses d'une conclusion qu'il énonçait ainsi dans ses conférences au pays des prairies et des progressistes: Le parti conservateur n'offre aucune sûreté aux véritables Canadiens, avant tout soucieux du développement de leur pays. "On objectera peut-être que le parti libéral n'offre guère plus de garanties. Garanties positives, non; garanties positives, oui. A Winnipeg, j'ai risqué l'avis que l'on peut se fier à M. King pour ne faire ni bien, ni mal, en ces matières, et à M. Meighen, pour faire peu de bien et beaucoup de mal. Je m'en tiens là; et je ne pense pas me tromper beaucoup."

En effet...

En effet, M. King ne donne pas au pays l'impression qu'il est en tout point un artiste politique d'une souplesse et d'une élégance italienne ou même latine. Il évolue assez lourdement sur le plan fort instable, depuis la grande guerre, de notre politique intérieure et extérieure. Mais, certain moment, quand M. Lloyd George, après avoir lancé les Grecs contre les Turcs à propos de bottes anglaises,—c'est-à-dire à propos des intérêts financiers anglais dans les puits de pétrole de Mossoul,— se pencha vers nous et d'une voix angoissée demanda à M. King de vouloir bien étendre la ligne de défense de notre patrie canadienne jusqu'aux rivages du Bosphore, M. King s'en tira très adroitement. En ce temps-là, il créa même, dans les milieux franchement canadiens, une très heureuse impression. Il y eut soupir de soulagement, un peu partout, et l'on pensa que vraiment M. King eût pu si facilement gâter la sauce que nous lui devions reconnaissance d'avoir si prestement éloigné du feu la poêle canadienne le temps suffisant pour qu'il n'y eût plus danger de tout brûler. Quand il fut question de ratifier le traité de Lausanne, notre gouvernement parût encore songer d'abord au Canada; on pouvait se montrer satisfait. Toutefois, au sujet de la conférence de Londres, notre premier-ministre sembla moins heureux, il faut en convenir. Mais dans la situation difficile qu'il doit dominer à l'intérieur et à l'extérieur, à l'heure actuelle, nous comprenons que M. King nous laisse apercevoir souvent qu'il est à l'étroit dans ses souliers. Et somme toute, le jugement original du directeur du "Devoir" sera compris de tous ceux que préoccupe avant tout l'avenir du Canada.

Et M. Meighen

Nous avons déjà marqué le bien et, non moins, tout le mal que nous pensions de M. Meighen, et nous croyons que les lignes suivantes de M. Bourassa ne prendront pas nos lecteurs par surprise:

"Si, au lendemain de la guerre, écrit-il, et dès son accession à la tête de son parti, M. Meighen avait nettement rompu avec le passé; s'il avait déclaré sans ambages: "Let bygones be bygones"; la guerre est finie; occupons-nous maintenant de nos affaires; rétablissons l'unité nationale; pardonnons-nous des torts réciproques, réparons nos erreurs" — il aurait eu quelque chance de gagner du terrain dans le Québec; et si les libéraux s'étaient acharnés (comme ils l'ont fait jusqu'ici) à faire de lui le bouc émissaire des crimes et des folies de la guerre, il n'aurait eu aucune peine à rejeter sur leurs épaules une large part du fardeau. Mais c'est tout le contraire qu'il a fait. Il n'a perdu aucune occasion de se glorifier de la politique de guerre dont il reste l'héritier avec droit d'aînesse: il ne peut à la fois en réclamer les avantages et échapper aux inconvénients qu'elle comporte.

"C'est un homme courageux", crient ses acolytes québecois; "on sait ce qu'il veut". C'est précisément parce qu'on sait ce qu'il veut qu'on ne veut pas de lui. On sait qu'advenant, sur un point quelconque du globe, une nouvelle guerre où l'Angleterre s'engagera, il veut que le Canada s'y jette, tête baissée, jusqu'à la banqueroute, jusqu'à l'abdication de toutes les libertés, de tous les principes de droit public. On sait, qu'au premier appel de Londres, il est prêt à crier "Aye, ready, aye!" à tue-tête, les yeux fermés, les oreilles bouchées. Et c'est parce qu'on sait cela, qu'on ne veut pas lui confier le sort de la nation—à un moment surtout où les tisons pétillent sous la cendre, en Egypte, aux Indes, au Maroc, en Chine, aux Balkans."

Le malheur

Le malheur, à un point de vue de politique intérieure, c'est que notre gouvernement fédéral actuel ne veut pas se montrer plus orthodoxe que ses devanciers quand il s'agit de rendre justice à l'élément français. Il est difficile d'avaler cette moitié d'assistant au sous-ministre que nous a jeté M. Ernest Lapointe en réorganisant son ministère de la Justice, où il y avait vacance par suite du départ pour une magistrature supérieure de M. Newcombe. Et nous croyons justes ces remarques de M. Desrosiers, journaliste parlementaire à Ottawa, qui disait, ces jours-ci: "M. Ernest Lapointe nomme son sous-ministre, et il nomme un Anglais. Il agit précisément comme M. Murphy, si monsieur Murphy, ministre des postes, avait été laissé libre de ses actions. Il agit comme M. Robb qui s'est choisi un sous-ministre anglais. Il agit aussi comme M. Murdock qui s'est choisi un sous-ministre anglais. Est-ce que tous ceux qui s'élevaient autrefois contre M. Murphy pour sa mauvaise volonté se tourneront aujourd'hui contre le ministre de la Justice pour lui dire d'une manière aussi violente ce qu'ils pensent de sa conduite?

Et M. Ernest Lapointe a nommé un assistant sous-ministre canadien français. Nous n'en avions plus un seul. Nous en avons maintenant un. Ou plutôt, disons que nous n'en avons par un encore, mais la moitié d'un seulement. Il en a nommé deux, un Anglais, puis un Français. C'est la première fois qu'une chose semblable se fait. L'assistant sous-ministre canadien-français s'occupera des affaires de Québec, dit M. Lapointe. Voilà qui va bien. Mais en fin de compte, il n'aura qu'une ration des pouvoirs, une fraction de l'autorité d'un vrai assistant-sous-ministre."

En tout cas...

En tous cas, nous attendons naïvement, pour nous consoler, la nomination d'un représentant français à la Commission des Chemins de fer. La tentation est forte pour nos ministres, nous le savons, de nommer un vieux routier de la politique qui s'y entend en chemins de fer comme un sourd en musique. D'autre part, nous n'ignorons pas que nos représentants possèdent le moyen de nommer un compatriote très compétent, fortement recommandé par les techniciens, et qui nous ferait grand honneur à la Commission.

Sauront-ils nommer le technicien qui empêchera que l'élément anglais de la Commission ne se gausse de nous, ou s'ils s'occuperont simplement de fournir un gros fromage à un rat politicien décidé à se faire ermite, après avoir longtemps fait la chattemite.

Nous attendons.

Ferdinand BELANGER

M. HERRIOT

(Suite de la première page)

discours, dans lequel il a recommandé l'union, M. Herriot et ses compagnons ont repris le train pour Epinal.

A EPINAL

De même qu'à Saint Dié, M. Herriot, tout comme M. Picard, fut accueilli à Epinal, vers midi, par les coups de sifflets. Une manifestation qui dura une demi-heure après le passage du président du Conseil, contre-balança vivement les ovations dont les "3 000" participants au banquet saluèrent l'arrivée de leur chef.

LE DISCOURS DE M. HERRIOT

Bien repus, les convives pourtant attendirent sans impatience l'heure des toasts. Les premiers furent débités au milieu de l'inattention générale. Tour à tour, le préfet des Vosges, le président de la Fédération radicale des Vosges, l'adjoint au maire, M. Couyba, Delly, délégué du parti socialiste de Nancy, prirent la parole. Puis, M. Peirotes, député socialiste et maire de Strasbourg, mécontent de palabrer, comme ses prédécesseurs, au milieu de tant de fourchettes et de conversations particulières, monta sur la table pour mieux se faire entendre. On se doute qu'il affirma contrairement aux protestations de l'Alsace-Lorraine tout entière, que ces deux provinces réclament le bénéfice intégral de l'application des lois française. Une affirmation quand on n'a personne pour vous contredire coûte si peu!

A son tour, M. Herriot prit place sur la nappe, au milieu des plats.

Faisant allusion aux cris de: "Vive la France!" qui retentirent, le matin, du côté de ses adversaires, le président du Conseil prétend accaparer l'idée de patrie pour lui et les siens. Il déclare qu'il "méprise et déteste les traitres". — Charmante allusion, sans doute, à l'ami Raynaldy et au chéquard Picard?—Enfin, il définit sa politique.

"JE FAIS LA PAIX!"

Après une allusion à l'Alsace et à la Lorraine qu'on a, dit-il, essayées de dresser contre le gouvernement, M. Herriot a poursuivi en invitant les républicains militants "à ne jamais flétrir par les injures dont on veut les couvrir le patriotisme et la vigilance des républicains que nous sommes".

Et ce fut alors un éloge de la paix, de la paix que veut le président du Conseil et de la politique de paix tant extérieure qu'intérieure.

"Oui, a-t-il déclaré, je travaille pour qu'il en soit ainsi dans le monde entier. La France, l'Alsace et la Lorraine lui ayant été rendues, ne désire plus rien au monde, ni conquête, ni annexion, ni possession. Elle ne demande que sa sécurité, rien de plus. On me dira qu'il ne suffit pas que la volonté de la France s'affirme pour avoir l'adhésion du monde entier.

"La paix, c'est mon programme. "Un autre a dit, et c'était sans doute nécessaire: "Je fais la guerre". Je dis à mon tour: "Je fais la paix", condition nécessaire du développement intérieur de cette République; et je dis encore, comme je l'ai déclaré le jour où j'ai pris possession du pouvoir, que je veux assurer aussi la paix intérieure dans la fraternité."

POLITIQUE RELIGIEUSE

M. Herriot a une singulière conception de la valeur des mots. Car parler de la paix dans la fraternité au moment où, par des mesures iniques, il menace de déchaîner la guerre civile en France et dans les provinces reconquises contre lesquelles, infidèle à la parole donnée, se dresse le gouvernement n'est-ce pas délibérément entrer dans la voie de la fausseté et du mensonge?

C'est pourtant cette attitude qu'a prise M. Herriot, qui, pour un peu, aurait affirmé que c'était lui le persécuté.

Ici, une fois de plus, a-t-il en effet souligné, nos adversaires s'insurgent et disent : "Vous voulez la paix et alors pourquoi nous persécutez-vous?" Eh oui! je suis le chef d'un gouvernement qui, tant qu'il demeurera est et demeurera dans l'ordre extérieur et intérieur un gouvernement laïque.

On nous accuse de persécution et d'intolérance parce que nous ne voulons pas laisser couler les institutions publiques dans un moule qui soit conforme aux croyances religieuses de ceux qui nous accusent, légitimes sans doute lorsqu'elles demeurent du domaine de la conscience, mais qui ne sont pas du domaine de l'action publique. La laïcité, ce n'est pas un dogme, elle est extérieure aux dogmes, elle reste en dehors deux.

L'ECOLE UNIQUE

M. Herriot, continuant l'exposé de son programme de laïcité, entretint en suite ses auditeurs de la réforme qui lui tient tant à coeur.

Cette réforme, c'est celle de l'enseignement unique, réforme qui a pour objet de ne plus voir l'incapable riche, qui finit par dé-

(Suite à la page 3)

L'INFORMATION

Mercredi, le 17 décembre 1924.

—"La Franc-Maçonnerie est la "véritable ennemie, qui dirige et "fait converger contre nous le tir. "Malgré la pitoyable médiocrité "de la plupart de ses hommes, elle "garde, dans la confusion et la "débacle présentes, une infernale "puissance de continuité et de haine. "Elle a un génie: celui de la Révo-"lution morale, politique sociale ... "Il est beau de se placer entre elle "et cet abime final, et de lui dispu-"ter ardemment le passage ... J'en-"tends encore Léon XIII clore une "audience donnée au cardinal La-"bouré, par ces dernières paroles, "qu'il prononça d'un accent im-"pératif, en étendant son long bras "blanc qui semblait désigner un "point sur un champ de bataille: "La Franc-Maçonnerie, c'est là qu'il "faut aller, c'est là qu'il faut vain-"cre ! ..."—S. E. le Cardinal Charost, archevêque de Rennes.

—S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, est informé, par une note de l'éminentissisme Cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, qu'il a plû au Saint-Père de conférer à l'honorable M. Rodolphe Lemieux, président des Communes du Canada, le titre et les décorations de Commandeur de l'Ordre pontifical de S. Grégoire le Grand. Compliment au nouveau Commandeur, qui fut autrefois un professionnel du journalisme !

—Un journal quotidien nouveau vient de faire son apparition, à S.-Jean N. B. sous le nom de "The Globe", qui fut déjà utilisé en cette même ville.

—Une vague de froid intense, de la nature de celle que vient de connaitre la vallée du S.-Laurent, avait envahi, hier soir, la ville de Chicago et toute la région des Etats du centre-ouest.

—Une élection complémentaire, pour le sénat de Washington, avait lieu, hier, dans le Connecticut. Il s'agissait de désigner le successeur de feu le sénateur Brandegee. Le lieutenant-gouverneur, colonel Hiram Bingham, républicain, a obtenu 35,000 voix de majorité sur son concurrent démocratique, M. Hamilton Holt, éditeur et publiciste.

—La section de la colonnie estivale de Chateauguay, au bassin du lac S.-Louis, quelques milles en amont de Montréal, a failli être rasée, hier, par un désastreux incendie, qu'on a réussi à maitriser après qu'il eut détruit quelques immeubles de valeur.

—Sir Campbell Stuart, directeur du "Times", de Londres, de passage à Edmonton, Alberta, résume pour ses auditeurs ce qu'il estime être les besoins les plus urgents du Canada: "de l'argent, un commerce inter-canadien, mais, pardessus tout, des citoyens, dans l'Est et dans l'Ouest, qui pensent et travaillent ensemble, tissant la trame de ce qui doit être sa grande histoire."

—A 365 voix contre 120 la Chambre des députés de France vote définitivement le projet d'amnistie, tel qu'amendé par le sénat, et qui comporte la rentrée en grâce de Jos Caillaux et de Louis Malvy.

—Un second amendement a été proposé, à l'adresse-réponse au Discours du Trône, aux Communes britanniques. Il comportait un blâme au gouvernement pour son attitude au sujet du problème du logement. Le cabinet Baldwin est soutenu par 356 voix contre 136, soit 220 de majorité.

—Le député travailliste Buxton interpelle le gouvernement à propos des soulèvements en Albanie, et M. Ronald McNeil, sous-secrétaire des Affaires étrangères, déclare que, d'après les informations reçues à son ministère, les troubles sont occasionnés par des partisans de l'ancien gouvernement albanais, réfugiés au Yougo-Slavie et rentrant soudain en Albanie, où ils obtiennent concours de certaines tribus du nord. Sur les sconseils du ministre britannique à Belgrade, le Premier ministre yougoslave a donné des ordres sévères pour réprimer ce mouvement d'invasion. Les gouvernements d'Albanie et de Bulgarie ont été, de plus, avisés par l'Angleterre, de réprimer strictement toutes activités révolutionnaires, à cause des dangers de la situation générale.

—Le gouvernement bulgare se déclare tout disposé à coopérer avec celui de la Yougo-Slavie et des autres Etats balkaniques, pour réagir vigoureusement contre la propagande du bolchevisme communiste des soviets, qui se pourruit activement dans les Balkans.

LA VILLE ET LA BANLIEUE

LEVIS — BIENVILLE — LAUZON

FEU M. ALF. CARRIER

M. Alphonse Carrier, époux de Dame Marie Aubert, est décédé, hier, à sa résidence, rue St-Louis. Il était âgé de 51 ans.

Il était le père de Mme Alexandre Delagrave, de St-Jean Deschaillons, et le frère de M. Adélard Carrier, de Lévis.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, à l'église Notre-Dame, et la dépouille mortelle sera inhumée au cimetière Mont-Marie.

Nos cordiales sympathies à la famille du regretté défunt.

L'ECOLE DE BRIQUETAGE

Une centaine d'hommes se sont inscrits pour suivre les cours de briquetage, à la séance d'ouverture lundi soir.

Ces cours seront donnés dans l'une des bâtisses de la Lauzon Engineering, et comme le nombre des élèves est plus considérable que l'on s'y attendait, le professeur M. David Turgeon a constitué deux groupes qui auront chacun deux cours par quinze jours.

A l'ouverture lundi soir, M. Cléophas Blouin, directeur du Conseil des Arts et Manufactures, a dit ce qui avait été fait pour l'établissement de cette école, et a rendu hommage au député du comté, le Dr Alf. Roy, et au gouvernement provincial pour avoir répondu au désir des ouvriers. Il exprime l'espoir que ces cours seront bien suivis et appréciés comme ils le méritent par les ouvriers qui veulent se perfectionner dans ce métier.

M. le Dr Roy a fait beaucoup d'éloge du professeur, M. David Turgeon.

M. J.-E. Guay a remercié M. Blouin et le Dr Roy, au nom des ouvriers, et à sa demande, toute l'assistance lança trois hourrahs en leur honneur.

FEU L'ABBE LAUZE

Hier matin, une messe de requiem a été chantée dans la chapelle du Collège de Lévis pour le repos de l'âme de M. l'abbé Thomas Lauzé, ancien professeur au collège, décédé la semaine dernière.

LES ECOLES SONT EN BON ETAT

M. G.-S. Vien, inspecteur des écoles, a adressé à la Commission scolaire de Lévis une lettre dans laquelle il dit que toutes les écoles sous le contrôle de la Commission sont dans un bon état.

AU CONSEIL DE VILLE

Au Conseil de Ville de Lévis, hier soir, on ne s'est occupé que d'affaires de routine et en somme peu importantes.

Le maire et tous les échevins étaient présents.

—M. J.-Ludger Tardif, comptable-liquidateur de Québec, a adressé, ces jours derniers, une lettre-circulaire à des intéressés à propos de la vente de l'actif d'un M. Lévesque. Et dans cette circulaire, il est dit que "dans Lévis la propriété se vend difficilement et qu'au moins 25 p. cent des propriétés de Lévis sont déjà offertes en vente par leurs propriétaires.

Le Conseil estime que cette déclaration de M. Tardif est tout à fait contraire à la vérité et qu'elle est de nature à affecter défavorablement la valeur de la propriété à Lévis. En conséquence des mesures vont être prises pour forcer ce monsieur à se retracter.

—Les dépenses faites à date au quai de la Traverse se chiffrent à $2,486.69. Balance à dépenser pour le boisage du quai, sur les $2,800 votés pour ces travaux, est de $316.

—La ville achète un nouveau char d'alun pour l'eau de l'aqueduc. C'est le troisième depuis la construction du filtre. Cela coûte environ $700.

—Le maire a fait assurer le nouveau kiosque des charretiers pour $800, chez M. Thomas Powers agent d'assurances.

—Quatre employés de la ville ont écrit au Conseil qu'ils désirent discontinuer de payer l'assurance que le Conseil a prise pour eux. Mais le Conseil n'est pas disposé à leur laisser abandonner cette assurance.

—Les demandes de l'usage de l'eau de l'aqueduc pour patinoires de la part de MM. Johnny Guay, Emile Duchesneau et Jos. Bolduc ont été accordées.

—Le maire proteste parce que le Conseil du Comté a fait faire certains travaux au Bureau d'enregistrement à Lévis, sans demander de soumissions. Ces travaux coûteront à la ville de Lévis $289.75.

—L'Hôtel-Dieu remercie le Conseil de Ville du montant de $200 qui lui a été voté.

La prochaine séance du Conseil a été fixée à mardi le 23 décembre.

NOS ECOLES

Il y a actuellement dans nos écoles, celles sous le contrôle de la Commission, 760 élèves, dont 366 à l'école des Frères Maristes; 32 dans la classe de Mlle Turcotte, 32 dans la classe de Mlle Fournier; 45 dans la classe de Mlle Lasnier, 46 dans la classe de Mlle Bégin; 26 dans la classe de Mlle Pelletier; 24 dans la classe de Mlle Bérubé; 52 dans la classe de Mlle Bernier; 24 dans la classe de Mlle Dumont; 43 dans la classe de Mlle Lamontagne et 54 dans la classe de Mlle Roy.

LES FORESTIERS CANADIENS

Les Forestiers de la Cour Notre-Dame, No. 847, viennent de faire comme suit l'élection de leurs officiers pour l'année 1925: Ex-chef ranger, M. Arthur Leblond, Chef-ranger, M. J.-Thomas Boisselnut; Vice-chef-ranger, M. Gaudiose Blais; Secrétaire-archiviste, M. C.-H. Paré; Sec.-financier, M. J. Hildella Samson; Trésorier, M. Louis Perron; Orateur, M. Felix-T. Carrier; 1ère garde, M. Elzéar Sanschagrin; 2ème garde, M. Joseph-X. Ruel; 1ère sentinelle, M. J.-Herman Samson; 2ème sentinelle, M. Philémon Guay; Médecin, Dr Alfred Roy; Auditeurs, MM. Louis-E. Mercier et Télesphore Bissonnette.

Saint-Malo

QUATRE-TEMPS

Aujourd'hui, vendredi et samedi sont des jours de jeûne d'obligation.

GARDE DOLLARD

Ce soir à l'heure et au lieu ordinaire, exercice obligatoire pour tous les membres de la garde Dollard.

D. Chenard, Lieut.-Col.
Par ordre du Commandant

SEANCE

Ce soir à huit heures, séance à l'Académie des Frères Maristes, entrée rue Aqueduc.

Jacques-Cartier

POUR LA FETE DES ENFANTS

Tous présents, offrandes seront accueillis avec reconnaissance aux salles du Cercle Paroissiale, 308, St-Joseph, pour la fête qui sera faite le jour de Noel aux enfants pauvres de la paroisse.

QUETE

Dimanche prochain, les membres des conférences St-Vincent de Paul de la paroisse feront une quête, à la porte de l'église, à l'issue de toutes les messes, pour leurs pauvres.

ASSEMBLEE

Ce soir, à 7 h. 30, aura lieu l'assemblée ordinaire des Dames de la Sainte-Famille.

SERVICE

Demain matin, à huit heures, un service recommandé par l'Union de Prières, sera chanté pour le repos de l'âme de Mme Joseph Laliberte

LE THE CROIX DE LORRAINE

Empêche la constipation, l'appendicite; prévient et guérit les maladies provenant des impuretés du sang, bile, glaires, migraines, vertiges, congestion du foie, maladies d'estomac, de la peau, maladies du foie, jaunisse. Les femmes, grâce à cet excellent remède, passeront sans danger l'époque du retour d'âge.

Demandez échantillon aux Pharmacies P. Soucy, 65, Ave Cartier; A. Gagnon, 300, St-Joseph.

Le beurre LAVAL est toujours bon et conserve sa saveur.

VOICI L'HIVER

N'êtes-vous pas quelque peu embarrassé avec vos véhicules de la saison d'été? Eh bien, voici une solution au meilleur compte:

FAITES votre remisage dans l'une des bâtisses du Parc de l'Exposition moyennant un prix minime, en vous adressant sur place au Surintendant (M. Labbé) ou par téléphone 2-2450.

Le Secrétaire de l'Exposition,
Georges MORISSET.

Québec, 12 décembre, 1924.

Saint-Sauveur

FUNERAILLES

Les funérailles de Dame Malvina Laroche, épouse de feu M. Gaudiose Hébert, en son vivant inspecteur des Etablissements Industriels de la Province de Québec, ont eu lieu, hier matin, en cette paroisse, au milieu d'une assistance nombreuse.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, le Rév. Père Joseph Hébert, O. M. I., professeur à l'Université d'Ottawa, MM. Wilfrid et Adjutor Hébert; son frères, M. Omer Laroche; ses beaux-frères, MM. Alf. Grégoire, Alf. Gingras, Emile Beaulieu, Joseph Hébert, Alph. Laperrière; ses neveux, MM. Alfred, Lauréat, Emile, Gérard, Wilfrid, Samuel, Grégoire, Alfred, Réné, Albert Gingras, Emile Albert, Joseph, Adjutor Beaulieu, Albert, Adjutor, Majella, Paul-Emile Hébert.

Dans le cortège nous avons remarqué MM. L.-P. Garneau, représentant du bureau des inspecteurs des Etablissements Industriels de la Province, Jos.-D. Barbeau, du Ministère de l'Agriculture, Gér. Paquet, du Département des Travaux Publics, J.-W. Cantin, J.-N. Thérien, Art.-E. Paquet, Frs. Dorval, Adj. Vézina, Art. Poitras, Lauréat Voyer, Léon Lézaré, Eug. Thérien, Art Larue, J. Thibaudeau J.-B. Matte, A. Voyer, T. Campagna, Paul Leclerc, G. Laroche, A. Sirois, J. Fontaine, Jos. Corriveau, J. B. Villeneuve, Alph. Boulet, Alph. Noel, J. Métivier, T. Massé, E. Galarneau, A. Dupré, E. Fréchette, G. Mann, E. Métivier, J. Dion, Jos. Paradis, Frs. Morency, J. Jean et plusieurs autres.

A l'église, la levée du corps fut faite par le Rév. Père Magnan, curé de la paroisse et le service a été chanté par le fils de la défunte, le Rév. Père Hébert, assisté des RR. PP. I. Leclerc et J. Normand, O. M. I.

Dans le choeur on remarquait les RR. PP. Magnan, Pelletier, Deslardins, Chaput, Côté, Cotnoir, Girard et Laberge, tous de la paroisse.

La confrérie de la Ste-Famille était représentée par Mmes L.-P. Garneau, Paul Leclerc, Boulet et Fréchette.

Une délégation de la Fraternité des Soeurs tertiaires, dont la défunte faisait partie, composée de Mmes J.-W. Malouin, Adj. Lépine, J.-B. Lépine et F. X. Turcotte était aussi présente au service.

Dans la nef, les officiers et un grand nombre de membres de la Ste-Famille, ainsi que beaucoup d'autres personnes, avaient pris place.

A l'orgue, un choeur nombreux, sous la direction de M. Emile Larochelle, maître de chapelle, ont exécuté les chants de circonstance. Les motets suivants furent chantés:

"Miseremini Meo. — M. Emile Larochelle.

"Jesu Salvator Mundi. — M. Art Paquet.

"O Salutaris". — M. Oscar Paquet

"Arrête ici Passant. — M. Adj. Vézina.

"A la mort. — M. Ad. Crépault.

M. Omer Létourneau accompagnait à l'orgue.

Un nombreux cortège alla ensuite reconduire la dépouille mortelle de la regrettée défunte jusqu'au cimetière St-Charles.

Nous offrons de nouveau nos plus vives sympathies au Rév. Père Hébert et à ses deux frères qui ont eu la douleur de perdre leur père et mère en moins de 2 ans.

LA RENTE DES BANCS

Contrairement à ce que nous avons annoncé, hier, ce n'est pas vendredi mais demain, jeudi, le dernier jour pour le paiement de la rente des bancs et pour recevoir les cartes d'admission à la messe de minuit auxquelles les propriétaires de bancs ont droit. Les intéressés voudront bien prendre note de cet avis.

EXERCICE DE CHANT

Ce soir, à 7 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, il y aura exercice de chant pour les membres de la Congrégation des jeunes gens. Nul doute que tous seront présents.

SERVICE D'UNION DE PRIERES

Le service d'Union de Prières de Dame Obeline Paradis, épouse de M. Charles Grenier, sera chanté demain, à 6 h. 15, à l'église paroissiale.

POUR FEU MME G. HEBERT

Demain, à 7 heures, à l'église paroissiale, sera chanté le service de confrérie de la Ste-Famille de Dame Malvina Laroche, épouse de feu Gaudiose Hébert.

GRAND'MESSE

A 7 h. 45, sera aussi chanté une messe de requiem anniversaire pour feu M. Joseph Beaulieu, cette messe est recommandée par son épouse.

ESSAYEZ LE SINAPISME

La Croix de Lorraine pour enrayer le mal de gorge, le rhûme de poitrine, le torticolis, la névralgie, les points de côté, les entorses, les douleurs dans les articulations, les muscles endoloris. Il ne manque jamais de soulager promptement. Se trouve dans toutes les pharmacies à 25 sous la boîte de dix.

NOUVELLES DE GRAND'MERE

PREMIERES TRAVERSEES

Grand'Mère, 13. — La glace a commencé à être solide sur le St-Maurice et plusieurs ouvriers travaillant aux usines Laurentide et demeurant sur la rive sud, à Saint-Georges de Champlain se sont hasardés dans la journée de mardi, mercredi et jeudi derniers et ont traversé la rivière sur cette première glace. On s'attend que si la température reste au froid que le pont de glace sera assez fort pour être au trafic d'ici quelques jours.

NOS SYMPATHIES

Nos sincères sympathies à notre concitoyen M. Wilbrod Lemay à l'occasion de la mort récente un de ses frères, M. Lemay, accompagné de son fils le Rr Hervé Lemay se sont rendus aux funérailles de ce parent à Montréal, ces jours derniers.

IL ACTIONNE LA CORPORATION

M. Jos. Dufault, un contribuable de cette cité vient d'intenter une action contre la corporation de notre cité parce que l'un de ses fils aurait subi un accident il y a quelques mois en touchant un fils chargé d'électricité appartenant à la ville. La corporation a retenu les services de M. l'avocat Jos Lafond, de cette cité pour surveiller ces intérêts dans cette affaire.

CHEZ LES C. DE C.

Les Chevaliers de Colomb de notre ville ont eu une importante assemblée à leurs salles ces jours derniers.

IL OBTIENT LE CONTRAT

L'Association des pompiers volontaires de notre cité vient d'accorder le contrat pour l'achat d'une centaine de dindes à M. Hormidas Deschamps, boucher de cette ville. Les dites dindes devant être raffiées au bénéfice de cette association le 19 décembre prochain dans la salle de l'Hôtel de ville.

UN BEAU CONCERT

Il nous a été donné d'assister mercredi soir dernier à un magnifique concert donné au théâtre Olympia par deux artistes Canadiens-Français MM. Rod. Piamondon et Ulysse Paquin. Il y avait foule et ces deux artistes reçurent une véritable ovation de la foule.

EN RELIGION

M. Raoul Julien, fils de M. et Mme Omer Julien de cette ville vient de quitter sa famille pour entrer au Juvénat des RR. FF. de l'Instruction Chrétienne, à la Pte. du Lac. M. Julien est allé rejoindre son frère P.-Emile qui est entré en cette communauté depuis 2 ans

AU CONSEIL MUNICIPAL

Une séance régulière du conseil de ville a été tenue mercredi soir dernier à laquelle furent présents M. le maire J.-E. Guibord et MM. les échevins J. O. Pelletier, Wilfrid Grondin, Olivier Lafond et G. Trottier.

Le conseil autorise le paiement d'un certain nombre de comptes [illegible] ainsi que le compte laissé pendant sur la table lors de la dernière assemblée, de M. M. Désilets et Asselin, avocat de cette cité au montant de $75, pour travail préliminaire à la refonte des règlements municipaux.

Le conseil décide qu'à l'avenir les séances commenceront autant que possible à sept heures précises du soir.

M. L. Dugal comptable en chef de la corporation demande à opérer certains virements de fonds lesquels sont accordés.

Le secrétaire soumet au conseil la liste supplémentaire des grands et des petits jurés, laquelle est acceptée telle que lue.

Lecture est faite d'une lettre des surintendants des différents départements municipaux demandant un congé pour leurs employés les vendredi et samedi après le premier de l'an.

Ce congé est accordé à l'unanimité.

Lecture est faite par le secrétaire trésorier d'une lettre de Me le notaire J. H. Dearochers, secrétaire trésorier de la Ligue d'Assistance Maternelle et de Puériculture au sujet de la réglementation de la vente du lait dans les limites de la ville. M. l'échevin Grondin donne avis de motion qu'il présentera à la prochaine assemblée du conseil un règlement amendant le règlement No. 197 actuellement existant concernant la vente du lait.

A l'unanimité le conseil décide de rescinder la résolution adoptée le 12 septembre dernier au sujet du contrat à passer avec le notaire Dostaler pour l'éclairage du rang St-Georges.

Lecture est donnée d'une lettre de M. J. L. Champigny demandant une remise de taxe d'eau sur l'une de ses propriétés située rue Bernard, vu que M. Champigny donne gratuitement ces logements à des familles pauvres. Cette demande est accordée à partir du premier janvier 1925.

Lecture est faite d'une lettre de M. L. Armstrong, trésorier de la Laurentide Co. informant le conseil que les sommes à être avancées par la compagnie Laurentide à la ville, pour la construction d'égouts seront payées sur production des certificats de paie des travaux du dit système d'égout.

"LA MONTAGNE DE BOIS"

Préface de Mgr Mathieu.

Procurez à votre ami la lecture d'une belle page d'histoire qui a le charme, le pittoresque d'une oeuvre d'imagination. Prix $1.00 En vente chez Garneau.

Courriers de la province

VALCOURT

CHOSES ET AUTRES

Valcourt, Shefford, 13.— M. et Mme Alb. Houle, ainsi que leurs enfants Paul et Bernardin, étaient à Victoriaville, samedi, dimanche et lundi, chez les parents de Mme Houle.

—Wilfrid Houle, Mlle Eug. Houle et Claire Bombardier, M. et Mme T. Dupaul et leur bébé, étaient les hôtes de la famille W. St-Pierre, à Windsor Mills, ces jours derniers.

—Mlle Rachel Langlois, institutrice à l'Hospice du S. C. de Sherbrooke, étaient chez son père le Dr Langlois, jeudi dernier. Elle est retournée mardi.

—M. l'abbé L.-A. Ledoux se rendait à Racine, mardi, pour le service de M. C. Bombardier.

—M. et Mme Eug. Drainville et Mme Dr Archambault étaient à St-Césaire, lundi. Mme Archambault visitait son fils Paul au collège de cet endroit.

—Mlle Irène Robin, de retour de Montréal, où elle a demeuré depuis quelques mois.

—MM. Joseph Dupaul et Nap. Roussin, à Waterloo, mercredi dernier.

—M. D. Choinière, maire, de Racine, de passage à Valcourt, mercredi.

Lundi, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, fête patronale des jeunes gens. Il y eut après la messe de 7 heures et demie réception de nouveaux enfants de Marie.

Après la grand'messe, réunion et élection.

—M. Diogène Bombardier sortant de charge a été remplacé par M. Laurent Malouin et M. Maurice Milette actuellement à Danville, par M. Dorius Racitot.

—M. Jean Racine du Séminaire de Sherbrooke est revenu dans sa famille pour cause de santé.

—Mme Nap. Robichaud, Mlle Alice et M. Camille Robichaud sont allés à Waterloo jeudi dernier pour affaires.

—M. Boisvert de South Durham était lundi dernier l'hôte de son oncle, M. Joseph Drainville.

—M. et Mme J. M. René De Cotret ainsi que leurs enfants, Fernande, Margot, André visitaient les parents de Mme Rene, M. Tanguay à Roxton Falls, dimanche et lundi, ils ont ramené leur fils Marcel en promenade depuis quelques temps à Roxton chez son grand-père Tanguay.

FUNERAILLES DE MME ED. TOUCHETTE

Les funérailles de Mme Ed. Touchette, née Zoé Gendron, décédée lundi le 8 dcembre à l'âge avancée de 88 ans et 10 jours, ont eu lieu mercredi, le 10, à 9 hrs, au milieu d'un grand concours de parents et d'amies.

Les porteurs étaient: MM. Baptiste Jeanson, Jos. Compagna, Nap. Labrecque et Origène Lussier, M. Israel Desmarais conduisait le deuil. Portaient les coins du poel: Mmes Emile Chagnon, J. B. Cloutier, Paul, Grégoire et Chs. Boisvert. Les dames dignitaires de la Congrégation des Dames de Ste-Anne suivaient. Dans le cortège nous remarquions: M. et Mme Art. Touchette, Mme Alexis Bernier de North Stukely MM. Léonidas Omer et Théodose Monast de Laurenceville, M. Maurice de Jeanson Mlle Béatrice Jeansin de Laurenceville et plusieurs autres.

Le service fut chanté par M. l'abbé L. A. Ledoux vicaire de la paroisse.

La défunte laisse pour la pleurer une fille, Mme Vve Alexis Bernier, un fils, M. Arthur Touchette et dix petits-enfants.

La famille éprouvée a toutes nos sympathies.

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Dimanche le 7 à la salle publique il y eut réunion des paroissiens dans le but d'enrôler les cultivateurs dans l'Union Catholique. Un grand nombre de paroissiens donnèrent leur noms et le lendemain après la grand'messe M. le secrétaire dut se rendre à son poste pour inscrire de nouveaux membres.

Espérons que cette nouvelle association dans la paroisse sera appréciée de tous et que chacun en retirera les nombreux avantages qu'elle procure.

—M. Nap. Robichaud est revenu d'une promenade de quelques semaines chez sa fille Mme Henri Lalonde de Stanstead.

AVIS

A partir de ce jour jusqu'au 1er Janvier notre magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs.

Notre personnel est à la disposition des clients qui désirent acheter un bon piano, un gramophone ou un radio pour les FETES.

G. ROBITAILLE
ENR.

320, rue St Joseph

STE-SOPHIE

DECES

S. Sophie, Nicolet, 13 — M. F. J. Demers, célibataire, âgé de 79 ans, est décédé le 5 dec. muni de tous les secours de la religion.

Son service a eu lieu le 7 dec. L'église était remplie comme le dimanche et beaucoup d'étrangers y assistaient.

Nos sympathies.

Le 10 dec 1924 après une longue maladie est décédée, en bonne catholique Mme Jeoffroy Morasse née Bernier.

Ses funérailles furent imposantes.

Nos sympathies.

L'IMMACULEE CONCEPTION

Le jour de l'Immaculée Conception, M. le curé R. Joyal a officié et M. le vicaire a fait un magnifique sermon sur la fête du jour.

ST-RAYMOND

DECES

S. Raymond, Portneuf, 13 — Le 27 nov. est décédée à l'âge de 20 ans, Germaine Godin, épouse de Odilon Paquet, Funérailles le 27.

Le 28 Ludivine Linteau, 62 ans épouse de Edouard Trépanier st. Funérailles le 30.

CONCERT

Dans la salle de l'Hôtel de Ville le 2 dec. un charmant concert nous était offert. Nous avions le plaisir d'entendre le chanteur bien connu du "Carillon Canadien", M. Charles Marchand, accompagné au piano par M. Ernest Patience.

La réputation de M. Marchand n'est plus à faire, mais nous pouvons dire avec raison, que nous avons assisté à un régal artistique Et quoi de mieux pour des oreilles canadiennes d'entendre un Canadien si bien interpréter les bonnes chansons de "Chez nous"...

M. Patience s'est montré parfait accompagnateur et nous a fait goûté de "lui" dans deux jolies pièces de sa composition.

Non seulement il y a là oeuvre de patriotisme en répandant la "Chanson du Pays" mais on développe aussi chez ceux qui entendent, le goût du beau et du bon.

TRIDUUM

Les Enfants de Marie de la paroisse ont eu le bonheur d'avoir les exercices d'un triduum préparatoire à la belle fête de l'Immaculée Conception.

Le prédicateur de circonstance a été le R. P. Béricot des P. P. de Marie de Montfort de Lévis.

L'assistance nombreuse et recueillie à tous les sermons a dû prouver au prédicateur que ces demoiselles étaient avides d'entendre sa parole persuasive.

Comme couronnement du triduum il y eut le jour de l'Immaculée Conception réception de 24 nouvelles congréganistes et 24 approbanistes.

Il faut espérer que cette retraite portera les fruits attendus.

EUCHRE-CONCERT

Le Club local de "Hockey" a organisé avec succès le 9 dec. un euchre-concert à l'Hôtel de Ville. Les musiciens étaient: MM. . Paradis, violon, J. M. Blais violoncelle, et M. Charles Renaud au piano.

—*O*—

Le monde est plein ces fausses piétés qui ne voudraient pas qu'il manquât un Ave Maria à leur chapelet; mais les médisances, les jalousies, elles les avalent comme de l'eau.

IREZ-VOUS EN EUROPE CET HIVER ?

Si vous caressez ce projet, ayez la prévoyance de vous renseigner et de retenir vos places de paquebots, dès maintenant.

La liste des départs d'hiver des Compagnies de navigation circulant du Canada et des Etats-Unis vers la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, etc., est maintenant disponible; elle vous offre un choix de départs fréquents avec des tarifs à la portée de toutes les bourses.

Que ce soit pour une croisière aux Bermudes ou aux Antilles, sur la Méditerranée, un voyage autour du monde, ou tout simplement un séjour à Paris, à Rome, ou ailleurs, adressez-vous au PACIFIQUE CANADIEN.

Messieurs C. A. Langevin, ou Edmond Flynn, les directeurs de l'agence de voyage à Québec (Gare du Palais) et 30 rue Saint-Jean, vous fourniront gracieusement tous les renseignements concernant les départs, tarifs, passeports, visas, billets de retour, et vous assureront l'organisation complète d'un voyage de ce genre, avec tout le confort et la sécurité désirables.

—*O*—

Le bonheur c'est à vingt ans un rayon d'espoir, à quarante ans, un rayon de gloires et à soixante ans, un rayon de soleil.

L'ACTION CATHOLIQUE
103, RUE SAINTE-ANNE
"L'ACTION CATHOLIQUE" EST LA PROPRIETE DE "L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE". CE JOURNAL EST PUBLIE ET EDITE PAR "L'ACTION SOCIALE LIMITEE," AU NO 103 DE LA RUE STE-ANNE, A QUEBEC."
NAZAIRE FORTIER, Président. N.-J. PROULX Gérant

VOTRE CARTE DE VISITE

Envoyez: 1o votre carte de visite: 2o l'adresse d'un ami lointain et 3o 55 sous au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne, Québec. Il xepédiera, en votre nom, un exemplaire de l'Almanach de l'Action Sociale Catholique.

BEAUX ET BONS LIVRES

PARCOUREZ CETTE LISTE ET FAITES VOTRE CHOIX TOUT DE SUITE

à cinq sous, franco:
Catéchisme du 1er Communiant ..... Poulin
Pour les Vivants et pour les Morts .....
L'Oeuvre de la Reconstruction . Abbé Ant. Huot

à dix sous, franco:
Debout! ..... J. Baeteman
Les apparitions de Lourdes (16 illustrations en couleurs.)
Prières et Cérémonies de l'Ordination du Prêtre
Conversion des moines anglicans de Caldey. ..... abbé C. Gagnon
L'Eglise et les survivances nationales .....
..... Mgr L. A. Paquet

à douze sous, franco:
Voc Lectures ..... G. Hoornaert, S. J.
La Faillite de l'Autorité _ R. P. Alexis, O. M. C.

à quinze sous, franco:
Intronisation du Sacré-Coeur de Jésus dans les familles
Les Quatre Evangiles et les Actes des Apôtres. ..... P. V. Girard
Formulaire de la Prière en Famille Abbé O. Plante
Chemin de la Croix des Epouses et des Mères chrétiennes .... Abbé Ernest Boitard
Chemin de la Croix (14 images coloriées en dépliant)
Petit Catéchisme Agricole ... Abbé Ad. Michaud
Les bons Commissaires d'Ecoles ..... Abbé J. Ovide Cliche

à dix-huit sous, franco:
Le Catéchisme des Provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, (broché) .....
Les Chants du Patronage .....
Miroir des gens mariés ..... Géna
Refrains de chez-nous (notes et paroles) .....
Petit Missel Illustré ..... abbé Germain
Le Grand menteur (l'alcool) ..... R. G. P.
Soyez prêts! ..... Edition Paillart

à vingt-cinq sous, franco:
Le Catéchisme des Provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa (magnifique reliure) .....
Liturgie des Mourants ..... Abbé E. Duplessy
Petite Histoire de ma Religion Abbé F. Fournier
Au Régime de l'Eau ..... R. P. Constant Doyon
Le ciel ouvert par la contrition parfaite, ... J. S. Garant, C. SS. R.
L'oratoire S.-Joseph du Mont-Royal Art. St-Pierre
Le Pape infaillible (vol. de 140 p.) Edition de l'A. C. J. .....

à trente sous franco:
Les Retraites Fermées R. P. Archambault, S. J.

à trente-cinq sous, franco:
Trois apôtres de la Nouvelle-France .... R. P. F. Rouvier, S. J.
Liturgie des Morts ..... Abbé E. Duplessy
Bible de l'Enfance ..... J. Ecker, S. J.
Vivre avec Dieu ..... R. P. Plus, S. J.

à quarante sous, franco:
Jésus dans l'Evangile ..... Landrieux
Sous le regard de Jésus .....
La Lettre ou Leçons de Style épistolaire .... Mlle A. Germain
Saint Paul ..... Lemonnyer
Dieu en nous ..... R. P. Plus, S. J.

à cinquante-cinq sous, franco:
L'âme de tout apostolat ... Dom. J. B. Chautard
Pour lire en attendant Bébé (broché) Donnadieu
La divine Histoire, Récits de la vie de N. S. ....
Petit Cérémonial à l'usage des Enfants de Choeur (relié) .....
La question ouvrière ..... P. Georges, c. j. m.
Manuel des Parents chrétiens ..... Mailloux
Puériculture _ (L'Ecole normale C. M. St-Pascal
Le Christ dans nos frères, ... R. P. Plus, S. J.

à soixante sous franco:
Dans le Christ Jésus ..... R. P. Plus, S. J.
La vénérable Marie de l'Incarnation et son Oeuvre dans le Nouveau-Monde .....
Le Petit Catéchisme de la Première Communion ..... Abbé R. de La Valette-Monbrun

à soixante-cinq sous, franco:
Catéchistes et Catéchismes ..... Finot
Près de Jésus .....
Bible des Ecoles ..... J. Ecker, S. J.
Galerie nationale, les Gouverneurs et les premiers-ministres de Québec, album illustré .... L. J. A. Derome
Les Chevaliers de la Brousse ..... Mgr Rossillon

à soixante-quinze sous, franco:
Catéchisme en Images (broché) .. Bonne Presse

à quatre-vingt sous, franco:
Lettres à Claude ..... Fernand Saint-Jacques
Cours Populaire d'Histoire Sainte ..... Barbier
Pour lire en attendant Bébé (relié) Donnadieu
Une âme de Saint ... Mgr Costa de Beauregard
Album illustré de la 1ère Communion (magnifiquement coloriée) .....
La lumière dans les Ténèbres ..... Granval
Chez Nous (édition de luxe) ..... Rivard
Petits privilégiés de Jésus-Eucharistie ..... B. des Ronces
René Chabrier ..... Abbé Hays
Les Grandeurs de la Maternité chrétienne ..... Une Mère
Paroissien expliqué et commenté (Edition Mame)
La Montée vers les cimes A. Bergeriouxx

à quatre-vingt-cinq sous, franco:
Manuel des Ordinations ..... Aubanel

à quatre-vingt-dix sous, franco:
Manuel de la politesse à l'usage de la jeunesse ..... F. G. M.

à une piastre, franco:
Formation de la jeune fille (6 fascicules) ..... Bacteman
Méditation intéressante pour tous les âges (relié)
La Société des Nations ..... abbé Germain

à une paistre et dix, franco:
Catéchisme liturgique Dom Camille Leduc, O. S. B.
Futures épouses ..... Grimaud
Futurs époux ..... Grimaud
Catéchisme de l'Education .... Abbé Bethléem
Aventures de Robinson Crusoé ..... (illustre) Daniel de Foë

à une piastre et trente-cinq, franco:
Catéchisme en images (relié) ... Bonne Presse
Vers la Croyance, apologétique ..... Abbé Paul Buysse
Liturgia ..... Dom Gaspar Lefebvre
Aux Glaces polaires ..... R. P. Duchaussois

à une piastre et quarante, franco:
Souvenir de mes soixante ans d'apostolat ..... Mgr Grouard

à une piastre et cinquante, franco:
Histoire de Marie de l'Incarnation (2 vols) ..... Chapot
Les livres qui s'imposent ..... Duval
Petit Missel illustré "Souvenir 1ère Communion reliure de luxe ..... abbé Germain

à une piastre et soixante, franco:
Choix de prières et de méditations tirées des oeuvres de S.-Alphonse (rel. toile noire, tr. rouge.)

à deux piastres et dix, franco:
L'Office divin ..... Edition Mame
Le Missel-vespéral commenté (reliure chagrin, tranche dorée) ..... Edition Brépols

à deux piastres et quinze, franco:
Le Robinson Suisse 2 vols illustrés ... R. Wyss
Les Images d'Epinal (abondantes illustrations en couleurs ..... René Perrout

à deux piastres et demie, franco:
Le Droit familial (2 vols) Chan. C. R. Guimont
Lettres à Claude (reliure amateur) ..... Fernand St-Jacques
Choix de prières et de méditations tirées des oeuvres de S.-Alphonse (reliure cuir, tr. dorée.)
Portraits historiques des Gouverneurs du Canada, album illustré ..... L. J. A. Dérome
Missel grégorien entièrement noté (reliure chagrin, tr. rouge, impr. en 2 couleurs) ..... Abbé V. Babin

à deux piastres et quatre vingt-cinq, franco:
L'Office divin (chagrin, tr. rouge) Edition Mame

à trois piastres et vingt-cinq, franco:
The Roman Missal in Latin and English ..... Dom Cabrol

à trois piastres et demie, franco:
Histoire Populaire de l'Eglise (4 vols) Barbier
Le Jardin des Enfants (légendes) Hattler S. J.

à trois piastres et soixante-dix, franco:
Galerie canadienne de Portraits historiques, album illustré ..... L. J. A. Derome

à trois piastres et soixante-quinze franco:
Le bréviaire romain (traduction annotée, 3e édition 1924.) 2 vol. de près de 1500 chacun

à dix piastres, franco:
Louis XVII (2 vols reliés, d'occasion) M. A. de Beauchesne.

à quinze piastres, franco:
La Chevalerie (reliure amateur) . Léon Gautier
Oeuvres complètes illustrées (5 vols, grand format, reliure demibasane) ..... Conscience
Dictionnaire de la Conversation, 22 vols in-4o reliés 1863 1882. Une Société de savants et de gens de lettres.

Le Secrétariat des Oeuvres
105, rue Ste-Anne, Québec

JEUDI est LA JOURNEE des ENFANTS

PLUS QUE SIX JOURS D'ACHATS AVANT NOEL

SUIVEZ NOTRE CONSEIL -- ACHETEZ MAINTENANT

VETEMENTS POUR ENFANTS

20% D'ESCOMPTE

Est maintenant alloué sur le solde de nos manteaux pour enfants et fillettes, lequel offre encore un choix splendide de styles et de nuances. Grandeurs 2 à 14 ans.

20% D'ESCOMPTE

Est aussi alloué sur le solde de nos robes en flanelle pour fillettes de 8 à 14 ans.

25% D'ESCOMPTE

Est alloué sur le solde de nos Robes blanches pour enfants, aussi sur nos Robes en soie crêpée, dans les jolies teintes: Orchide, rose et vieux-rose, grandeurs désassorties, pour fillettes de 8 à 14 ans.

20% D'ESCOMPTE

Sur le solde de jupes en carreauté écossais, différentes couleurs, sur corsage blanc, pour enfants.

Gilets et polkas en laine, laine et soie, et crêpe de Chine, en blanc, rose et ciel, pour bébés. Prix ..... **.98 A $4.00**

Manteaux en Llama blanc, vieux-rose, et saxe, très belle imitation de fourrure, garnis de soie pour bébés. Prix **$3.98 A $8.50**

Chaussettes en laine, laine et soie, et crêpe de Chine, patrons de fantaisie, en blanc, rose et ciel pour bébés. Prix ..... **.50 A $1.35**

Robes et pantalons en flanelle, serge, jersey, soie et crêpe de laine, teintes claires ou foncées, styles charmants, et richement garnies, pour fillettes de 2 à 7 ans. Prix **$2.59 A $7.50**

Complets trois pièces en laine, tricot de fantaisie, en blanc et chameau pour enfants. Prix **$4.50**

Robes de marquisette blanche, garnies de dentelle, ruban et petits plis pour bébés et fillettes. Prix ..... **$1.25 A $3.00**

Combinaisons en laine, en couleurs, pour enfants de 1 à 8 ans. Prix .... **$1.29 A $1.98**

Tabliers de caoutchouc, patrons unis ou de fantaisie, couleurs assorties, pour fillettes. Pr. **.25, .49 et .79**

Chandails en laine, tricot uni ou de fantaisie, style ouvert ou fermé, toutes les couleurs désirables pour enfants de 2 à 14 ans. Prix ..... **$1.49 A $5.50**

Pantalons bouffants ouatés, marque Penman, en gris, crêpe et fléché, pour fillettes de 2 à 14 ans. Prix ..... **.69**

COIFFURES POUR ENFANTS

Bonnet et écharpe en laine brossée, choix splendide de couleurs mélangées pour fillettes. Prix ..... **.89 A $2.50**

Polos en laine, toutes les teintes désirables pour enfants. Prix ..... **.50 A .98**

Polos Rha-Rha, en tweed ou peluche noir, avec cache-oreilles pour garçons. Prix ..... **$1.10, $1.25 ET $1.49**

Chapeaux de peluche, en noir ou brun, forme relevée ou de fantaisie. Ce sont des valeurs jusqu'à 3.50. TRES SPECIAL, JEUDI **$1.49**

VENTE SPECIALE

POLOS EN LAINE POUR GARCONS

59 cts

Un lot de Polos en laine de bonne qualité pour garçons, tricot pesant, en Gris-perle, Gris-fer, Tan, Marine et noir. Le prix régulier de ces Polos est de 90c. LE PRIX DE PAQUET, JEUDI ..... **.59**

Venez de bonne heure si vous désirez profiter de l'avantage.

CHAUSSURES POUR ENFANTS

A NOEL OU AU JOUR DE L'AN DONNEZ A VOS ENFANTS DES CADEAUX DE NATURE A LEUR PROCURER DU PLAISIR ET UNE BONNE SANTE

De tous les Sports, Les Skis, Les Patins et les Raquettes sont les plus populaires.

Notre assortiment de chaussures pour ces genres de Sports est des plus complets, à part le fait que nos marchandises sont fabriquées avec des matériaux de meilleur qualité encore qu'auparavant. Malgré cette amélioration, nos prix sont encore les plus bas en ville.

Souliers mous, avec piqûres doubles au lieu, très légers et de qualité durable. Pointures 3 à 6 pour enfants ..... **.75**

7 à 10 pour garçons ..... **.95**

11 à 13 pour garçons et fillettes **$1.15**

1 à 5 pour garçons et fillettes **$1.35**

Nos bottes pour le Ski, à cause d'un traitement spécial que subit le cuir lorsqu'il est tanné, sont aussi imperméables que peuvent l'être des chaussures de cuir. Les semelles et les talons sont faits en cuir solide de la meilleure qualité.

Bottes de Ski, 8 pouces en hauteur, en cuir brun tanné à l'huile, avec deux courroies. Pointures 1 à 5 pour garçons. Prix **$4.50**

Bottes de Ski, 8 pouces en hauteur, en cuir brun tanné à l'huile, avec feutre au haut. Pointures 3, 4, 5, pour garçons et fillettes. Prix **$6.00**

Bottes de Ski "Spécial" 10 pouces en hauteur, en cuir choisi, doublure en laine, de beaucoup supérieures à n'importe quelle botte du genre sur le marché. Pointures 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, pour garçons et filles. Prix **$7.00**

Bottines à patins, en cuir noir, marque Sisman, avec support à la cheville et courroies. Pointures 1 à 5 pour garçons. Prix **$3.00**

Bottines à patins, en cuir noir imperméable, marque Samson, la meilleure bottine sur le marché. Pointures 1 à 5 pour garçons. Prix **$3.50**

EXTRA SPECIAL

350 paires de bottines à patins, de toutes descriptions, nous venant des fabricants les mieux réputés, tels que Ames Holden, Sisman, Samson, etc, en noir et en couleurs. Pointures 11 à 13 pour garçons. Des valeurs jusqu'à $4.00. Très spécial **$2.49**

Pointures 1 à 5 pour garçons. Des valeurs jusqu'à $4.50. Très spécial **$2.79**

Pointures 3, 3 1-2 et 4 1-2, pour grandes filles. Des valeurs jusqu'à $6.00. Très spécial **$2.79**

SKIS---ATTELAGE DE SKIS BATONS DE SKIS

CONNAISSEZ-VOUS QUELQU'UN QUI NE SERAIT PAS HEUREUX DE RECEVOIR UNE PAIRE DE SKIS A NOEL OU AU JOUR DE L'AN?

Notre assortiment de Skis est des plus complets, et nos prix très attrayants comme vous pouvez en juger.

Skis en pin jaune, 4 pieds. Spécial	$1.98
5 pieds. Spécial	$3.19
6 pieds. Spécial	$4.39
7 pieds. Spécial	$5.29
Skis en frêne du Nord, 6 pieds. Spécial	$9.29
7 pieds. Spécial	$10.59
7 1-2 pieds. Spécial	$11.29
Skis en noyer, 7 pieds. Spécial	$13.29
Attelages pour skis. Nous avons notre SPECIAL à	$1.19
et aussi ..... $2.75, $3.75 et	$4.75
Bâtons de skis, longueurs assorties. Spécial, chacune	$1.79

RAQUETTES POUR TOUTE LA FAMILLE

Les Raquettes que nous avons en vente sont de la meilleure qualité, de construction forte. Si vous achetez vos raquettes ici, vous pouvez avoir la certitude que vous aurez grande satisfaction.

UNE PAIRE DE RAQUETTES FAIT UN CADEAU TRES APPRECIE.

Nos prix sont très bas, comme vous pouvez en juger.

Raquettes pour enfants. Prix	$1.90
Raquettes pour fillettes. Prix	$2.25
Raquettes de dames. Prix	$2.65
Raquettes "Club" pour hommes ...	$3.00
Raquettes moyenne largeur	$4.00
Raquettes grande largeur	$4.25
Raquettes " Montagnaises "	$7.00

PALETOTS POUR GARCONS MOINS 20%

VOILA LES VALEURS DE LA SAISON!

Notre histoire est très simple. Nous achetons nos tissus directement des Moulins, épargnant de ce fait les profits des intermédiaires. Tous nos Paletots sont confectionnés dans nos propres ateliers, sous notre surveillance. C'est dire que nous savons de quoi ils sont faits.

Pour les raisons ci-dessus, nos prix défient toute compétition, et nous savons qu'ils sont les plus bas en ville.

Par conséquent, quand nous vendons avec escompte de 20% sur nos prix réguliers, vous pouvez calculer que cela signifie pour vous la même économie que vous réaliseriez si vous achetiez ailleurs avec escompte de 50%

Nos pardessus pour garçons sont faits pour défier les rigeurs de nos hivers.

Les styles, les Tissus et la main d'oeuvre n'ont pas leurs pareils.

Cet escompte de 20% sapplique à tous nos Paletots faits, et si seulement vous nous honorez d'une visite, vous constaterez que notre assortiment est en réalité très considérable.

LES COMMANDES PAR LA POSTE SERONT L'OBJET DE NOTRE MEILLEURE ATTENTION.

SUGGESTIONS POUR CADEAUX

DE NOEL OU DU JOUR DE L'AN A NOS GARCONS

Si vous désirez faire un cadeau pratique à vos garçons, à Noel ou au Jour de l'An, venez visiter notre Rayon de la Mercerie, et voyez quel choix splendide attend votre inspection, dans les articles utiles, tels que:

Chemises de fantaisie.	Bretelles.
Chemisettes.	Ceintures.
Sous-vêtements.	Foulards de laine ou soie.
Gants en laine ou suédé.	Bas Golf.
Cravates.	Mouchoirs.
Etuis à cigarettes.	Fume cigarettes.

Vous serez étonnés des multiples cadeaux que vous pouvez acheter ici pour peu d'argent.

ACHETEZ DE BONNE HEURE, ET ACHETEZ DANS LA MATINEE LORSQUE VOUS LE POUVEZ. VOUS LE FEREZ BEAUCOUP PLUS FACILEMENT, EN MEME TEMPS QUE VOUS NOUS AIDEREZ A MAINTENIR NOTRE BON SERVICE.

TELEPHONE 2-6900

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

TELEPHONE 2-6900

COMMENCANT VENDREDI LE 19 DECEMBRE, NOS MAGASINS SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES ET CE JUSQU'AU 31 DECEMBRE

Annonces classifiees

ON DEMANDE

POSITION DEMANDEE : — Homme demande position comme sacristain et pouvant remplir la charge comme chantre de "Casuel" ainsi que sa dame comme organiste, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser à Casier 127 "L'Action Catholique", 103 rue Ste-Anne, Québec.

AGENTS DEMANDES pour articles qui se vendent à toutes les maisons où l'on fait le chauffage au bois ou à l'huile. Grosse commission. P.-A. PAINCHAUD, B. P. 94 Plessisville, P. Q. Déc. 13-6 fois.

HOMMES DEMANDES : — $300.00 par mois pour vendre une nécessité dans toutes maisons de campagne ou petite ville. Pas besoin d'argent. Compagnie de un million. Ecrire pour détails en mentionnant territoire que l'on veut couvrir.

H.-K. JACKSON,
246 Rue Craig, Ouest,
Montréal, P. Q.

Déc. 15-1 fois.

VENDEUR DEMANDE : — La Fuller Brush Co. accepterait les services d'un homme actif, sobre, âgé de 25 ans au plus comme représentant dans les comtés suivants: Montmagny, l'Islet, Rimouski, partie sud de Témiscouata, Matane. Position permanente payant $40.00 et plus par semaine. S'adresser immédiatement au 725 rue St-Joseph, bureau 4-8, Québec.
Déc. 10-12 fois.

POSITION DEMANDEE — Ménagère demande position dans un presbytère avec un curé seul si possible. S'adresser à Casier 128 — L'Action Catholique", 103 rue Ste-Anne, Québec.

A VENDRE

DIVERS A VENDRE —Carriole de charretier avec top en toile, aussi une berline à neige, 4 peaux, deux en mascotte, deux en chèvre, harnais. A. Crépault, 1015-½ St-Vallier.

A LOUER

LOGEMENT : — Un beau logement rue St-Joseph, à Jacques-Cartier, de 11 pièces chauffées, en plus chambre de bain, eau chaude, lumière électrique, gaz, grande cour; peut-être loué avec entrepôt ou non.
S'adresser à F.-X. LANGLAIS, Giffard ou à la Cie Paquet.
Déc. 5-1 mois.

ST-PAUL, No 263: — Bureaux à louer. Dans l'Edifice Lachance, éclairés, bonne ventilation, ascenseurs à passagers et à bagages. Service de concierge, voûtes de sûreté à chaque étage. Au centre du quartier commercial de Québec. A proximité des gares C. N. R. et C. P. R. Prix modérés. S'adresser à Geo.-I. LACHANCE. Tél: 2-6403.

VACANCES D'HIVER

L'époque des voyages d'hiver est à nos portes. Si vous désirez donner suite à votre projet de voyage d'étude, de santé ou de récréation, consultez-nous. Nous vous la faciliterons considérablement et l'organisation universelle du chemin de fer PACIFIQUE CANADIEN en assurera le confort.

Songez à l'attrait des Bermudes des Indes Occidentales, la Floride, la zone du canal Panama, la Havana, la Méditerranée ou l'Amérique du Sud. Profitez de l'époque pour voyager en Californie, en Europe ou en Orient.

Venez, téléphonez ou écrivez à Charles-A. Langevin, agent du trafic-voyageurs, 30 rue Saint-Jean et gare du Palais, tél : 2-0093 et 2-0626. Représentant toutes les lignes de navigation circulant en l'Amérique et l'Europe.

LA TRAVERSE DE LEVIS, Limitée

Horaire prenant effet jeudi le 11 décembre 1924.

Service de jour de 6 hrs A. M. à 6 hrs P. M. deux bateaux toutes les demi-heures.

Le dimanche, de 6 hrs A. M. à midi un seul bateau fait le service, laissant Québec aux heures et Lévis aux demi-heures.

"VOYAGE DE NUIT"

De Québec	De Lévis
6.30 P. M.	7.00 P. M.
7.30 "	8.00 "
8.30 "	9.00 "
9.30 "	10.00 "
10.30 "	11.00 "
11.30 "	12.30 "

Jusqu'à nouvel ordre, voyage spécial de Québec à 1 hr. A. M.
Tél. Québec 2-0250 Tél. Lévis 206

Avez-vous fait votre commande d'Almanachs de L'Action Catholique ?

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que L'association d'assurance mutuelle des fabriques de la province ecclésiastique de Québec présentera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, une pétition demandant l'adoption d'un bill pour les fins suivantes, savoir :

(a) Changer son nom en celui de L'assurance mutuelle des fabriques de Québec;

(b) Refondre sa charte et mieux définir ses pouvoirs relativement à son champ d'action, à l'établissement d'un fonds de réserve commune ou pour le bénéfice particulier de ses membres, à la représentation des corporations qui en font partie aux assemblées de l'association, à la classification des édifices assurés et au prélèvement de cotisations appropriées pour rencontrer les pertes et les frais d'administration, à la réassurance et au placement de ses risques et de ceux de ses membres, à la nomination et aux privilèges d'un administrateur et du secrétaire.
Québec, 18 décembre 1924.

NADEAU & PRATTE,
Procureurs.

TARIF

1 CENTIN DU MOT : Pas moins de 25 centins par insertion, 4 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCE, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCES, REMERCIEMENTS, 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire : chaque mot additionnel : 1 centin.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 10 heures a. m., POUR LE SAMEDI jusqu'à 8½ hres a. m.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué, par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "sans nom responsable."

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

A QUEBEC où vous pouvez donner vos annonces au même taux qu'au bureau :
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 253 rue St-Joseph. Tél. 2953
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 357 rue St-Joseph. Tél. 4764
O. VEZINA & Cie Enr., confiserie, 766 rue St-Vallier. Tél. 4711
J.-A. KIROUAC & Cie Enrg., 177-80 rue Limoilou. Tél. 1974
JOS. COTE, Succ. No 5, 459 St-Joseph. Tél. 2-4555
JOS. COTE, 317-A St-Joseph. Succ. No 6 Jacques-Cartier. Tél. 2-6381
MME A. GAUVIN, 1251-B rue St-Vallier, St-Malo.
MELLE R. CLOUTIER, 1151 rue St-Vallier, St-Malo.

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'ACTION CATHOLIQUE. — TELEPHONE 8700.

L'ANGLAIS PAR CORRESPONDANCE
Des méthodes tout à fait nouvelles

Leçons soigneusement préparées donnant la prononciation juste basées sur 14 ans d'expérience dans l'enseignement.

Résultats excellents dans le moins de temps possible pour un prix minimum.

Ecrivez pour informations.
Mlle BLANCHE FISHER,
1264 Lexington Ave. Dept. 75.
New-York City.

ECZEMA

Savez-vous que l'onguent Dermique du Dr Brière, a obtenu le diplôme supérieur et la médaille d'or à Paris? Pour rifle, (eczéma), picot, gales, chapeau, corps, verrues, brulures, ulcères, vieilles plaies. Certificats de guérisons récentes produits sur demande. Pharmacie 50 cts, par malle 55 cts. Seul représentant au Canada J.-A. Devoy, 415 St-Jean, Québec.

$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire, $11,500.00.
2me prix: $2,000.00 en argent.
3me prix: $1,000.00 en argent.
4me prix: $500.00 en argent.
5me prix: $100.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets: 1 pour $0.25; 10 pour $1.00; 100 pour $5.00 ; 600 pour $25.00; 3000 pour $100.00; 25.000 pour $500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, ptre directeur ou téléphonez 6821. Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour de la malle.

DYSPEPSIE NERVEUSE

Le Gastricyl obtient son succès en supprimant la cause de la dyspepsie nerveuse. Par son composé, il favorise la digestion, absorbe les gaz et calme promptement les nerfs. La première dose prouve son efficacité. Dans les bonnes pharmacies ou sur réception de $1.25.

Dr J.-G.-A. MARCHAND,
Kedgewick, N. B.

Oct. 30-6 fois.

SERVICE DE WAGONS-LITS

Québec à New-York

VIA LE PACIFIQUE CANADIEN

Des wagons-lits directs circulent tous les jours de Québec à New-York via le PACIFIQUE CANADIEN et le Delaware et Hudson d'après l'itinéraire suivant:

Départ de Québec (Gare du Palais) à 1.30 p.m. arrivant à New-York (Gare Centrale) à 7.20 a. m. le jour suivant.

Au retour un wagon-lits direct quitte New-York (Gare Centrale) à 9.45 p. m. tous les jours, arrivant à 2.00 p. m. le jour suivant.

Raccordements pour et de Philadelphie, Washington, Atlantic City, les Carolines et la Floride.

Pour locations de places et détails complémentaires s'adresser à C. A. Langevin, agent du trafic-voyageurs ou aux agents des billets, 30 rue Saint-Jean, tél. 2-0093; Chateau Frontenac, tél. 2-1846; Gare du Palais, tél. 2-0662.

AUX ETATS-UNIS

Vos parents ou vos amis des Etats-Unis seront touchés de l'attention que vous aurez pour eux en leur faisant envoyer, à l'occasion du nouvel an, l'Almanach de l'Action Sociale Catholique.

Envoyez leur adresse, votre carte et cinquante-cinq sous au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne, Québec.

APPRENEZ LE VIOLON notre méthode assure le succès de nos élèves. S'adresser à 205 rue Richelieu de 5 à 8½ heures p. m.
Déc. 13-6 fois.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No. 4298
ANNE-MARIE LANGELIER, épouse commune en biens de J.-Alexandre Hardy, marchand d'obligations de la Cité de Québec.
Demanderesse,
VS
J.-Alexandre Hardy, du même lieu,
Défendeur.
AVIS
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le même jour de Décembre 1924.
Québec, 9 décembre 1924.
DROUIN & DROUIN,
Procs. de la demanderesse
Déc. 12-26 fois.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
COUR SUPERIEURE
No. 3862
Dame Anna Savard, épouse de Edouard-Lucien Hardy, de Québec, commerçant d'Obligations Etrangères, dûment autorisée à ester en justice.
Demanderesse,
VS
Le dit Edouard-Lucien Hardy,
Défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le vingtdeuxième jour de novembre 1924.
Québec, 11 décembre 1924.
Champoux, Coote, Mignolon,
Procureurs de la demanderesse.

DANS LA COUR SUPERIEURE,
DISTRICT DE QUEBEC,
No. 3564.
Dame ELIANE COUILLARD, de la Cité de Québec, épouse de MARTIAL CARON, de la Cité de Québec, Epicier, dûment autorisé à ester en justice.
Demanderesse,
VS
Défendeur.
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 27 novembre courant.
NADEAU & PRATTE
Procureurs de la Demanderesse.
Déc. 1-1 mois.

NOUVELLE METHODE

L'Anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 3 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à S. A. F. Fortier, St-Ubald, Co. Portneuf.

TRIBUNE LIBRE

LA QUESTION DU TRAMWAY

M. le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt votre article de vendredi dernier sur la question du tramway.

Vous avez souligné là des dangers imminents. Tous les projets qui ont été suggérés ont leur côté faible, dangereux même.

Nous n'avons pas intérêt, à Québec, à marcher dans le sentier des autres, et à adopter leurs méthodes.

Comme vous le dites, la formation d'une commission indépendante, comme à Montréal, ou même d'une commission provinciale, comme on l'a suggéré, n'améliorerait pas la situation, mais augmenterait considérablement les dépenses administratives, apporterait des retards dans l'exécution des réformes, compliquerait l'Opération du service. Ce ne serait qu'ajouter une troisième roue à une charrette.

Vous ne semblez pas enthousiaste, non plus, du service au prix de revient. En effet, cette méthode peut cacher toutes sortes de subterfuges et pourrait donner lieu à de fréquents changements dans les taux. Il est facile de jongler avec les chiffres, d'accumuler des dépenses inutiles, de faire porter à un service des charges qui n'en relèvent pas et de les dissimuler de telle façon que les experts peuvent y perdre leur latin.

J'approuve ce que vous dites au sujet de la surpercapitalisation. Si l'on faisait disparaître du bilan de la compagnie, dites-vous, le capital "mouillé", il serait plus facile de digérer les chiffres qui sont soumis.

Mais la compagnie n'a-t-elle pas offert au conseil de discuter la question à ce point de vue ? Ne demande-t-elle pas un renouvellement de sa franchise basé sur des conditions qui lui permettraient de faire face à ses dépenses d'exploitation et de payer un dividende raisonnable sur son capital réel?

La proposition que la compagnie a soumise au conseil, si je comprends bien ce que j'ai vu dans les comptes-rendus que j'ai lus, ne semble renfermer exactement ce que vous suggérez comme étant une des meilleures solutions.

Vous dites avec raison que la multiplication des contrôles ne contribuerait qu'à augmenter le coût de l'opération et à enlever des mains du conseil toute son autorité.

C'est le public qui en souffrirait de toutes façons. Le conseil de ville céderait son pouvoir entre les mains de cette commission, et cela procurerait de grasses sinécures pour quelques amis désemparés de l'administration municipale.

Notre armée de fonctionnaires civiques est déjà assez nombreuse et notre administration municipale coûte suffisamment chère.

Pourquoi irions-nous de nouveau en augmenter les charges sans nécessité?

CIVIS.

COURRIERS DE LA PROVINCE

PONT ROUGE

CHEZ LES FERMIERES

Pont-Rouge, Portneuf, 13.—Le 2 décembre dernier, d'après l'initiative de notre dévoué agronome, M. J.-A. Plante, les Dames Fermières étaient conviées à se réunir pour entendre une conférence de M. A. Désilets, directeur des cercles et de M. l'abbé Maurais, inspecteur général des écoles ménagères. Avaient bien voulu accompagner ces éminents visiteurs: M. le curé C. Dupont, notre aumônier; M. le vicaire J. Maite, M. le notaire Ed. Hamel, M.P.P., notre directeur local; M. J.-C. Magnan, toujours chez lui au milieu de nous et M. H. Chabot, B.S.A., au service de l'Entomologie.

M. Plante ouvrit l'assemblée en proposant M. le curé comme président et M. A. Désilets comme président d'honneur, ce qui reçut l'approbation de toute l'assistance. Mme Eug. Galarneau, présidente du Cercle souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs au nom du Cercle d'abord et en celui des autres Dames qui avaient bien voulu se joindre à nous. M. Plante fut chargé de présenter les conférenciers et nous lui devons de sincères félicitations pour la délicatesse déployé envers chacun.

Je n'entreprendrai pas de raconter au long les intéressantes conférences qui nous ont été données. il faudrait une plume plus habile que la mienne, je me contenterai de quelques notes principales mettant en relief les grandes idées énoncées.

Le premier orateur fut M. le curé, après des paroles de bienvenue aux visiteurs, il se dit heureux autant que fier de son cercle de Fermières, souhaitant le voir toujours fonctionner dans un esprit de droiture et de soumission envers l'autorité religieuse et remplissant ainsi le but pour lequel il a été fondé; il finit par des conseils tout paternels à notre égard.

Vint ensuite M. Désilets, dont l'éloge n'est plus à faire. Il débuta par des félicitations à l'adresse du cercle, de la bonne entente parmi les membres et la satisfaction de la part de la première autorité, nous sommes heureux lorsque nous trouvons cette concorde, dit-il, à cause des fruits qu'elle comporte: Attacher la jeunesse au rôle des pères, surveiller la continuation de la vocation du peuple, qui est agriculteur, pour qu'il conserve sa foi, sa langue, sa liberté constitutionnelle. La conduite des peuples se juge par l'histoire. Nous avons une histoire, nous avons été un peuple heureux parce que nous avons vécu la pensée de nos aïeux, nous devons imiter leur générosité. Pour que les oeuvres sociales prospèrent, il faut qu'elles s'inspirent de l'unité paroissiale, c'est l'esprit paroissial qui fait la force du peuple canadien. Les cercles ont un but à remplir, le point difficile, "combattre l'indifférence d'une partie de la classe féminine pour la cause agricole". Les écoles ménagères travaillent à rendre la tâche plus facile et plus agréable. Les agronomes travaillent aussi dans le même sens. Les expositions, concours sont des moyens pour faire aimer l'agriculture aux jeunes. Il nous annonça aussi l'ouverture d'un comptoir de vente à Québec pour différents ouvrages d'industrie domestique.

Seconde bonne nouvelle, le projet d'un congrès général des Cercles de Fermières; nouvelles qui furent bien accueillies par toutes les intéressées.

Nous ne saurions trop remercier M. Désilets de son intéressante conférence, comme l'a fait remarquer M. Plante, notre Cercle est un peu privilégié, grâce à sa proximité de Québec il a facilité la visite de notre dévoué directeur général.

M. Hamel, invité à prendre la parole, dit qu'il serait mieux de se taire; il se joint à M. le Curé pour féliciter et remercier d'avoir invité de si éloquents conférenciers. Il nous promit de travailler davantage pour notre cercle et nous annonça une nouvelle recrue dans la personne de sa femme. (Appl.)

Ce fut au tour de M. l'abbé Maurais. Nous l'attendions avec un brin de curiosité, nous n'avons pas été déçues dans notre attente. Tout le long de son discours il a su nous captiver par sa parole chaude et pénétrante et sa pensée exprimée dans un langage simple, clair, à la portée de tous. Il nous entretint de l'oeuvre que poursuivent les écoles ménagères qui est de conserver la jeune fille de la campagne à la terre, faire revivre par ses mains le travail ancestral, filage, tissage, et aussi de l'économie domestique, faire le compte de la préparation des menues d'un repas. Il ne faut pas que la jeune fille instruite rougisse de devenir la femme d'un cultivateur. Mieux vaut ne pas faire d'études, si l'instruction a pour but de détourner de la vie rurale. Instruite et faire une fermière c'est là que le travail est merveilleux. M. l'abbé nous dit encore quel beau rêve, je fais pour l'avenir, en voyant cette pléiade de jeunes filles qui étudient l'art ménager, ce qui nous assure une génération de femmes fortes pour le bénéfice de la patrie.

Nous sommes convaincus que M. l'abbé Maurais conduira à bonne fin l'oeuvre commencée par son regretté prédécesseur, feu l'abbé Olivier Martin.

Vint ensuite M. J.-C. Magnan, que nous voyons avec joie au milieu de nous, comme toujours il sur nous amuser et nous intéresser. S'adressant à M. l'abbé Maurais, moi, dit-il, je travaille à préparer des garçons pour nos jeunes filles . . . Il faut que la formation des jeunes gens soit au niveau de celle des jeunes filles, il faut leur donner l'esprit d'ordre, d'économie, le désir de s'instruire des meilleures méthodes, sortir de la routine. Il eut de bons conseils pour maintenir la bonne entente entre les membres du Cercle, juger toute chose avec largeur de vue, sans personnalité, quand il y a une idée d'énoncée, on pense à l'idée et non à celle qui l'a présentée. Il nous communiqua aussi l'intention qu'avaient les Fermières de Deschambault de nous visiter.

Nous sommes assurées qu'il y aura profit des deux côtés et nous remercions M. Magnan de son message.

M. Plante remercia en termes heureux les dignes conférenciers et visiteurs, disant que l'agriculture est une seconde religion qu'il faut l'étudier chaque jour et l'enseigner plutôt par la pratique que par la théorie, ce dont il nous donne lui-même l'exemple. Monsieur le curé annonça alors qu'il projetait le projet d'une journée sociale pour les Dames de Sainte-Anne et les Demoiselles Enfants de Marie de la paroisse invitant par le fait même les éminents conférenciers de ce jour, nous souscrivons de notre dévoué Pasteur, souhaitant que cette journée soit " La fête des Mères et que la belle devise de notre cercle "Tant vaut la Fermière, tant vaut la Ferme" soit de plus en plus comprise et appréciée.

Une Fermière.

LAURIERVILLE

BAPTEME

Laurierville, Mégantic, 15.— Le 10 du courant a été baptisé: Joseph, Denis, Claude, fils de Adélard Samson et de Albina Faucher de cette paroisse. Parrain : Ernest Faucher, employé du C. N. R., marraine: Eugénie Roy, son épouse oncle et tante de l'enfant.

Mme Vital Faucher, aïeule du baptisé, tenait ce dernier sur les fonts baptismaux.

DE PASSAGE

Les 7 et 8, M. et Mme Honoré St-Hilaire et leurs deux bambins, Pierre et André, de Québec, étaient de passage chez M. Eusèbe Roberge, M. P.

Les mêmes jours, Mlles H. Reid et Ant. Demers, MM. Henri-Louis Roberge et Léonard Demers, de Thetford-Mines étaient de passage chez MM. Eusèbe Roberge, Zoel Comtois et Alcide Demers.

L'IMMACULEE-CONCEPTION

Le 8, jour de la fête de l'Immaculée-Conception, la principale fête eds Enfants de Marie, il y eut communion générale de celles-ci, après laquelle quatre nouvelles étoiles se sont fait recevoir Enfants de Marie. Ce sont: Mlles Marguerite Bergeron, Marie et Dona Desmarais et Jeannette Routhier, Mlle Flore Houde a été affiliée à la dite Congrégation le même jour.

Pendant la messe, la quête a été faite au profit de la Congrégation par Mlles Berthe Bilodeau et Jeannette Martineau. Après la messe il y eut la réunion générale de tous les membres pour procéder à l'élection des officières qui ont été choisies comme suit: Mlle Amanda Normand, réélue présidente: Mlle Laurina Gagné, ass.-présidente; Mlle Antoinette Mercier, réélue secrétaire-trésorière; Mlle Bertha Gingras et Eva Martineau, lectrices; Mlle M.-Anna Bergeron, sacristine; Mlle Doléa Laverdière, portière.

DE RETOUR

M. Emile Rousseau est de retour d'un voyage à Ste-Croix, Laurier Station et St-Agapit de Lotbinière.

EN CONGE DE CONVALESCENCE

Mlle Agathe Gilbert est à passer quelque temps chez sa mère, Mme Agapit Gilbert, au presbytère pour se reposer. Elle était pensionnaire au couvent de Plessisville où elle est tombée malade.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le 9 du courant, a été chanté dans l'église paroissiale, le service anniversaire de Dame Léon Mercier. Parents et amis étaient présents.

"UN JOYEUX".

LA VISITATION

L'IMMACULEE

La Visitation, Yamaska, 13.—La fête de l'Immaculée-Conception a été célébrée ici avec solennité. Notre chorale, composée de vingt-six voix, sous la direction de M. Arthur Raymond, a exécuté avec succès la "messe de S.-Dominique", par Hamma. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Walter Houle, professeur au Séminaire de Nicolet.

DIVERS

M. Hermann Houle a été élu marguillier en remplacement de M. Alfred Moulin, sortant de charge.

—M. Perreault, inspecteur de beurreries & fromageries, est venu nous donner une intéressante conférence sur l'industrie laitière.

BAPTEMES

Le 8, M. et Mme Omer Jutras, une fille, Marie-Noella. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Jutras.

—Le 9, M. et Mme Omer Beaulac, un fils, Joseph-Jean-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Dupuis.

COURCELLES

DIVERS

Courcelles, Beauce, 15. — M. Eugène Goulet, et Mlle Lucienne Labbé de Montréal étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme N. Labbé, le 8 décembre.

—Mme V. Gonthier et Mlle Cécile, sa fille en promenade à Mégantic dimanche.

—M. Georges Garant passe quelques jours à Lambton chez ses parents et nombreux amis.

—Mme Alphonse St-Pierre est de retour de l'Hôtel Dieu de Québec où elle a suivi un traitement; espérons qu'd'ici à quelque temps son rétablissement sera complet.

—M. et Mme Alphonse Roy de St-Samuel en visite cette semaine, chez leurs parents, étaient parrain et marraine, pour un nouveau-né sous le toit de M. et Mme Xavier Roy.

Aussi M. et Mme G. Tardif, parrain et marraine, d'un nouveau-né chez M. Emile Lessard.

Nos félicitations.

L'IMMACULEE

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec beaucoup de piété. Il y eut beaucoup de communions; procession et litanies de la Ste Vierge dans l'intérieur de l'église, indulgence en faveur des Tertiaires, et beaux cantiques, etc.

OU PASSEREZ-VOUS LA NOEL

De toutes les fêtes de l'année aucune ne rapproche davantage les familles que celle de la Noël. Fussiez-vous aux extrémités de la terre, vous désireriez être à la maison pour ce beau jour et vous y seriez s'il était possible. Autrefois, lorsque les facilités de transport étaient limitées, on parcourait plusieurs milles et on endurait de grandes fatigues afin de revoir les parents et les amis en ce jour de Noël. Les conditions sont bien différentes aujourd'hui: le chemin de fer moderne vous permet de traverser le continent en quelques jours, avec tout le confort possible. Cette année, encore, tout indique que le trafic à l'occasion des fêtes sera aussi considérable que durant les années dernières et afin que les voyageurs puissent atteindre leur destination rapidement et confortablement. Le Chemin de Fer Canadien National fait des préparatifs à l'avance.

Ceux qui désirent défrayer les dépenses de voyage de leurs parents ou amis n'ont qu'à déposer le montant désiré chez le plus proche agent du Canadien National. Un de nos représentants délivrera les billets, sans frais aucun, aux intéressés dans l'espace de quelques heures. Lors de votre vacance de Noel voyagez par le Canadien National.

Les voyageurs s'éviteront des ennuis en achetant leurs billets le plus tôt possible.

Dépêchez vos souhaits de Noel par la Compagnie de Télégraphe Canadienne Nationale. Expédiez vos présents de Noel par la Compagnie de Messageries Canadienne Nationale.

Radio

Continental Limited

Canadien National

Le Service Supérieur à travers le Canada.

Le "Continental Limited" quitte Montréal à 10.15 p.m. tous les soirs.

Ce train comprend des wagons-lits modèles, wagons-lits touristes, wagons-observatoire avec compartiments, wagons-restaurant et wagons-colons.

Le radio est une des attractions nouvelles de ce train.

A partir de l'instant où vous montez à bord du "Continental Limited" aux voitures toutes d'acier, jusqu'à l'instant où vous en descendez, au terme de votre voyage, le service le plus parfait qu'on puisse désirer sur un transcontinental vous entoure constamment.

Comme train de luxe du Chemin de Fer National du Canada entre Montréal, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, en suivant le parcours d'une des routes de choix pour la Californie, le "Continental Limited" renferme tout ce qui peut contribuer au confort, à la commodité et à l'agrément des voyageurs.

Cuisine incomparable: par la variété et la qualité; lits spacieux et confortables; radio dans les wagons-observatoire donnant cotes du marché, nouvelles et amusements; employés attentifs et courtois allant au devant de vos moindres besoins. Allez dans l'ouest par le "Continental Limited."

Réserves de places et détails complets au

Bureau de Billets en Ville

10 rue Ste-Anne, — — Tél: 2-0529.

CANADIEN NATIONAL

RADIO

PROGRAMME

MERCREDI

WLW	(309)	Cincinnati.— 9 heures à 11 heures.
KDKA	(326)	Pittsburg.— 5 heures à 9 heures.
WBZ	(337)	Springfield.— 5 heures à 8 heures.
WGI	(360)	Medford.— 7 h. 30 à 9 heures.
WDAR	(395)	Philadelphie.— 7 h. 30 à 11 heures.
WJZ	(455)	New-York.— 7 h. 30 à 11 heures.
WIP	(509)	Phila elphie.—6 heures à 7 h. 30.

Bulletin de réception de la veille

N. B. — Le bulletin ci-contre indique la réception moyenne du Radio dans la ville de Québec. La réception est faite au moyen d'un appareil régénératif ordinaire muni de 2 étapes de basse fréquence. Audition par les acoustiques.

BONNE

LAVOIE
RADIO NEUTRODYNE
173, Rue Du Pont, Québec.

LE PERE NOEL VIENT DE S'INSTALLER A "L'ACTION CATHOLIQUE"

A son arrivée, il nous a félicité d'avoir distribué des portraits de Mgr J.-Alf. Langlois.

"Ceux que j'ai vus dans mes voyages et mes courses, dit-il, à travers le pays, ont donné satisfaction partout.

Sur son conseil nous continuerons jusqu'au 20 décembre l'envoi en double des portraits, de Mgr l'Auxiliaire de Québec.

N EN PLUS A TOUS CEUX qui enverront leur bulletin de souscriptions rempli, le Père Noel mettra sa carte de visite dans l'enveloppe que leur rapportera le reçu officiel.

On sait ce que signifie la carte de visite du Père Noel : c'est un cadeau, une surprise ! !

Donc c'est le temps plus que jamais de remplir votre bulletin de souscription afin d'avoir la carte de visite du Père Noel accompagnée de ses étrennes.

Tout le monde doit écrire, car il y a des cadeaux à l'Action Catholique pour tous.

A tout abonné qui nous fera parvenir son abonnement, que cet abonné demeure à la ville ou à la campagne; qu'il reçoive l'édition quotidienne ou hebdomadaire, nous enverrons avec plaisir ce souvenir précieux du Père Noel par la malle.

Tel que dit plus haut, écrivez dès aujourd'hui, envoyez-nous votre bulletin de souscription et aussitôt, sans délai, nous vous retournerons vos deux portraits de Mgr Langlois.

Vous avez peut-être hésité jusqu'à ce jour pour écrire : mais à présent il n'est plus de mise de retarder encore. Des milliers de portraits de notre nouvel Auxiliaire se trouvent maintenant dans des milliers de foyers chrétiens et catholiques. Ce portrait a vraiment sa place chez vous et vous devez le procurer. Ecrivez aujourd'hui, N'hésitez pas.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Découpez soigneusement et envoyé au Père Noel à l'"Action Catholique", 103 rue Ste-Anne, Qué.

Bon Père Noel,

Vous trouverez ci-inclus la somme de .... pour un an d'abonnement à l'édition quotidienne ou hebdomadaire.

Signé ....

Paroisse .... Comté ....

....

P.-S.—Vous voudrez bien m'expédier par le retour du courrier deux portraits de S. G. Mgr Langlois tel qu'annoncé plus haut avec votre carte de visite.

Edition quotidienne à la campagne	$4.00
Edition quotidienne à la ville	5.00
Editon Hebdomadare à la campagne	2.00
Edition Hebdomadaire à la ville	3.00

N'envoyez pas l'argent dans une enveloppe. Servez-vous plutôt de bons de postes ou de chèque ACCEPTES, PAYABLES au pair à Québec.

Il y a avantage pour les abonnés de se servir du bulletin de souscription.

Dans tout foyer chrétien doit se trouver l'Action Catholique.

Si vous recevez déjà le journal, découpez la bande-adresse et incluez-la dans votre demande de renouvellement.

Vive le Père Noel.

COURRIERS DE LA PROVINCE

LAC EDOUARD

Lac-Edouard, Portneuf, 12. — Dimanche soir, le 7 décembre, les patients du Sanatorium du Lac se joignaient à un groupe d'amis pour célébrer, aussi dignement que possible, l'anniversaire de leur dévoué directeur médical, M. le Dr. J.-A. Couillard auquel ils ont offert une perche de ligne en bambou. Une adresse, style simple mais genti, a été lue par Mlle Marthe Audet qui a présenté, à Madame Couillard, un superbe bouquet de roses thé et d'oeillets, gage parfumé de l'estime et de la reconnaissance des patients et patientes.

Notre incomparable médecin, quoique très ému, a remercié avec toute l'éloquence que nous lui connaissons. Puis, tous prirent part à une partie de carte des plus animée, et pour cause: de riches et nombreux prix, dûs à la prodigale générosité des amis de la maison et à celle des patients, attendaient les vainqueurs.

A la salle à manger, décorée pour la circonstance, nous avons dégusté, à la demie-clarté des bougies de fantaisie et avec un entrain, que seul, surpassait la qualité des mets, un succulent goûter don aussi gracieux que discret d'une patiente.

Le chant de :"Il a gagné ses épaulettes" a dignement clôturé cet te fête dont le souvenir demeurera ineffaçable grâce à l'amabilité du personnel qui avait mis son dévouement et des salles spéciales à la disposition des organisateurs.

Etaient présents comme invités M. le Dr et Mme J.-A. Couillard, M. et Mme Albert Gobeil, M. et Mme Albert Gobeil, M. et Mme E. Gobeil, M. Neuville Belleau, M. Bernard Devlin, M. le Dr et Madame Moffet, M. le Dr. Arthur Laberge, médecin-résident à l'hôpital Laval, M. le Dr. et Mme J. E. LaForest, M. Gustave LaForest, MM. les abbés Z. Ménard, Lucien Leclerc, Alp. Tremblay, R. Devarennes, Arthur Larouche. Les patients et patientes, infirmières et gardes-malades ainsi ue quelques autres personnes.

PRINCEVILLE

IMPOSANTES FUNERAILLES

Princeville, Arth. 11. — C'est avec regret que nous annonçons la mort de Mme A. Champoux, née Cédulie Thibodeau, décédée le 6 décembre, à l'âge de 76 ans et 3 mois, après une longue maladie soufferte avec résignation.

Ce fut une femme de bien, et elle est morte comme elle a vécu en prédestinée.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux M. Amédée Champoux, sa fils M. l'abbé Armand Champoux vicaire à Tingwick deux filles Cordelia et Alice, cette dernière religieuse depuis 15 ans chez les Révérendes Srs. de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet, en religion, Révérende Soeur Ste-Sabine.

Ses imposantes obsèques ont eu lieu en l'église paroissiale à 8-30 h. le 9 décembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Pellerin, professeur au séminaire de Nicolet.

M. le chanoine S. Poirier officiait au service. Il était assisté de M. l'abbé Bourbeau curé de Tingwick et de M. l'abbé J.-A. Pellerin.

Une messe basse fut dite à l'autel latéral par M. l'abbé E. Armand Champoux fils de la défunte.

Au choeur M. l'abé Cyrille Morvan.

Le deuil était conduit par son époux M. A. Champoux, son beau frère M. B. Champoux et Madame Champoux de St-Wenceslas; ses nièces, Mlles Marie-Louise et Elmire Malouin, Madame Richard Bertrand, M. et Mme E. Racine, Mlle Anna Juneau, son neveu M. André St-Hilaire, tous de Québec, M. et Mme Olivide Marcotte de Kingsey Falls, Mme Benj. Tremblay de Richmond, Mme Fernand Ducharme de Montréal.

Suivaient le cortège, M. le maire Alphonse Bordeleau et Ludger Pellerin, maire de la paroisse, Dr. J. A. Brassard Norbert Nolin, L. Samson, Edm. Talbot, Joseph Rousseau, B. Feeney, N. P., B. Talbot, Ths. Beaudet, G. E. Nadeau, Arth. Fréchette, Ena Fréchette et Charles Nolin de Nicolet, Frs. Collin, N. Marcotte, S. Marcoux, Dr P.-M. Nadeau, R. Sévigny, Daniel Brie, Hector Roux, Elz. Blanchette, Alphonse Talbot, Désiré Trottier, Ernest Collin, L. S. Samson, Gatien Damouse, O. Poisson, Alphonse Allard Fidèle Gosselin, Onésime Simard, Elz. Lachance, La. Riard, A. Girouard, Auguste Lehoux, Alcide Pepin, E. Blanchette, Raoul Hébert, et une foule d'autres.

Plusieurs offrandes de messes, bouquets spirituels, et sympathies ont été offerts à la famille.

Nous offrons à M. et Mme Champoux et à sa amille nos plus sincères condoléances.

NOTES

Mme Philippe Lachance et sa fillette Berthe sont allées visiter leurs parents à Sherbrooke.

M. J.-Chs. Samson, avocat à Coaticook de passage chez son père M. Léon Samson.

Mme Fernand Dehearne et son fils Michel de Montréal sont en promenade chez le Dr Brassard.

Mlle Mariette Picher de Québec a passé le dimanche dans sa famille.

M. Roger Nadeau E. E. M. et S. Nadeau, E. E. C., de l'Université Laval de Québec sont venus passer le dimanche chez leur mère Madame G. Nadeau.

M. et Mme Jos. Thibault sont allés à Victoriaville.

WATERVILLE

DECES

Waterville, Compton, 11. — La mort, cette terrible faucheuse est venue jeter le deuil dans plusieurs familles en venant frapper Madame Veuve Lessard de Compton.

Cette dernière était chez sa fille Mme A. Bérubé à Waterville et quand le matin du 2 décembre, elle se leva pour faire quelques petits travaux elle tomba la figure contre terre. Son gendre et sa fille se hâtèrent de la relever, ils la pensait seulement évanouie, mais non la mort avait déjà fait son oeuvre .. Quelle ne fut pas la désolation de tous lorsqu'on vint leur apprendre cette triste nouvelle.

On ramena la chère défunte à sa maison, le même jour et l'on s'empressa de faire venir les enfants éloignés. Tous étaient présents.

Mme Jos. Viens, East Hatley, Mme Alphonse Cloutier, de Vallée Jonction, Oscar et Raymond Compton, Placide de Daaquam, Mme V. Boutin, Black Lake, Mme Adolphe Bérubé, Waterville, M. Emile Lessard Lac Frontière, M. Adrien, Edgar et Lionel, Mlles Eveline et Eva de Compton. Outre ses enfants assistaient aux funérailles M. et Mme Jean Gagnon et . G. Gagnon, ses frères de Montréal, MM. Omer Poulin, Joseph Lessard, M. et Madame Léonce Lessard, M. et Mme Joseph Dulac, Daaquam, Alcide et Ubald Gagnon de Compton, ses neveux Mme Charles Bernard Beauceville, Mme Placide Lessard, marchand, Mlle C. Doyon, ses nièces, St-Joseph et presque toute la paroisse de Compton et des paroisses environnantes.

La défunte laisse our pleurer sa perte de nombreux enfants de frères et des soeurs. A tous nos plus sincères sympathies.

NAISSANCE

Dimanche, a été baptisé en notre église Joseph-Arthur, enfant de M. et Mme W. Bernard.

Parrain et marraine, M. et Madame Arthur Petit.

Portait l'enfant, Mme Félix Carrier.

FUNERAILLES

Samedi dernier eurent lieu le service et les funérailles de Mlle Aurore Perron, décédée jeudi le 4 M. le curé Godbout officiait.

Son cousin Antonio Dutil conduisait le deuil; les porteurs étaient P. et R. Besette, J. M. Petit, G. Pouliot, Armand Bureau et T. Lessard. Assistaient Mlles Dutil, M.-Blanche Mercier, M. et Mme Ovide Lebrun, Mme André Petit, M. G. Petit, M. Picard, R. Gerrais, M. Letourneau, Victor Mercier, Mme V. Mercier, M. Loiselle, M. M. Bureau, M. Pouliot, M. Jos. Verrier, M. Ed. Girardin, M. E. Bessette, M. Fortier, Mme F. Lemieux, et son fils Henri, Mme Veuve Cousineau et son garçonnet, M. P. Lessard, M. L. Roy, Mlle Cécile Denis et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Elle laisse pour la pleurer son père, sa mère, des frères et des soeurs.

NOTRE-DAME MONT-CARMEL

L'IMMACULEE

N.-D. du Mont-Carmel, Kam. 12. —La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée ici d une manière des plus solennelles. A la messe basse à 7 h 30, il y eut communion générale. A la messe paroissiale chanté par M. le curé, le sermont fut donné par M. l'abbé Rivard, professeur au Collège de Ste-Anne. Dans l'après-midi, il y eut réception de nouvelles Enfants de Marie. Onze jeunes filles de la paroisse se sont enrôlées sous la bannière de de Marie Immaculée.

BAPTEMES

Le 9 novembre, a été baptisée Marie-Rose-Hélène, enfant de M. et Mme Ribert Raymond.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

Le 13, Joseph-Léopold, enfant de M. et Mme Antoine Levesque. Parrain, M. Hermini Laine, et marraine, Marie Lavoie.

Le 25 Léopold-André, fils de M. et Mme Alphonse Lévesque. Parrain et marraine M. et Mme Thomas Poulin, oncle et tante de l'enfant.

Le 17, Joseph-Pierre-Fernand, fils de M. et Mme Louis Barbeau. Parrain et marraine M. et Mme Pierre Lavoie, grands parents de l'enfant.

Le 25, Marie-Yvette-Rollande, fille de M. et Mme David J. Desjardins. Parrain et marraine M. et Mme Achille Lavoie, de St-Ludger, Rivière du Loup, oncle et tante de l'enfant.

Le 27, Marie-Marthe, enfant de M. et Mme Joseph Lévesque. Parrain et marraine M. et Mme Louis H. Lévesque, grands parents de l'enfant.

Le 24 novembre, a été inhumé M. Jean-Baptiste, époux de feu Aurore Anctil décédé l'avant-veille à l'âge de 85 ans. Une affluence des plus considérables ont assisté aux funérailles.

Nos sympathies à la famille.

ST-CASIMIR

DECES

St-Casimir, Portneuf, 11.— Le 8 de novembre, décédait pieusement dans le Seigneur, entouré de tous les membres de sa famille, M. Napoléon Galarneau, époux bien-aimé de Dame Phébée Paquin, épouse inconsolable.

Les funérailles ont eu lieu dans cette paroisse le 12 novembre.

Deux bannières étaient en tête du cortege: la bannière du Sacré-Coeur et la bannière de St-François..

La croix était portée par M. George Naud, de Deschambault, beau-frère du défunt.

La dépouille mortelle était portée par ses frères et beaux-frères MM. Joseph et Ludger Galarneau, de St-Gilbert; Israel Paquin, Montréal: Sévère Paquin, Grondines; Hildevert Paquin, St-Gilbert et Bertrand Giraud. M. Eleucippe Proulx, autre beau-frère, conduisait le charriot.

Dans le cortège on remarquait: ses enfants, M. et Mme Arthur Galarneau, de Montréal; M. Joseph Galarneau, de Québec; MM. et Mmes Prosper Galarneau, St-Casimir; Wilfrid-J. Tessier, son gendre et sa fille Mlle Rose-Alma Galarneau, de St-Casimir; ses frères, M. Joseph et Ludger Galarneau, de St-Gilbert; M. et Mme Alfred Galarneau, de St-Alban; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Israel Paquin, de Montréal; Eleucippe Proulx, Georges Naud de Deschambault; Bertrand Giraud, St-Gilbert; M. Pierre Savard de St-Ubald, M. et Mme Prosper Paquin Mlle Alphonsine Paquin, MM. et Mmes Hildevert Paquin, de St-Gilbert; Sévère Paquin, Grondines.

Ses neveux et nièces: M. Joseph Paquin et M. André Galarneau; M. et Mme Odilon Perron, St Gilbert; MM. Hildevert Savard, Louis Drouin, Alphonse Drouin St-Ubald.

Un grand nombre d'amis parmi lesquels on remarquait de St-Gilbert: MM Edmond Groleau, et Ludger Perron; MM. et Mmes Oscar Paquin, Albert Petit, Jos. Groleau, Seriot Paquin, Sévère Paquin, Mme Joseph Gignac, Mlle Rachel Perron, M. Ovilda Baril, de St-Alban; de Deschambault: MM. Tancrède Bonille, Alfred Dolbec, F.-X. Perron, M. et Mme Arthur Paquin, Mme Fortunat Paquin, Robert Paquin Louis et Arthur Paquin; de Québec: M. et Mme Henri St-Michel; MM. Arthur, Honoré, Théodore, Georges-Henri et Maurice Moreau, Mme Delphis Carpentier, M. Mme Cl. Brodrigue; de St-Ubald: M. et Mme F. Fortin, M. L. Fortin, fils, Mme Théophile Delisle, Dr R. Côté, Henri Gagnon, Mlle Rita Fortin, Henri et Charles Hardy, Mme Vve Drouin, Mme Bussières, M. Louis Auger; de Grondines: M. Charles Laganière; de St-Alban: M. et Mme Thérèse Naud; de St-Nicolas: Benjamin et Albert Gosselin; de Champlain: M. Richard Labissonnière; de Montréal: M. et Mme Sifroid Frenette, de St-Alban: M. C. Naud, M. et Mme Arthémis Baril; de St-Marc des-Carrières: M. et Mme Ludger Cloutier, Mme Francis Naud: Des Trois-Rivières: M. Alphonse Doré; de St-Casimir: MM. Cl. Martin, Philias Genest, Oscar Paquin, Ed. Bolly, Isidore Genest, Archille Contant, Adolphe Duchesneau, M. et Mme Jos. Rivard, Geo. Sauvageau M. et Mme S.-Germain, notaire N. H. Tardif, notaire Jos. Lacoursière Jos.-C. Martin, M. A. Mayrand, M. et Mme Joseph-C. Trottier, Hégésippe Tardif, X. Trottier, Arthur Contant, Léboire Duchesneau, Eudore Gingras, maire, L. Trottier, C. Leduc, Roch Tessier, Alex Fournier,, Jos Doré; de St-Thuribe: MM. Alfred Lachance Delphis Lachance, Alfred Foley, Léon Bélanger: de la Pérade: Dr Ph. Dolbec, M. D.

La levée du corps fut faite par M. le curé McCrea, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Paul Bouillé et Fournier, vicaires.

L'orgue était tenu par Mme Drolet. Au choeur, on remarquait: MM. Oscar, Jos, Jean Lacoursière, Alfred Foley, Armand Lachance, J.-B. Dumas, F. Dubois, Henri Mongrain, Auguste Barbeau, Henri Bélanger, Sifroid Frenette, notaire Tardif, Jos Petit, X. Perron, Ludger Cloutier, Ernest Carrier, Elz. Duchesneau, Oréus Naud Alb. Petit.

Ont chanté: le Misereremini, M. Henri Bélanger; Deum veneris, M. Alfred Foley; Crucifix, M. Oscar Lacoursière et M. Ernest Carrier.

La famille a reçu un très grand nombre de bouquets spirituels, témoignages de sympathie, etc.

DRUMMONDVILLE

EUCHRE

Drummond, 12. — Les jeunes gens ont organisé une partie de euchre, au profit du cercle des amusements: les recettes sont assez bonnes. Un $2.50 en or fut raflé et gagné par Mlle Bourgault, institutrice.

LA STE-CATHERINE

La traditionnelle fête de la Ste-Catherine n'a pas passé inaperçue dans la paroisse. Chez M. Xavier Charpentier ont réuni leurs nombreux parents et amis pour se régaler de la bonne tire canadienne, et tous s'amusèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

NOTES

Mlle Béatrice Allard est revenue de l'hôpital de Sherbrooke où elle a subi avec succès une opération pour appendicite.

M. Eugène Gagnon de Montréal est en promenade chez son père M. Gagnon qui est gravement malade.

M. A. Simoneau est revenu de l'Ouest où il a travaillé aux récoltes.

M. Pierre Bernard est revenu d'une promenade à Lachine.

Mme Rémi Auger de Macamic est en promenade chez son père M. L. Gagnon son frère Ernest, ses soeurs Mme Adélard Boisvert et Mme L. Simoneau.

ST-DENIS

NOTES

St-Denis Kam. 12 — Mlles. Eloïse et Julienne Barnard, sont de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

Mme Ths. Leclerc, ainsi que leur jeune fille M.-Marthe, après passé l'été à St-Pacôme, nous sont arrivés pour passer l'hiver parmi nous.

M. l'abbé Léo Dumais du collège Ste-Anne est venu prêter son concours à notre curé pour la fête de l'Immaculée Conception. M. l'abbé Emile Hudon, de Ste-Anne, était parmi nous le 28, et collectait pour l'aide à Ste-Anne.

ST-CHARLES

INCENDIE

St-Charles de Mandeville, Mask. 12. — Un incendie s'est déclaré chez M. Ernest Savoie; vers les 3 heures du matin; tout fut détruit. Madame Savoie eut justement le temps de sortir de la maison avec ses deux jeunes enfants. M. Ernest Savoie était parti pour les chantiers quelques jours auparavant.

VENTE

M. A. Dulac a vendu ses terres à M. Alfred Bergeron; ils nous ont quitté le 9 décembre pour aller demeurer à Wonsocket où M. Dulac compte plusieurs parents entr'autre, sa mère, deux frères et deux soeurs. Nous leur souhaitons "bonne chance".

CONVALESCENT

M. Mousseau dont nous annoncions l'accident au précédent courrier à dû se rendre à l'hôpital des Trois-Rivières. On nous dit que son état s'améliore sensiblement.

DEPART

MM. Calixte Desjardins, J. Dauphinais et Gandias Baril, sont partis pour un voyage aux Etats-Unis.

M. Fortunat Paquin est revenu d'une promenade à Montréal.

Mme Frs. Gervais de Montréal chez sa soeur Mlle Laura Prescott, est revenue d'un voyage à Montréal.

M. J. E. Veillette de Ste-Geneviève de Batiscan mère de notre curé est en visite au presbytère.

Mme J. Monbert est revenue d'une promenade de trois mois en Belgique; son pays natal. M. et Madame Monbert nous ont quitté quelques jours après pour aller passer l'hiver à Montréal.

MARIAGE

M. Antoine Prescott veuf de feu Melvina St-Yves à Mme Clarisse Robert veuve de feu L. Héneault.

—:o:—

Que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire : j'ai fait ce que j'ai pu.

Pour Rhumes, Grippe, Influenza
et comme préventif prenez les tablettes laxatives
Take Laxative Bromo Quinine tablets
Les premières Tablettes mises sur le marché contre le Rhume et la Grippe.
Plus d'un Quart de Siècle d'usage prouve son innocuité.
La boite porte la signature,
E. W. Grove
Prix 30c. Fabriquées au Canada.

LES ENFANTS PLEURENT POUR LEUR "CASTORIA"
SPECIALEMENT PREPARE POUR LES BEBES ET LES ENFANTS DE TOUS AGES.
Mères! le Castoria de Fletcher a été employé depuis au-delà 30 ans comme un substitut inoffensif pour l'Huile de Castor, Parégorique et autres sirops calmant. Ne contient aucun narcotique. Direction sur chaque paquet. Recommandé par tous les médecins. La sorte que vous avez toujours achetée porte la signature de
Chas H. Fletcher

L'ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
112 pages : 20 articles dont 19 sur des sujets canadiens.
EXTRAITS nombreux et variés de bons auteurs canadiens. Statistiques. Variétés. Bons mots.
90 ILLUSTRATIONS dont
1 très beau hors texte en couleurs
79 reproductions de sujets canadiens
8 reproductions de tableaux ou sculptures de Maitres
12 dessins à la plume
12 reproductions de monuments religieux.
7 portraits.
Prix : 50 sous l'unité port en plus.
$5.10 la douzaine port en plus.
$37.50 le cent port en plus.
PLUS DE LA MOITIÉ DU TIRAGE DÉJA VENDUE
Qu'on se hâte de donner sa commande
LE SECRETARIAT DES OEUVRES, 105, rue Ste-Anne, Québec

Le Bon Vieux PEG TOP 5c
Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

DANS UNE JOURNEE
NOUS INSTALLONS UNE
"FOURNAISE SANS TUYAUX"
CHEZ VOUS

Vous ne connaitrez plus les tourments du froid lorsque vous aurez une fournaise "LEGARE" sans tuyaux dans votre maison. Elle peut être installée dès demain si vous êtes prêt. POURQUOI VOUS EN PASSER lorsqu'elle coûte si bon marché ?

TELEPHONEZ-NOUS
GRATUITEMENT nous irons visiter votre maison et vous soumettre nos prix.
NOUS VOUS REMBOURSERONS votre argent si, après installation, notre fournaise ne rencontre pas les garanties données.
NOUS AVONS LA FOURNAISE pour livraison et installation immédiate. Aucun retard.
DES MILLIERS en usage prouvent notre service irréprochable.

25% A 50% D'ECONOMIE DANS LE COMBUSTIBLE
PROPRETÉ ABSOLUE
CHALEUR CONFORTABLE DANS TOUTE LA MAISON

273 RUE ST-PAUL -:- TEL : 2-6850
COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

Dent pour dent

Les journaux locaux nous rapportent depuis quelque temps une difficulté, née du travail qui se ferait en vue de l'agrandissement du port de Québec. Ces travaux se faisant en dehors des limites de la municipalité, pour être plus juste dans la municipalité de Sillery, cette dernière aurait imposé une taxe spéciale pour tous les charretiers qui ne sont pas de Sillery et veulent charroyer aux fins des dits travaux. Des protestations sont actuellement soulevées et l'affaire est portée au Conseil municipal.

Généralement parlant nous sommes contre ces taxes qui retombent toujours sur l'ouvrier ou le consommateur. Il y a bien d'autres moyens de protéger le travail local, et nous ne sommes pas en faveur de l'imposition d'une taxe contre le travailleur d'une municipalité voisine. . . . . .

Seulement, si nous sommes opposé à cette taxe d'une manière générale nous verrions d'un excellent oeil que toutes les municipalités qui taxent les ouvriers de Québec soient également et supérieurement taxées pour leurs ouvriers qui viennent travailler chez nous.

Les travaux du Havre de Québec commencent, mais en fin de compte ils finiront. La Ville de Québec restera, elle. C'est pourquoi nous trouvons absolument impolitique et contraire aux intérêts ouvriers qu'une municipalité voisine, qui se trouve à avoir du travail par le seul fait de l'activité de Québec, puisse se croire autorisée à charger une taxe spéciale pour les charretiers de Québec qui veulent bien travailler aux travaux qu'ils ont eux-mêmes obtenus.

Une taxe imposée par la municipalité de Sillery pourrait bien n'avoir qu'un effet temporaire, pendant qu'une taxe correspondante imposée par Québec aurait un effet permanent.

Et nous serions en faveur de l'imposition d'une taxe contre tous les ouvriers des municipalités où une taxe est imposée contre les ouvriers Québecois.

Thomas POULIN.

ASSEMBLEES SYNDICALES

AUJOURD'HUI

A la Bourse du Travail. Fraternité des tailleurs de cuir; Fraternité nationale des tanneurs-corroyeurs, mégissiers et patenteurs.

DEMAIN

A la Bourse du Travail. Union nationale catholique des journaliers.

LES SOUHAITS DE SIR HENRY THORNTON

LE PRESIDENT DU C. N. R. ENVOIE SES REMERCIEMENTS SES SOUHAITS A TOUS SES EMPLOYES

Montréal, 15. — Par l'entremise du Canadien National Railway Magazine, Sir Henry Thornton, président du réseau national vient d'adresser aux chefs de services et employés du Canadien National ce message de fin d'année.

"Douze mois se sont écoulés, 12 mois de travail ardu et de sincère coopération qui ont vu le Canadien National avancer un peu plus vers le but qu'il se propose. Il y a un an je vous remerciais pour l'excellent service donné à la compagnie, et maintenant qu'une nouvelle année s'est écoulée, je désire vous exprimer ma sincère satisfaction pour tout ce que vous avez fait durant l'année. Ensemble, nous avons confronté des obstacles et les avons franchis, nous avons rencontré des difficultés et les avons surmontées, nous avons travaillé ferme et gaiement tout le temps et le succès ne pouvait manquer de récompenser pareils efforts.

"A ceux d'entre vous qui sont en relations intimes avec le public et à ceux qui sollicitent le trafic des marchandises je désire exprimer ma satisfaction pour leur travail. Courtoisie, empressement et la bonne volonté de faire un peu plus que l'absolument nécessaire nous ont gagné des amis et augmenté notre chiffre d'affaires. Notre concurrence dans la lutte des affaires a été loyale et ouverte et ceux qui se sont battus à découvert ont été supportés de tout coeur par ceux qui étaient en arrière, par l'armée inconnue et cachée des employés du Canadien National qui ont rendu possible le développement d'un service qui s'améliore tous les jours. Je fais ici allusion à ceux qui n'appartiennent pas au service du trafic. Qu'un homme enlève la neige sur le quai d'une gare où travaille à rendre plus douce la voie ferrée; il n'importe, les services qu'il rend sont appréciés. Comme on l'a déjà dit, même ceux qui veillent et attendent sont utiles. Ceci s'applique aussi à tous les départements qui ont rendu des services signalés au cours de l'année écoulée en amenant des voyageurs et en obtenant de marchandises à transporter pour la compagnie.

"Les chefs de services et moi-même apprécieront leur travail. Les affaires n'ont pas été des meilleures dans le monde au cours de l'année qui se termine et le Canada comme les autres pays a connu une crise de dépression mais avec les perspectives qui s'ouvrent devant nous et l'esprit qui anime la grande famille du Canadien National nous allons faire face à l'année qui commence avec courage et enthousiasme. Chacun aborde l'année nouvelle bien déterminé à faire mieux qu'il a fait en 1924. Je profite de cette occasion pour vous souhaiter à tous un joyeux Noel et une bonne et prospère année".

PELERINAGE INTERNATIONAL

Suite de la première page

avocat Corsanego, que ses membres ne nourrissent aucune aversion contre ceux qui se sont livrés contre elle à d'odieuses agressions, qu'"elle oublie les offenses et pardonne chrétiennement aux offenseurs".

Quant à l'oeuvre de formation dont elle veut être le foyer, de nombreux signes attestent l'esprit de suite avec lequel elle est conduite et la fécondité de ses méthodes. Notons-en un tout de suite : la Jeunesse catholique italienne, devient un "Séminaire" de vocations sacerdotales. S. Em. le cardinal Laurenti ne manqua pas de souligner, dans son éloquent discours, ce symptôme si plein de promesses :

A l'enthousiasme avec lequel vous avez parlé des "vocations", j'ai compris qu'ils sont nombreux parmi vous ceux qui ont choisi, de préférence à toute carrière humaine, le service du Seigneur à l'autel... ceux que, parmi vous, le Seigneur a déjà appelés à son divin ministère, et ceux qui, devant moi, entendent à leur tour l'appel mystique, je les baise au front.

Toutes les idées abordées dans ce Congrès ont trouvé leur plus haute expression dans la parole auguste du Pape lui-même, qu'intéressent avec la Jeunesse catholique italienne toutes les Jeunesses catholiques du monde.

Le Souverain Pontife reçut les Congressistes dans la salle Clémentine. Le président Corsanego résuma en un mot l'ambition des Jeunes catholiques d'Italie : **"Sentire cum Ecclesia. Vivre dans une totale unanimité avec l'Eglise.**

Brièvement, avec des formules lapidaires, il dit comment les membres de l'association avaient, dans ces deux dernières années, réalisé leur programme : "Prière, action, sacrifice."

Le caractère eucharistique de leur "piété" était allé s'accentuant; la pratique des retraites fermées se généralisait toujours davantage et, fruit consolant de cette intensification de la vie surnaturelle, on avait vu éclore parmi eux nombre de vocations sacerdotales.

Quant à "l'action" : "ayant restreint les manifestations extérieures d'apparat, nous nous sommes appliqués "à faire de chacun de nos cercles comme une école où le jeune homme trouvât tous les éléments d'une saine formation religieuse, morale, civique, sociale", pour se préparer à manifester leurs principes chrétiens dans la vie privée... et aussi, après une solide et complète formation, dans la vie publique".

"Sacrifice" enfin : "le troisième mot de notre programme ne fut pas, durant les deux années qui s'achèvent, observa M. Corsanego, une vaine étiquette : cercles, aumôniers et jeunes gens durent souvent subir des outrages pour l'amour de Dieu et de son Eglise. Le pardon, toujours invoqué sur ceux qui nous offensèrent et sur nous ceux qui offensèrent (douleur plus cuisante pour nous) les douces images de Jésus-Christ et de son Vicaire, le reconfort de votre paternelle bienveillance ont récompensé nos sacrifices au delà de nos désirs : plus de 1,000 nouveaux cercles se sont unis à notre organisation..."

DISCOURS DE PIE XI

Dans une attachante causerie, le Saint-Père tint longtemps suspendu à ses lèvres son juvénile auditoire.

Non, vous n'êtes pas des serviteurs devant leur maître, leur dit-il d'abord, en retorquant une formule par laquelle le président de la Jeunesse catholique avait terminé son adresse, vous êtres tout au plus, des serviteurs devant le serviteur des serviteurs de Dieu. Nous sommes tous des serviteurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tous des serviteurs, des sujets, dans la plénitude du mot, avec tout ce que ce terme peut exprimer de fidélité, d'affection, de dévouement; tous sujets du Roi immorte des siècles, des peuples et de chaque âme en particulier...

Obligé de choisir parmi le flot de pensées qui montait de son coeur, le Pape voulut tout d'abord féliciter ces jeunes gens du travail qu'ils avaient accompli dans leur assemblée si débordante de vie...

Il constata l'opulence de la moisson qu'avait produite depuis la précédente audience générale de la Jeunesse catholique italienne la fidélité de ses membres à leur programme de prière, d'action et de sacrifice.

Tout compte fait, observa-t-il, il s'est constitué, durant ces deux ou trois ans, un nouveau cercle par jour: nulla dies sine linea... se traduit pour nos jeunes gens par nulla dies sine circulo.

Nous en avons remercié Dieu, en ces jours surtout durant lesquels Notre coeur a été continuellement avec vous... Le dimanche excepté, où suivant Notre coutume, Nous avons offert le Saint Sacrifice pour l'Eglise de Rome et du monde, c'est à votre intention spéciale que Nous l'avons célébré, pour faire monter vers Dieu Notre hymne de remerciement et en même temps pour appeler sur vous de nouvelles grâces qui vous assistent tout le long de votre chemin.

Mais le Pape se plut à souligner la beauté du voeu que le Congrès avait exprimé par la formule célèbre : sentire cum Ecclesia... être la garde noble, l'avant-garde de l'Eglise; faire, en sorte, que le désir, la volonté, le dessein de l'Eglise soit le désir, la volonté, le dessein de tous les jeunes gens de l'Action catholique".

...Avec l'Eglise! Vous voyez comme on marche bien, quand on marche de concert avec l'Eglise. Vous l'avez éprouvé en ces deux ou trois ans qui s'annonçaient si troubles d'abord, et si orageux ensuite, si difficiles, si menaçants. Et pourtant quel magnifique chemin vous avez parcouru! Et pourtant ce n'est pas la tempête qui vous a vaincus, c'est vous qui avez vaincu la tempête. Nous vous dirons ce que Nous disions, durant l'été dernier, à environ cent mariins anglais, réunis en ce même lieu, en Notre présence. Tournez les yeux : voyez, là-haut, cette fresque qui représente la tempête en fureur et les flots qui menacent de submerger une barque... Mais celle-ci ne s'enfonce pas; elle résiste toujours et elle est toujours victorieuse, parce qu'elle est toujours conduite par le même Pilote —quelle que soit la personne humaine qui le représente,—Jésus-Christ Notre-Seigneur, le tout-puissant Verbe de Dieu. C'est pourquoi sentant vivement toute la gloire du passé et pleins de confiance dans l'avenir nous avons fêté avec tant d'éclat, après seize siècles, un centenaire aussi solennel et aussi mémorable que celui de Saint-Jean de Latran.

Avec l'Eglise! Nous savons que, du fond du coeur, avec l'impétuosité de votre enthousiasme, vous ajoutez : et avec le Pape, avec le Vicaire, le représentant de Jésus-Christ, avec le continuateur de son oeuvre, à laquelle il a promis son indéfectible assurance...

LES JEUNES A ROME

Parmi les projets de la Jeunesse catholique, il en est un que S. S. Pie XI a béni tout particulièrement :

"Nous avons lu", dit-il, "que vous voulez, l'an prochain, venir faire pénitence à Rome. Vous voulez faire le pèlerinage de la Jeunesse catholique, un pèlerinage saint, sérieusement chrétien, d'une del'année jubilaire, de l'année sainte. Soyez les bienvenus! Parmi les pèlerinages qui s'annoncent tous chers—le vôtre comptera parmi les plus aimés, les plus consolants. Nous goûtons déjà, par avance, la joie du jour où il Nous sera donné de voir une jeunesse aussi choisie réunie sous Nos yeux. Venez. Nous vous trouverons de la place. Nous Nous rappelons ce que disait en une semblable circonstance Notre grand prédécesseur Léon XIII : Saint-Pierre est grand. Au besoin, pour un pèlerinage pareil au vôtre, la basilique même de Saint-Pierre servira de salle d'audience. Vos projets hardis vont même peut-être plus loin encore, car il Nous semble avoir entendu parler aussi d'un pèlerinage international. Que les jeunes gens de toutes les nations soient les bienvenus! Quel magnifique spectacle! Quelle imposante affirmation! Quelle édification! Quelle gloire pour Dieu! Quels effets de salut pour les âmes! Combien d'âmes, devant un pareil spectacle, briseront les amarres qui les tiennent attachées à la fange terrestre, pour prendre l'essor auquel Dieu les invite!

JEUNES ET HOMMES

Dans la dernière partie de son discours, Pie XI, donna la solution définitive à un problème qui avait

LES SPORTS D'HIVER SONT ORGANISES

Le club Frontenac tient sa première réunion, hier soir, au Chateau Frontenac--- Nombreux discours---Les officiers du club sont choisis --- Pour le tourisme d'hiver.

Hier soir avait lieu, au Château Frontenac, sous la présidence de monsieur J.-H. Fortier, la première réunion du club des sports d'hiver Frontenac, qui a été formé, comme on le sait, dans le but de promouvoir les sports à Québec au cours de la saison d'hiver.

Monsieur Fortier avait à ses côtés l'hon. Frank Carrel, 1er vice-président et monsieur E. DesBaillets, secrétaire-trésorier. On remarquait aussi dans l'assistance, les échevins J.-A. Lesage et Arthur Duquet, M. B.-A. Neal, gérant du Château Frontenac, M. J.-E. LeBlanc, agent du service des voyageurs du C. N. R., M. C.-A. Langevin, agent du service des voyageurs du C. P. R., M. Arthur Scott, M. J. Duchastel de Pont-Rouge, M. Alleyn-O. Seymour, M. Jos. Poulot, représentant l'Association des marchands-détaillants, le capitaine Emile Trudel, chef de police, M. J.-L. Lamonde, président du Cercle des voyageurs de commerce, M. Henri Fontaine, gérant de l'Aréna, M. Robert Myrand, 1er vice-président de l'Union des raquetteurs de Québec, etc.

Monsieur J.-H. Fortier, dans un long discours, a exposé la raison d'être du club. Le C. P. R. et le Château Frontenac, qui en dépend, vont dépenser, cette année, des sommes considérables pour annoncer Québec comme centre des sports d'hiver et attirer ici les touristes durant la saison hivernale.

"Il y a, à Québec", dit M. Fortier "tout ce qu'il faut pour rendre très attrayants les divers genres de sport. Nous avons nos clubs de hockey, de ski, de raquette, de curling, et le reste. Avec la coopération et le bon vouloir de tous ces clubs, il n'y a pas de doute possible que les sports d'hiver de la vieille capitale seront goûtés par les touristes qui nous visiteront. Le club Frontenac ne fera pas appel aux souscriptions. Tout ce qu'il demande, tout ce qu'il espère, c'est l'enthousiasme du public pour diriger vers notre ville le mouvement des touristes, attendu que les touristes, en hiver comme en été, augmentent le commerce d'une façon aussi profitable qu'inattendue. Tout le monde peut aider à rendre notre ville aussi attrayante que possible pour les étrangers; les uns en décorant de multiples façons leurs établissements, d'autres en faisant construire des monuments de glace petits ou grands, d'autres encore en participant aux divers concours organisés.

"Nos sports d'hiver", poursuivit le président, "seront dirigés par un expert en la matière, M. E. des Baillets. M. Des Baillets a fondé et dirigé pendant trois années consécutives, au lac Placide, un club fameux, le Snow Birds Club. Il a organisé des épreuves internationales très admirées et rendu cet endroit extrêmement populaire. Il nous sera donc un précieux collaborateur dans l'organisation de notre carnaval d'hiver, cette année."

Monsieur Fortier annonça que le Lieutenant-Gouverneur a accepté la présidence d'honneur du club Frontenac.

Il eut plusieurs autres discours par l'hon. F. Carrel, M. DesBaillets, l'échevin Lesage, M. J.-L. Lamonde, M. J. Duchastel de Pont-Rouge, M. Henri Fontaine, le Capt Emile Trudel, chef de police, et M. R. Myrand.

Le comité des sports d'hiver Frontenac a été composé comme suit:

PRESIDENT HONORAIRE

Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable M. Pérodeau.

VICE-PRES. HONORAIRES

L'hon. M. L.-A. Taschereau, M. E.-W. Beatty, S. H. le Maire, M. Joseph Samson, le brigadier-général J. P. Landry, C. M. G., l'hon. M. Gerard Power, M. C. L., l'hon. sénateur D.-O. L'Espérance.

PRESIDENT

M. J.-H. Fortier.

1er VICE-PRESIDENT

L'hon. M. Frank Carrel, M. C. L.

VICE-PRESIDENTS

M. Henri Gagnon, M. Paul Armitage, le général T.-L. Tremblay, C. M. G., D. S. O., M. Preston Davie.

SECRETAIRE-TRESORIER ET DIRECTEUR DES SPORTS

M. E. Baillets.

COMITE EXECUTIF

M. J.-H. Fortier, l'hon M. Frank Carrell, M. C.-E.-E. Ussher, le général Tremblay, M. E. Baillets, M. Alleyn-O. Seymour, M. Paul Armitage, M. B.-A. Neale et M. C.-A. Langevin.

COMITE CONSULTATIF

M. L.-J.-A. Amyot, M. Oscar Auger, l'hon M. Antonin Galipeault, M. R.-G. Amyot, M. Norman Brown le lt.-col. R.-M. Becket, M. W.-D. Baillarger, le Dr. W.-A. Bruette, M. Harold Blair, M. Henri Bray, M. Desmound Clarke, M. Maurice Dupré, C. R., M. Onésime Chalifour, l'échevin Arthur Duquet, M. Henri Fontaine, M. W.-P. Good, M. Emile-J. Hébert, M. R. Jess, M. J.-L. Lamonde, M. P.-A. Gravel, M. J.-E. Leblanc, M. G.-I. Lachance, M. C.-A. Langevin l'échevin J.-A. Lesage, M. J. Duchastel de Pont-Rouge, M. J.-A. McManamy, M. G. S. McDougall, M. R. Myrand, M. John-H. Price, M. Aug. Pion, l'échevin Dr. Eudore Parent, M. Jos. Pouliot, M. Gordon Ross, le vicomte de Roumefort, le colonel J. Sharples, M. Arthur Scott, M. Robert Taschereau, le capt. Emile Trudel, M. Edouard-G. Tanguay, et M. C.-R. Turner.

agité durant le Congrès. Fallait-il maintenir l'article de l'ancien règlement, qui fixait à 30 ans pour les hommes mariés et à 40 ans pour les célibataires la limite d'âge des membres de l'association? Il faut modifier cette disposition, décida le Pape, car cette limite d'âge est trop reculée.

Mais le Pontife ne se borna pas à cette indication sommaire. Comparant l'Association de la Jeunesse catholique "à la vasque centrale d'une superbe fontaine", il montra dans les innombrables organisations d'adolescents le flot qui devait la renouveler sans cesse.

Ce sont des groupements de piété, de sanctification proprement dite, ce sont des groupements de piété et de culture; ce sont des groupements de piété et d'éducation physique... Pourquoi tant d'excellentes institutions ne pourraient-elles pas se rattacher à la Jeunesse catholique? Il resterait peu de chose à faire pour donner corps à cette organisation. C'est déjà un fait presque accompli en nombre d'endroits, il est ébauché presque partout. Le succès sera assuré par le concours des évêques, des curés et de tous ceux qui se dévouent à ce genre d'oeuvre.

A son tour, la Jeunesse catholique doit déverser son trop-plein dans l'organisation des Hommes catholiques, qui se forme à côté d'elle, sans fixer à cet égard une limite d'âge différente pour les célibataires et les hommes mariés.

A Washington, rappela le Pape, eut lieu récemment la manifestation annuelle de l'Association du Saint-Nom, à laquelle assista le président même des Etats-Unis. On y vit de 150 à 200,000 hommes, au sens propre du mot, parce que dans cette Société du Saint-Nom on passe à 20 ans parmi les anciens elle s'y enrichit ainsi sans cesse de forces nouvelles et vigoureuses.

L'âge de 40 ans, au contraire, est, au jugement du Saint-Père, une limite trop reculée : les Hommes catholiques ont droit à une collaboration moins tradive. Les jeunes gens, d'ailleurs, veulent être les avant-gardes de l'Eglise, de sa généreuse milice. Sainte et noble pensée, dont l'Eglise se réjouit. Mais cette mission convient mieux aux plus jeunes : l'Eglise peut leur demander parfois de saintes audaces; aux hommes, non. Ceux-ci représentent la famille. Différentes sont les tâches des uns et des autres...

Ayant couronné par ces directives les éloges et les encouragements qui avait prodigués à son jeune auditoire, le Saint-Père bénit avec effusion toute la Jeunesse catholique d'Italie et, avec elle, les Jeunesses catholiques de toutes les autres nations, mais il tint à réserver une bénédiction spéciale à tous ceux qui, dans ces derniers temps, avaient eu à souffrir quelque chose pour l'amour de l'Eglise.

Que la connaissance de leurs souffrances, ajouta le Pontife, et celle, plus édifiante encore, du pardon chrétien qu'ils ont donné à leurs agresseurs soient un sujet de fierté et un stimulant pour tous les fils de Jésus-Christ en Italie et dans le monde. Ce n'est pas seulement le coeur du Pape, c'est le Coeur de Jésus qui se glorifie d'eux devant Dieu et devant les hommes!

L'EDUCATION PHYSIQUE

Au cours de son discours, le Souverain Pontife eut l'occasion de préciser, en quelques phrases rapides mais lumineuses, l'utilité de l'éducation physique dans les oeuvres de jeunesse :

De l'éducation physique, votre Congrès s'est occupé, et non seulement pour répondre aux exigences du moment, mais pour la chose en elle-même, parce qu'il s'agit de donner l'âme un organisme robuste, **mens sana in corpore sano;** il ne s'agit pas de s'adonner au sport, de cultiver le corps pour le corps lui-même, mais de fortifier le corps au profit de l'âme, de faire du matériel en vue du spirituel.

Offre Spéciale POUR FETE DE NOEL

500 Oranges sucrées sans noyau $4.50
1-4 Minot Pommes pour cuire $0.40
1-4 Minot Pommes pour la table $0.50
200 Caisses de Pommes Fameuse ou McIntosh . $3.45
150 Barils Pommes de Conserve $4.50
200 Barils Pommes Stark ou Baldwin, Dom. No 1 $5.50
100 Barils Pommes Greening ou Baldwin, Dom. No 1 6.50
150 Barils Pommes Spy Ontario, Dom. No 1 ... $7.50

DINDES ET POULETS

200 Dindes de 8 à 15 lbs $0.38
300 Oies de 8 à 12 lbs $0.23
2000 lbs Poulets $0.25

SPECIAL

10 lbs Sucre Granulé . $0.78
1 Tin Confiture, 4 lbs . $0.45
2 lbs Bonbons clairs . $0.25
2 lbs Bonbons français et Chocolats $0.35
1 Boite Chacolat Ass. 5 livres $0.95
1 Boite Chacolat et Bonbons, 5 livres $1.24

Nous acceptons les commandes de la campagne.

ARTHUR THIVIERGE
368 rue St-Joseph, Tél: 2-5572

ST-BARTHELEMI

BAPTEMES

St-Barthélémy, Berth. 15 — Le 11 novembre, Marie-Marguerite-Gabrielle fille de M. et Mme R. Gervais de St-Viateur.

Parrain et marraine, M. et Madame Hercule Gervais.

Le 16 novembre, Jos.-Armand, fils de M. et Mme Adélard Sarasin.

Parrain et marraine, M. et Madame Nap. Sarasin.

Le 17 novembre, Marie-Thérèse-Cécile, fille de M. et Mme Avila Plante.

Parrain et marraine, M. et Madame Jos. Mercure.

Le 21 novembre Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Ernest Brunette.

Parrain et marraine, M. et Mme Adl. Carpentier.

Le 30 novembre, Jos.-Urbain-A. fils de M. et Mme A. Massé.

Parrain et marraine, M. et Madame Aldéric Farly.

Le 1er décembre, Joseph-Richard fils de M. et Mme R. Plante.

Parrain M. René Plante, marraine Mlle Cécile Plante, frère et soeur de l'enfant.

Le 5 décembre Joseph-Richard-Robert, fils de M. et Mme Lucien Plante.

Parrain M. J. B. Lincourt, arrière grand père de l'enfant, marraine Mme J. Plante grand'mère de l'enfant.

SEPULTURE

Le 18 décembre Jules Bélair fils de M. et Mme Augustin Bélair, décédé à l'âge de 2 mois.

DECES

Le 17 novembre a eu lieu le service de Mme Olivier Bélisle.

La défunte était âgée de 41 ans. Elle laisse dans le deuil son époux M. Olivier Bélisle et plusieurs enfants, son père, M. Jos. Brulé, deux soeurs Mme Joseph Michaud de St-Charles et Mlle M. Brulé de St-Barthélémi.

Nos sympathies.

PASTILLES au MENTHOL de LUDEN CONTRE la TOUX
Rendent la Respiration plus facile.
Soulagent votre gorge et votre nez et facilitent la respiration.

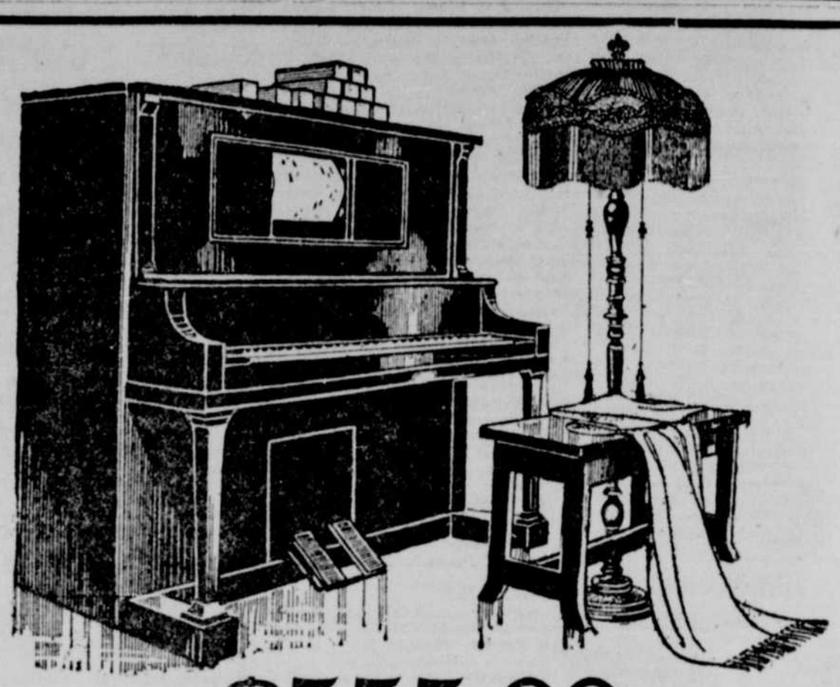

$555.00

36 MOIS POUR PAYER ----- SANS INTERET

Voici un exemple des valeurs incroyables dont vous pouvez bénéficier durant notre

Grande Vente de Pianos

Spéciale Pour les Fêtes

Ce superbe Piano automatique "Wagner" style Boudoir, acajou ; exactement comme la vignette, avec la Lampe, la Draperie, le Banc et 15 rouleaux de musique, vous sera livré au bas prix et conditions ci-dessus.

CETTE VENTE SE TERMINERA SAMEDI SOIR, 20 DECEMBRE

$10 COMPTANT —vous assurent la livraison de n'importe quel Piano Droit. Balance en 36 Versements Mensuels Egaux, sans Intérêt.

$15 COMPTANT vous assurent la livraison de n'importe quel Piano automatique. Balance en 36 Versements Mensuels Egaux, Sans Intérêt.

GRATIS

Avec Chaque PIANO NEUF

Nous Donnons Gratuitement

Une superbe Lampe de Piano, Une Draperie de Piano, Un Banc, et, avec les Pianos-Automatiques, nous ajoutons 15 rouleaux de musique, au choix.

Les Lampes sont de toute beauté. Vous pourrez choisir la votre parmi toutes celles qui sont à l'étalage et marquées de .....

$30 à $40

Autres Valeurs EN Pianos Droits

WAGNER Boudoir Acajou	$335
WAGNER Colonial Acajou	$355
EVERSON Boudoir Noyer	$395
SCHUBERT Boudoir Acajou	$430
SCHUBERT Colonial Acajou	$450
SCHUBERT Louis XV Acajou	$465
N.S. WILLIAMS Bungalow	$575
N.S. WILLIAMS Louis XV	$650

Autres Valeurs EN PIANOS Automatiques

WAGNER Boudoir Acajou	$555
WAGNER Colonial Acajou	$575
SCHUBERT Boudoir Acajou	$665
SCHUBERT Colonial Acajou	$675
EVERSON Louis XV Acajou	$675
SCHUBERT Louis XV Acajou	$695
N.S. WILLIAMS Puritan	$850
N.S. WILLIAMS Louis XV	$885

ECHANGEZ VOTRE VIEUX PIANO

A cause de notre facilité de distribution par toute la province, nous allouons LES PLUS HAUTS PRIX pour Pianos Usagés. C'est le temps de venir échanger votre vieux Piano à de vraies bonnes conditions.

NOTRE MAGASIN EST OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRS

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE
142 -- rue St-Joseph 142

- COMMERCE ET FINANCE -

A NEW-YORK

(Par Neuville Belleau & Cie)

VALEURS	Clôt. préc.	11 hres
Amer. Woolen	65 1-2	
Amer. S. Ref.	53	54
American Can.	150 1-2	151
Am. Int. Corp.		
Am. Bosch. Magneto	34 3-8	
Am. Sum. Tobacco	12 1-2	
Alcohol	84 1-2	
Anaconda	42	
Am. Car Foundry	180 1-8	
Am. Locomotive	86 3-4	
Atchison Ry	118 1-2	118 7-8
Allis-Chalmer		
Baltimore & Ohio	81 5-8	82
Beet Sugar	43 1-2	
Bethleem Steel	48 3-4	
Baldwin Locom.	125 1-4	125 1-4
Butte & Superior	21 3-8	21 1-2
Burns Bors "B"	23 1-4	
Cosden Oil	26 1-8	
C. P. R.	150 1-4	
Crucible Steel	72 3-4	
Corn Products	42 1-2	
Calif. Petroleum	22 1-2	
Chesapeake & Ohio	65 5-8	
Central Leather	20 5-8	
Cuban Amer. Sugar	29 1-2	
Cuban Sugar p	13 3-8	
Chandler	35 1-2	
Davison Chemical	43 5-8	
Erie	31 3-4	
Erie 1st Pfd		
Endicott Johnson		
Famous Players	94	
Great Nort. pri.		
Gulf S. Stell	81 1-2	
General Asphalt	56 5-8	
General Motors	61 1-2	
Goodrich	36 3-4	37
Hudson Motor	33 7-8	34 1-4
Independent Brew.		
Ind. Brewing Priv.		
Inspiration Copper	30 1-2	
Int. Paper	51 1-4	
Kennecott	54 1-8	54 1-4
Kansas City & S.	35 3-8	
Lehigh Valley	77 1-2	
Marine	14	
Marine privilégié	43 5-8	
Miami Copper	22 3-4	22 5-8
Mexican Seabord	20 1-4	
Marland Oil	37	
Missouri Pacific	33 1-4	
Missouri Pac. priv.	71 1-8	72 3-8
Maxwell Motors "B"		38 7-8
Maxwell Motors "A"	87 1-4	83
Middle States Oil	1 1-2	
New York Air Brake	49 3-8	
Norfold & Western	124 1-8	
Northern Pacific	70 3-4	71 1-4
New Haven	29 1-2	
New York Central	117 1-2	117 1-8
Nevada Copper		
Pittsburg Brew. Com		
Pittsburg Brew. Pr.		
Pan. American	58	
Prode. & Refiners	28 1-2	
Pere Marquette	70	70
Pressed Steel Car		
Pac. Oil	51 3-8	
Philippe Petroleum	35 1-4	
Reading	75 1-4	76 1-4
Ry Steel Springs	131 1-2	
Rubber	41	41 1-8
Republic Steel	55 3-4	
Royal Dutch	48	
Repogle	21 3-4	
Studebaker	43 1-2	44 1-8
Southern Ry	77 1-2	
Smelter	89	88 7-8
Southern Pacific	102 7-8	
St. Paul	17	
St. Paul privilégié	28	28 5-8
Stromberg Carburat.	68 1-2	
Sinclair Oil	16 1-4	
St. Louis Southw. P.		
St. Louis S. Com.	52 1-4	
Tennessee Copper		
Texas Pacific	45 7-8	
Union Pacific	149 1-2	149 1-4
U. S. Steel	118 1-4	118
Union Bag		
Utah Copper		
Canadiam	28 3-8	
Westinghouse	69 1-4	69
Willys-Oveland	10 1-2	
White-Motor	70 1-4	71 1-2
Virginia Chem. Priv.		
Wabash "A"	60	60 1-2
Wabash Com.	14 1-2	
Packard	39	
Brooklynn Transit.	29 1-2	39
Mineri Kansas	52	
Am. Amer. B.	57 1-2	

M. HERRIOT

Suite de la page 3

crocher le diplôme, encombrer la société au détriment de l'enfant pauvre rejeté de l'ordre social.

Vous voyez que la République pour nous ce n'est pas une association pour la colation de profit, c'est un moyen de perfectionnement moral. Nous y travaillons avec une foi inlassable.

MAIS L'HEURE EST DIFFICILE

"L'heure, mes chers amis républicains, a conclu le président du Conseil, est terriblement difficile. Un instant surpris par notre écrasante victoire du 11 mai, nos adversaires se reprennent, complotent, se rapprochent, cherchent des appuis. Ils ont encore pour eux des forces considérables. Et ce que je vous demande avec force, à vous qui avez participé au grand élan qui a donné à la France la victoire du 11 mai, c'est de ne pas laisser s'amoindrir ce grand élan. Continuez à aimer ceux qui mènent la bataille au milieu de vous, soyez unis!"

Le président du Conseil a quitté ensuite Epinal pour Paris où il est rentré ce matin.

VIOLENTES MANIFESTATIOSS CONTRE M. HERRIOT A NANCY

Pensant que M. Herriot, retour de Saint-Dié et d'Epinal, passerait par la gare de Nancy, des milliers de manifestants s'étaient portés aux alentours pour le conspuer au passage. Le président du Conseil déjà échaudé dans les Vosges apprit-il ce qu'on lui réservait en Lorraine? Toujours est-il qu'il changea d'itinérhire et regagna Paris en brûlant Nancy pour bifurquer par Port-d'Atelier.

Cependant les manifestants, dont le plus grand nombre avaient pénétré sur le quai, virent, à l'heure indiquée, venir un train qu'ils prirent pour le train ministériel. Ce fut par une bordée de sifflets qu'ils l'accueillirent. Ces sifflets ponctuaient les cris de "A bas Herriot! Vive la France. . . A bas les chéquards . . ." Refoulés par la police, les manifestants se rendirent à la préfecture en continuant de conspuer Herriot. Ils furent dispersés avant d'y parvenir. Une quarantaine d'arrestations furent opérées, mais aucune n'a été maintenue.

A MONTREAL

(Par L.-G. Beaubien & Cie)

VALEURS	Clôt. préc.	11 hres
Abitibi	61 1-4	
Asbestos Corp.	38 1-2	
Asbestos Corp., priv.		
Atlantic Sugar		
Atlantic Sugar, priv.		
Bell Telephone	139 1-2	139 1-2
Brazilian Traction	53 3-4	
British Empire Steel		
B. E. S., 1re Pfd.		
B. E. S., 2nd		8
Brompton Pulp.	31	
Can. Car Foundry	46	46 7-8
Canadian C. P. Pfd	92	
Canadian Cement	90 3-4	
Can. Cement, Pfd	81	81
C. Converters		
C. Cottons		
Can. Cottons, Pfd.		
Can. Gen. Elec. pfd.	19	19
Can. Md. Alchohal	11 1-4	
Can. SS. Lines	46 1-2	46 1-2
Can. SS. Lines Pfd	47 1-2	47 1-2
Consolidated Smelt.	29	
Detroit United	82	
Dominion Bridge		
Dom. Canners	114 1-4	
Dominion Glass		
Dom. Steel, Pfd		
Dom. Textile		
Dom. Textile, Pfd		
Howard Smith		
Howard Smith, Pfd		
Lake of Woods	185	
Laurentide Pulp	81 5-8	
MacDonald		
MacKay Co		
Montreal Power	149 3-4	151 3-4
National Brew	61 7-8	
Ogilvie Flour Mills		
Ont. Steel Prod.		
Penmans Ltd	150	
Peter Lyall Cons.		
Price Bros	36	
Quebec Power	91 3-4	92
Que. Ry. Bonds	90	
Southern Can Pow.		
Shawinigan	132	
Spanish Ry	102	112 3-4
Spanish R., Pfd	83	
Steel of Canada	107 1-4	107
Steel of Can., Pfd		
St-Lawrence		
St-Maurice Pulp	59	
Tuckette Tobacco	56 1-2	
Twin City		
Toronto Rails	38	
Wayagamack		38
Winnipeg Ry		
Winnipeg Ry, Pfd		
Banques		
Commerce	198	198
Hochelaga	189	
Montréal	172 1-2	
Molsons		
Nova Scotia	227	229
Royal	206	
Union		

LES FACULTES

Suite de la première page

Rumeau, évêque d'Angers et chancelier de l'Université catholique; Grellier, évêque de Laval; Dupare, de Quimper; Arlet, d'Angoulême; de Durfort, de Poitiers; Le Fer de la Motte, de Nantes; Garnier, de Luçon; Grente, du Mans; Costes, de Telmesse. M. le vicaire général Guillevic représentait Mgr l'évêque de Vannes, souffrant.

Un auditoire très dense et très attentif écouta avec beaucoup d'intérêt la lecture des différents rapports: de M. le secrétaire général, de MM. les doyens et directeurs des Facultés et Ecoles, de Mgr le recteur. L'impression qui s en dégagea fut celle d'un progrès continu.

S. Em. le cardinal Charost remercia successivement les rapporteurs avec infiniment d'esprit et de coeur: il tint l'assistance sous le charme. Il eut un mot particulièrement délicat pour Mgr Legendre, son ancien maître. Il s'inclina avec une affection profonde et émue devant le comte du Plessis de Grenédan, son ancien élève: "Il ne se le représente plus, dit-il, qu'entre deux héros: son père, tombé à Patay, à 60 ans passés, et son fils glorieux, frappé en pleine fleur de jeunesse et d'époque, en plein ciel. De tels sacrifices, qui ont prolongé après la guerre l'héroïsme de la guerre, pèsent dans la balance divine en faveur de la France, qui a tant souffert." Avec beaucoup de délicatesse, le cardinal archevêque de Rennes se plut à reconnaître le mérite des professeurs; il voulut donner de son estime un témoignage public en nommant chanoine honoraire M. l'abbé Diès, bien connu du monde savant, qui a fort admiré les deux traités de Platon, édités par lui l'an dernier, dans la Collection Guillaume Budé.

Mgr Arlet prononça ensuite un remarquable discours, hommage à la vérité, qu'il faut aimer pour la défendre et la faire triompher.

S. Em. le cardinal Charost entira la conclusion: "La vérité des maîtres, ici, l'enseignent avec dévouement, parce qu'ils la cherchent avec amour, pour une brillante jeunesse, toujours plus nombreuse et avide de l'entendre."

BONS DE LA VICTOIRE

(Par L.-G. Beaubien & Cie)

Echéances	Intérêt	Prix	Rendement
1925x	5 %	100.90	4.08%
1927x	5 ½-2%	103.10	4.37
1927	5 1-2%	102.65	4.55
1928	5 %	100.90	4.75%
1931x	5 %	102.00	4.68%
1932	5 1-2%	103.40	4.97%
1933x	5 1-2%	105.75	4.72%
1934	5 1-2%	104.10	4.96%
1937x	5 1-2%	108.50	4.62%
1937x	5 %	103.45	4.68%
1943	5 %	101.70	4.82%

x exempts d'impots.

AU CONSEIL CENTRAL

(Suite de la dernière page).

senter pendant six jours, trois pour assister à une retraite fermée et trois pour aller à Val-Jalbert, où il y a une difficulté. Il a suivi deux réunions du comité conjoint des travailleurs en chaussures. C'est la formation de ce comité qui a permis le retour des tailleurs de cuir au Conseil Central. A ce comité on étudie quels sont les remèdes à la situation faite à l'industrie de la chaussures. On a trouvé que ce serait la disparition du tarif préférentiel britannique.

Après une assez longue discussion sur le travail qu'il y a à donner aux journaliers cet hiver, le Conseil décide d'aller en délégation vendredi au Conseil de Ville demander qu'il y ait du travail dès maintenant.

Récemment, une retraite fermée a été suivie par 24 officiers de syndicats, membres du Conseil central et ouvriers syndiqués. Tous sont revenus satisfaits et désireux d'assurer le maintien de cette maison qui n'est ouverte que pour une période apparemment déterminée. Une lettre sera adressée à Sa Grandeur Mgr Roy pour le supplier de permettre que cette maison soit en permanence consacrée aux retraites fermées ouvrières.

L'ELECTRICITE

Aux affaires nouvelles un délégué signale l'opinion émise par l'honorable premier ministre Taschereau au cours d'une récente conférence, et déclarant que nous ne devrions pas exporter d'énergie électrique. On y dit que c'est là une question vitale pour les ouvriers. Si nous exportons le pouvoir nous exporterons en même temps les manufactures, et si nous vendons un temps du pouvoir et que cela permettre à des industries de se construire à l'étranger, nous ne pourrons plus jamais rentrer en possession de ce pouvoir moteur sans nous exposer à des difficultés internationales. Ce n'est ni de la force motrice, ni de la matière première que nous devons exporter ; mais des produits travaillés.

Le Conseil central écrira au Premier Ministre pour approuver son attitude relativement à cette question de l'énergie électrique et le prier de la maintenir chaque fois qu'il en aura l'occasion.

LAITIER QU IVENDAIT

(Suite de la dernière page)

teries ou par le laitier qui le vend au détaillant.

Cette disposition du règlement a pour objet de permettre au service de l'inspection du lait de s'assurer que les bouteilles qui servent au transport du lait sont stérilisées régulièrement, suivant les prescriptions du règlement. On conçoit que l'embouteillage du lait est le moyen le plus sanitaire d'en faire la distribution en autant que les lois de l'hygiène sont observées et que les bouteilles sont bien nettoyées et stérilisées une fois retournées à la laiterie. Le département a déjà reçu des plaintes nombreuses, et des plus sérieuses, contre des personnes qui embouteillaient elles-mêmes le lait acheté des laitiers. Pour la protection du public, la loi exige que le lait soit livré dans les magasins en bouteilles et c'est le seul moyen d'assurer aux consommateurs un lait absolument hygiénique. Afin de faire un exemple, le défendeur, dans cette cause, a été condamné à $15 d'amende.

Dans l'autre cause, le fait était encore plus intéressant, et le plaidoyer du défendeur vaut la peine d'être cité. Il s'agissait d'un laitier de la campagne qui avait "mouillé" son lait. C'est-à-dire que son produit avait la bagatelle de 25 pour cent d'eau, et, dans un autre bidon, il avait du lait écremé à 32 pour cent.

Le défendeur vendait aussi du lait dans un village proche de Québec en venant en ville. Appelé à se justifier, il déclara : "Je me suis trompé, votre honneur; j'ai vendu en ville le lait que je devais vendre dans le village. Je m'en suis aperçu quand l'inspecteur m'a rencontré".

—Eh! bien, répondit le juge DesRivières, pour vous apprendre à vendre du bon lait partout, à l'avenir, je vous condamne à $75 d'amende et aux frais".

La leçon devrait apprendre à ce laitier qu'à la campagne comme à la ville, bien qu'il n'y ait pas de service d'inspection, le public a droit d'avoir ce pourquoi il paye, du lait pur et hygiénique.

Un beau cadeau à faire c'est l'Almanach de L'Action Sociale Catholique.

MARCHE FRANCAIS

Cours des Valeurs Françaises à N.-Y. fournis par Neuville Belleau & Cie 109 Côte de la Montagne Québec.

Rente Francaise 4%		
Rente Francaise 5%		
Ville de Bordeaux	87	87 1-2
Ville de Lyon	87	87 1-2
Ville de Marseille	87	87 1-2
Ville de Soissons	87 1-2	88 1-4
Dept de la Seine	90 3-4	91 1-4
P. L. M.	81	81 1-4

L'EXPERTISE

Suite de la dernière page

Saint-Cyr observe qu'aucune évaluation ne sera possible à moins que la compagnie ne consente et que cette question doit être considérée auparavant. Comme tel est bien le cas pour l'évaluation que veut faire faire le conseil, on s'est demandé comment contourner la difficulté.

Le docteur Paradis exprima l'opinion qu'il était inutile de songer à une expertise, certain d'avance que la compagnie ne permettra jamais aux experts l'acces de ses livres et de ses propriétés.

—Est-ce que, par le fait que la compagnie a soumis à la ville un projet de contrat nouveau, la ville n'est pas dégagée de l'obligation de renouveler son contrat, demande le président aux aviseurs légaux présents au comité.

—Non, reprend monsieur Chapleau, aviseur légal en chef, car la compagnie n'a jamais déclaré officiellement qu'elle ne consentirait pas à renouveler le contrat actuel aux mêmes conditions.

Le comité en vient à la conclusion que le seul moyen de résoudre la question est de sommer la compagnie de dire à la ville si elle est prête à reprouveler le contrat actuel aux mêmes conditions, ou sans aucune modification. La lettre de Monsieur St-Cyr a été référée au Conseil et une résolution y sera adopté vendredi soir dans le sens de la décision du comité. Si la compagnie refuse le renouvellement du contrat tel qu'il est actuellement, la ville se considérera dégagée et procédera à son expertise pour l'octroi d'une nouvelle franchise.

La lettre de monsieur Réné Dupont, demandant de conférer avec les avocats de la ville au sujet de ce que la ville demande pour le service du tramway, a aussi été lue et les avocats ont été autorisés à conférer avec monsieur Dupont à ce sujet.

LA VILLE

(Suite de la dernière page).

C'est sur ce que l'échevin Paradis fit observer que c'est un précédent très sérieux qu'il importe de faire disparaître de notre charte.

Trois échevins, MM. Duquet, Lesage et Savard ont voté contre la proposition de l'échevin Paradis, qui a été approuvée par la majorité et incluse par conséquent dans le bill qui sera soumis à la Législature.

L'autre amendement le plus important que les échevins ont décidé d'inclure dans le bill de Québec est la prolongation du terme d'office du maire et des échevins à quatre ans, avec rétroactivité depuis 1924.

Il a été question longuement, aussi de l'élection du maire. Le Docteur J.-P. Paradis a proposé que, dans le cas de la disparition du maire avant l'expiration de son terme d'office, son successeur soit élu par le peuple, et non par le conseil comme le prescrit la charte actuellement. Quelques membres du comité furent d'avis qu'il faudrit au moins spécifier un délai, car il ne serait pas raisonnable de faire faire une nouvelle élection si la vacance se produisait quelques mois seulement avant l'élection générale.

—Il peut arriver qu'il ne reste que trois mois, fit observer le président.

—Et peut-être dix-huit aussi, dit le docteur Paradis.

—Nous devrions régler cela entre nous observa en riant l'échevin Savard. Il y en a parmi nous qui sont qualifiés pour faire un maire, comme l'échevin Bédard, par exemple.

—Le système actuel donne au moins quelque espérance aux échevins, dit sur le même ton M. Dessureault.

Le maire Samson se dit favorable au projet, qu'il considère en conformité avec le référendum sur l'élection du maire. A la suggestion de l'échevin Lesage, il est décidé de demander cette modification à la législature pourvu que la vacance se produise plus de six mois avant une élection générale.

On a aussi proposé de porter le traitement des échevins à $1500 mais la majorité du comité s'est opposée à cette demande.

Au début de la séance du comité, les barbiers sont venus en délégation demander au comité d'obtenir de la législature le pouvoir de décréter la fermeture des boutiques de barbiers à huit heures du soir, sauf les samedis et la veille des fêtes, et le jour de la Saint-Jean-Baptiste et de la Fete du Travail. La demande a été approuvée.

Au sujet de l'annexion d'une partie de Sillery à la cité de Québec, conformément à la convention déjà conclue entre les deux municipalités, l'échevin Lesage a suggéré une entente à l'amiable et l'adoption d'un simple règlement du conseil, ce qui serait plus satisfaisant pour les deux parties. On a décidé de présenter un règlement au Conseil, puis d'inclure la demande dans le bill s'y y a lieu.

A la suggestion des avocats, la charte sera amendée au sujet de l'enlèvement de la neige, de facon à obliger les propriétaires demeurant en face des parcs ou sur les carrefours à entretenir la moitié de la rue comme les autres.

Les autres projets ratifiés par le comité et inclus dans le bill sont la formation d'une commission d'embellissement composée de trois représentants du gouvernement et de deux du Conseil, le droit de vote aux propriétaires qui n-ont qu'une année d'arrérages de taxes, les pouvoirs nécessaires pour l'expropriation du tramway, s'il y a lieu, une commutation de taxes pour l'Arena de Québec et la Quebec Rubber Co. Cette demande au sujet de l'Arena a été faite par l'échevin Duquet.

La ville demandera aussi le pouvoir d'empêcher d'agir comme guides dans la ville les personnes qui ne se seront pas qualifiés comme tels. Il faudra pour cela obtenir une licence de la ville. Cette demande faite par l'Association des Guides Historiques est très louable, d'autant plus qu'il est loisible à tous ceux qui le désirent de se qualifier comme guides.

A la suggestion de l'échevin J.-P. Paradis, la ville demandera le pouvoir de charger un honoraire n'excédant pas $5. pour l'incorporation de clubs.

L'échevin Auger a fait adopter une clause pour donner le droit de vote, lors d'un référendum, à tous les propriétaires inscrits sur le rôle d'évaluation, au lieu de ceux qui sont inscrits sur les listes électorales. Cela assurera le droit de vote à tous les propriétaires, qu'ils aient payé leurs taxes ou non.

L'échevin J.-P. Paradis propos a d'exiger d'un propriétaire qu'il réside au moins six mois dans la ville pour avoir le droit de vote.

L'échevin Savard opina qu'on ne peut priver de son droit de vote un propriétaire demeurant en dehors de la ville.

Nous avons, observa le docteur Paradis, un grand nombre de propriétaires de lots vacants qui ne viennent jamais voter, mais ce sont d'autres personnes qui votent à leur place.

L'échevin Bertrand croit que l'on devrait avoir le vote unique pour les fins municipales comme pour les fins parlementaires. Il est facile pour quelqu un de voter plusieurs fois pour la mairie dans une élection générale.

L'aviseur légal, M. Chapleau, remarque que la formule du serment en pareil cas est défectueuse. L'électeur est appelé à jurer qu'il n'a pas déjà voté dans le quartier où il veut voter, ce qui n'empêche pas qu'il peut avoir voté dans un autre quartier. On décide de changer la formule du serment de façon à faire jurer l'électeur qu'il n'a pas déjà voté ailleurs pour la mairie. La proposition de l'échevine Paradis relativement à la résidence est rejetée.

Il fut denouveau question de la division des quartiers Saint-Sauveur, Limoilou et St-Jean-Baptiste, mais on décide de maintenir le statu quo. L'échevin Simard eut un bon mot en disant: les échevins qui ne sont pas satisfaits ont la liberté de donner leur démission. La boutade amusa les membres du Conseil, mais il n'y eut pas de démission.

L'échevin Bertrand suggéra de faire porter l'indemnité des échevins à $1,500, mais la majorité du comité s'y opposa.

A la suggestion du trésorier, il fut décidé de demander à la Législature le pouvoir de taxer les compagnies d'assurances au prorata des primes perçues dans la ville, comme cela se fait à Montréal, et de demander également le pouvoir d'emprunter annuellement une somme de $300,000 par règlement adopté par les deux-tiers du Conseil pour travaux publics et l'aqueduc.

Quelques autres pouvoirs relatifs au renouvellement d'emprunts échéant en 1926 ont aussi été suggérés par le trésorier, et adoptés avec les deux précédents. On a parlé de nouveau du référendum et de la possibilité de supprimer cela de la charte, mais comme on doit soumettre à la Législature, l'an prochain, une refonte de la charte, la chose a été laissée de côté.

Le comité va soumettre son rapport au conseil, vendredi, car le bill devra être déposé au milieu de la semaine prochaine.

LES CHANGES

(Par L.-G. Beaubien & Cie)

Londres, une livre sterling	4.68 5-8
Berlin un mark	
Copenhague, une couronne	
Stockholm, une couronne	
Paris, un franc	.0534
Rome, une lire	.0431
Rotterdam, une couronne	.4030
Bruxelles, un franc	.0493
Genève, un franc	.1936
Vienne, une couronne	.0000014 1-8
Athènes, un drachme	.0183 1-2
Christiania, une couronne	.1513

CONVENTION D'INDUSTRIE LAITIERE

A BUCKINGHAM, COMTE DE PAPINEAU, LES 8 ET 9 JANVIER PROCHAIN

La quarante-troisième convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec aura lieu à Buckingham, comte de Papineau, les jeudi et vendredi, 8 et 9 janvier 1925. Les travaux et conférences qui y seront présentés sont de la plus haute importance pour tous ceux qui s'intéressent à l'industrie laitière. Les sujets traités le seront par les hommes les plus compétents et qui font autorités en industrie laitière, tant au fédéral qu'au provincial.

Voici les noms des conférenciers: MM. J.-H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture, Ottawa, J.-A. Rudick, commissaire de l'Industrie laitière, Ottawa; Dr A.-T. Charron, directeur de l'Ecole de Laiterie de la Province de Québec, St-Hyacinthe; Elie Bourbeau, inspecteur général des beurreries et des fromageries, l'abbé J.-R.-I. Trudel, L.-P. Lacoursière, Omer Tessier, Lt-Col. G.-E. Marquis, Raoul Dumaine, Pierre Labbé, Frank Monaghan, J.-B. Trudel, Gustave Toupin, B.S.A., Thomas Rollin, B.S.A., agronome du district.

Sa Grandeur Monseigneur J.-M. Emard, archevêque d'Ottawa, a bien voulu consentir de rehausser de sa présence la réunion du jeudi soir, ainsi que l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, et MM. H.-A. Fortier, Dr Fontaine et Désiré Lahate, députés. Toutes les séances seront sous le distingué patronage de M. le curé Joseph Châtelain, de Buckingham.

Une séance spéciale aura lieu pour les dames et demoiselles le vendredi soir, donnée par Mlle Eveline Leblanc, conférencière en enseignement ménager, du Service de l'Industrie Laitière d'Ottawa.

Cette convention promet d'être des plus instructives comme ses devancières d'ailleurs, et nous ne saurions trop encourager tous les cultivateurs, ceux de la région surtout, de ne pas manquer d'assister à toutes les séances, qui seront, en somme, des cours gratuits donnés spécialement pour eux.

Son Honneur le Maire de Buckingham a bien voulu assurer la Société et les visiteurs de la plus cordiale hospitalité dans sa ville.

Pour tous renseignements concernant la convention on est prié de s'adresser au secrétaire.

ALEXANDRE DION,
Ministère de l'Agriculture,
Québec.

90, Grande-Allée.

TOMBOLA

AU PROFIT DE L'HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS

La tombola, qu'organisent les dames du Conseil d'administration de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, et qui doit avoir lieu pendant la semaine du 2 février, à la magnifique salle des Chevaliers de Colomb, gracieusement prêtée pour la circonstance promet d'être le plus grand événement du genre qui ait encore eu lieu à Québec. Le public reconnaît maintenant la nécessité de cette oeuvre de charité, on a constaté tout le bien qui s'y opère, et l'on voudrait la voir vivre et grandir. On peut rendre sa sympathie plus pratique encore. Ainsi, en préparant notre liste des parents et amis don tnous voulons nous souvenirs aux fêtes de Noël et du premier de l'An, réservons quelque chose pour les petits indigents malades que nous pourrons rendre heureux en nous rendant à la salle des Chevaliers de Colomb, pendant la semaine du 2 février. Bien que le temps des étrennes sera passé, on trouvera de jolies choses fort utiles, à des prix modérés. On y rencontrera ses amis, on causera en degustant une bonne tasse de thé ou de café, enfin on s'amusera bien, car on nous réserve des surprises.

INCENDIES

Les pompiers ont fait plusieurs sorties au cours de la journée hier. Ils ont été appelés à St-François d'Assise, à la résidence de Mme L. Tremblay, 103 avenue Lamontagne où les flammes ont causé environ $200. de dommages dans la cave.

Le feu éclata, hier après-midi, dans un voyage de foin que M. G. Verret, cultivateur des Saules, portait à Québec. Les pompiers furent appelés et les flammes furent rapidement éteintes.

Un commencement d'incendie, hier soir, à la manufacture Lépine rue St-Vallier fit sortir de nouveau les pompiers.

Sherbrooke, 17. — Le conseil municipal à sa dernière séance a passé un règlement à l'effet de placer dans les mains d'un officier nommé par la ville le contrôle absolu des affiches quelles qu'elles soient, surtout les affiches immidestes de théâtres dont on s'est plaint récemment en demandant de les faire disparaître.

LE COMMERCE EN GROS D'EPICERIES

LES AFFAIRES EN GENERAL ONT ETE INFERIEURES A L'AN DERNIER

Montréal, 17. — Le commerce en gros des épiceries au Canada n'a probablement jamais été dans une situation aussi critique qu'il l'est actuellement C'est ce que M. C.-J. Ciceri, président sortant de charge de l'association des épiciers en gros de Montréal, a déclaré hier, dans son rapport annuel à l'assemblée générale de cette association au Board of Trade. D'une façon générale, il a déclaré que les affaires dans cette branche du commerce avaient été inférieures cette année à l'an dernier, mais que le crédit avait été diminué et que les profits, s'il y en avait, seraient peut-être aussi considérables que l'an passé.

L'élection du nouveau conseil de direction a donné les résultats suivants: président, M. Constant Guindreau, vice président, M. L.-A. Grenier, trésorier, M. J. A. Leboeuf, et directeurs, MM. W. Archambault, Léonce Beaudry et A. Hudon. L'association a nommé C. J. Ciceri pour la représenter au Board of Trade.

Dans son rapport, M. Ciceri déclara ue les épiciers en gros devraient s'efforcer de garder le commerce qui est le leur et qui tente de passer à d'autres mains par suite de la spécialisation de certaines marchands de gros et de la formation des coopératives.

ACHAT D'OBLIGATIONS

Ottawa, 17.— Les courtiers A.-E. Ames de Montréal ont acheté les $360,000 d'obligations de l'école technique de Hull, à $100,132. Ces obligation, portant intérêt à 5½ pour cent sont rachetables en trente ans.

BANQUE D'HOCHELAGA

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelaga aura lieu, au siège social de la banque, 112 rue St-Jacques, Montréal, Canada, le quinzième jour du mois de janvier 1925, à midi, afin de procéder à l'élection des administrateurs et à la considération de toute question du ressort de l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Par Ordre du Conseil d'Administration,

LE SECRETAIRE GENERAL,
Ernest Guimont.

CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

Service direct de wagons-lits et voitures de première classe entre Québec, Sherbrooke, Manchester, Lowell et Boston.

La voie QUEBEC CENTRAL est la plus directe et la seule route sans intermédiaire entre Québec et Boston.

Le train quitte Québec (Gare du Palais) à 3.00 p. m., arrivant à Sherbrooke 8.40 p. m., Manchester 5.47 a.m., Lowell, 6.41 a. m., et Boston 7.30 a. m. Au retour, départ de Boston (Gare du Nord) 8.30 p. m., arrivant Québec 1.50 p. m., tous les jours. Des raccordements avantageux sont faits à Sherbrooke avec le wagon-lits pour Springfield et New-York tous les jours excepté le dimanche.

Pour informations, billets, location de places, horaires, s'adresser au bureau de la ville, 30 rue Saint-Jean, Tél: 2-0093, au Château-Frontenac, ou à la Gare du Palais, Tél: 2-0663.

Dans la vie des Saints disait une Carmélite, il n'y a pas de lendemain, il n'y en a que dans la vie des pécheurs. Plus tard! ne cessent-ils de dire, plus tard! et ainsi ils arrivent à la mort.
PENSEE

BALANCE D'EMISSION

$10,000

D'OBLIGATIONS

5½ %, 10 ans

VILLE DE QUEBEC-OUEST

Rendement: 5¼ %

Propriétés imposables

$2,035,000

Hamel-McKay-Fugere, Ltee

71 rue St-Pierre,
Québec.
Tél: 2-2793.

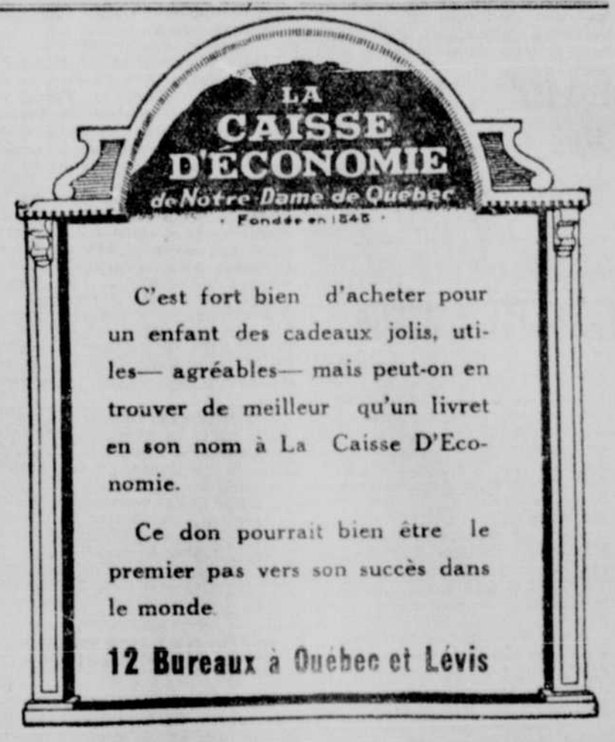

Canadian Pacific Railway Company

Obligations garanties, amortissables, 20 ans, 4½%

Jouissance: 15 décembre 1924 Echéance: 15 décembre 1944

Les chèques émis en paiement de l'intérêt semi-annuel de ces titres seront payables sans frais à n'importe quelle succursale au Canada de la Banque de Montréal.

Coupures: $100, $500 et $1,000

PRIX: 92.25 et l'intérêt accru pour rapporter 5⅛%

Les souscriptions seront reçues à la

Banque de Montréal

A toutes ses succursales.

CALENDRIER

Jeudi, 18 décembre 1924
SAINT GATIEN

Mon cher ami, soyez gai, commode, compatissant aux défauts d'autrui, et appliqué à corriger les vôtres, sans vous flatter et sans vous impatienter dans ce travail qui recommence tous les jours. Faites honneur à la piété en montrant qu'on peut la rendre aimable dans tous les états.

Fénelon.

Pratique. — S'appliquer à être doux et patient.

Int. part. — Prier pour ses parents et amis.

Or. jac. — Seigneur, pardonnez-nous nos péchés!

Bulletin météorologique.

Vents du nord et du nord-ouest. — Généralement beau. — Beaucoup plus froid.

VISITE DE SON EMINENCE

Demain après-midi, à trois eures, Son Eminence le Cardinal L. N. Bégin sera l'ôte des Soeurs de l'Espérance. Celles-ci célèbreront alors la fête de Notre-Dame-de-l'Espérance, patronne de la communauté.

Un salut solennel sera chanté, à cette occasion, par l'Arcevêque de Québec.

NOS REDEMPTORISTES

Nous signalons à nos lecteurs nos "missions" d'aujourd hui. Il y est question, ainsi que nous l'avons dit, hier, d'une nouvelle maison que fonderont dans l'Indo-Chine, les RR. PP. Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, pour répondre à la demande expresse de Rome.

C'est un grand honneur pour notre pays que de fournir ainsi de ses fils pour les missions. Depuis quelques années presque tous nos ordres religieux ont de leurs membres dans les missions lointaines, et il y a des évangélisateurs canadiens français non seulement jusque dans les solitures polaires, mais encore dans tous les continents.

On peut nous chicaner sur notre status politique, nous marchander le titre de nation, consigner à la porte des conférences européennes les représentants canadiens. Nous sommes réellement une nation, puisque nos missionnaires rayonnent dans les cinq parties du monde.

Le Canada français est le digne fils de la fille ainée de l'Eglise.

UNE OEUVRE UTILE

L'OEUVRE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL, 146, ST-FRANCOIS, QUEBEC.

Encouragée par la sympathie reçue à ses débuts, et, voulant prouver à ses nombreux amis qu'elle y a été très sensible, la direction de l'"Oeuvre Notre-Dame du Bon Conseil" est très heureuse de dire à tous son plus chaleureux merci.

Ceux qui ont donné ainsi leur précieux encouragement seront, sans doute, intéressés d'apprendre que l'Oeuvre, qui fonctionne paisiblement en apparence, a fait, depuis sa fondation, une somme considérable de travail. Les statistiques le démontrent par des chiffres déjà surprenants.

Pour ne pas arrêter les élans généreux, est-il téméraire d'ajouter que cette oeuvre, prouvée de première utilité, et dont la nécessité s'accroit chaque jour davantage, a besoin, comme toute oeuvre naissante, de soins spéciaux pour survivre? Et ces soins, si minimes soient-ils pour chacun des bienfaiteurs intéressés surtout, ne pourraient-ils pas être une grosse ressource pour assurer son avenir?

CETTE BOISSON

A propos de la saisie d'une barge remplie d'alcool de contrebande, près de Saint-Sulpice, à Montréal, et subséquemment d'un autre vaisseau contrebandier, près de Batiscan, les commentaires vont toujours leur train, et le public se demande ce qu'il est advenu et des contrebandiers et de leurs marchandises.

Tout est actuellement entre les mains des autorités fédérales, qui sont intervenues pour saisir les vaisseaux et les liqueurs, parce que les droits de douane n'ont pas été payés.

Notre Commission des Liqueurs ne pourra agir que plus tard, si les droits une fois payés,—ce qui est douteux,—les contrebandiers tentent d'écouler leurs marcandises.

—*O*—

LA VISITE DE M. KING

La visite du T.-H.-M. King, premier ministre du Canada, a été remise au 15 janvier. M. King devait venir à Québec lundi prochain.

DEPLACEMENT DE DEUX CURES

Par décision de Son Eminence le Cardinal L.-N. Bégin:

M. l'abbé Alfred Boulet, ci-devant curé à St-François-de-Montmagny, a été nommé curé à St-Ferdinand d'Halifax.

M. l'abbé Léon Vien, curé à St-Ferdinand d'Halifax, a été nommé curé à St-François-de-Montmagny.

A SILLERY

Les Soeurs de Sillery sont à préparer une réception à St Grandeur Mgr J.-A. Langlois.

C'est vendredi prochain, vers trois heures, qu'aura lieu cette fête intime, en l'honneur de l'Auxiliaire de Son Eminence.

LA VILLE VA DEMANDER LA DISPARITION DE CE PRECEDENT DE LA CHARTE

L'abrogation de la clause relative à l'élection d'un échevin anglais sera demandée à la Législature. —Le terme du maire et des échevins à quatre ans ?—Les amendements qui seront demandées au parlement. —Les emprunts et le référendum.

L'élection d'un échevin de langue anglaise au conseil de ville de la cité de Québec, qui a donné lieu à un débat si épineux devant la Législature au cours de la dernière session, va revenir sur le tapis devant les chambres provinciales au cours de la prochaine session, car le comité des amendements à la charte a décidé, hier après-midi, de demander au parlement l'abrogation de la clause extraordinaire incluse dans le bille de Québec par la législature et en vertu de laquelle les contribuables anglais peuvent, avec l'assentiment du Conseil, élire un [illegible] ns recourir au mode d'élection ordinaire.

[illegible] articles de l'Action Catholique à ce sujet, un échevin du Conseil, monsieur C.-N. Paradis, représentant du quartier Saint-Sauveur, n'a pas craint de réclamer la disparition de notre charte de ce précédent dangereux, de nature à nous créer peut-être, plus tard, des embarras très sérieux.

En proposant que la ville demande l'abrogation de cette clause, l'échevin Paradis a bien insisté sur le fait que personne dans la ville de Québec ne songe un instant à priver l'élément anglais de cette ville d'un représentant au Conseil, mais on veut qu'il se fasse élire par la majorité des électeurs dans lequel il se portera candidat, comme tous les autres candidats, et non par une loi d'exception.

La proposition n'a soulevé aucune discussion. Le maire Samson a simplement observé: "Laissez donc faire. Le pouvoir est dans la charte, mais rien n'a été fait".

(Suite à la page 9)

AU CONSEIL CENTRAL

LES OUVRIERS CATHOLIQUES SONT DU MEME AVIS

Ils approuvent l'attitude de M. Taschereau qui ne veut pas voir exporter notre énergie électrique --Rétour des Tailleurs de cuir-- Le règlement de l'enlèvement des vidanges --- Du travail.

Le Conseil Central national des Métiers du District de Québec a tenu, hier soir, une longue séance à la Bourse du Travail sous la présidence de M. Louis Morin. Il a eu dès le début le plaisir de voir revenir à lui l'importante fraternité des Tailleurs de cuir qui demandait son affiliation. Cette demande fut accordée de grand coeur et les délégués proposés furent aussi acceptés. Plusieurs questions furent longuement discutées.

LES VIDANGES

Lors de la séance précédente la question de l'enlèvement des vidanges avait été soulevées et des protestations avaient été décidées contre le règlement apporté ou contre son interprétation. Le Conseil a donc écrit pour dire son étonnement de voir comment ce règlement est mis en vigueur. On croyait qu'il devait municipaliser l'enlèvement, mais donné une franchise, on croyait qu'il en coûterait $1.00 et $2.00 par année et on permet à la compagnie d'exiger des contrats supplémentaires; on croyait qu'il n'accasionnerait pas de hausse dans le prix des loyers; mais étant chargé au propriétaire des hausses sont déjà annoncées. Le Conseil demande que le règlement soit modifié ou appliqué autrement.

M. BEAULE

Le rapport de quinzaine n'est pas long, car l'organisateur a dû s'ab-

(Suite à la page 9)

MGR LANGLOIS ET LES ENFANTS

MONSEIGNEUR L'AUXILIAIRE VISITE LES ACADEMIES DIRIGEES PAR LES SOEURS DU BON PASTEUR — BELLES RECEPTIONS

Les Religieuses et les élèves de l'Académie du Bon Pasteur, de l'Académie St-Louis de France et du pensionnat St-Jean-Berchmans ont été honorées, hier de la visite de Sa Grandeur Mgr Langlois, évêque de Titopolis et auxiliaire de Québec.

Mgr Langlois accompagné de M. l'abbé A. Déry, son secrétaire, se rendit tout d'abord à l'Académie du Bon Pasteur où 285 élèves écoutèrent attentivement les bons conseils de l'évêque. Il y eut chants présentations des hommages à Monseigneur; il y eut aussi réception à la salle de la communauté.

Les RR. PP. LeDoré, Gauthier, Lebel, Vincent, McCormick Mc Carthy accompagnaient Mgr Langlois.

Les distingués visiteurs se rendirent ensuite au pensionnat St-Jean Borchmans où étaient réunis les élèves du pensionnat et de l'Académie St-Louis de France. Il y eut exécution de morceaux de piano et harmonium, exécution de chants, présentation d'adresses, exécution de trois tableaux vivants.

Mgr Langlois donna de bons conseils aux élèves et le R. P. MacCarthy fit aussi quelques remarques.

—*O*—

DES ORDINATIONS

Samedi, dimanche et lundi, les 20, 21 et 22 décembre courant, auront lieu en la chapelle intérimaire des Messieurs du Séminaire des cérémonies d'ordination.

Seront alors promus:

A la Prêtrise: M. l'abbé Arthur Doyon, du Vicariat Apostolique de l'Ontario-Nord.

Au Sous-Diaconat: MM. les abbés Adrien Tremblay et François Lavoie, de Rimouski; J.-B. Sullivan, d'Edmonton; Edward Clinton, de Dallas, E.-U.

Aux deux premiers Ordres Mineurs (Portiers et Lecteurs): M. l'abbé Désiré Roy, de Haileybury.

Aux deux derniers, Ordres Mineurs (Exorcistes et Acolytes): MM. les abbés Charles-Eugène Langelier et Emile Marcotte, de Québec; François Rioux, de Rimouski; Louis Leclerc, de Prince-Albert; Peter Sullivan, d'Edmonton.

A la Tonsure: MM. les abbés Joseph Gariépy de Québec; Alfred Gagnon, de Gaspé; J.-M. Gagné, de St-Boniface; Wilfrid Desfossés, de Prince-Albert; Louis-Fernand Fontaine, de Haileybury.

—*O*—

—La Ille Internationale a adressé à ses "chers camarades" de l'Egypte et du Soudah une lettre les exhortant à poursuivre la lutte contre l'impérialisme.

M. CHAPAIS A L'UNIVERSITE

Le brillant succès qui a marqué l'inauguration des conférences au profit de la Basilique, à l'Université Laval, le 9 décembre, lors du magnifique discours de Sa Grandeur Mgr Langlois et du concert des Chanteurs de St-Dominique, se renouvellera sans doute le mardi, 23 décembre, lorsque l'honorable Thomas Chapais parlera de l'oeuvre de Louis Veuillot.

Un virtuose du violon, un artiste de Québec, M. Arthur Paradis, y donnera les plus beaux morceaux de son répertoire.

Il n'y a plus de cartes de $1 à vendre Seules les cartes de 50 sous seront en vente à la porte de la salle des Promotions, le soir de la conférence de l'hon. M. Chapais. Le public québecois attend avec impatience ce nouveau régal littéraire et artistique.

—*O*—

LA DIVISION DE DESCHAILLONS

Le cabinet provincial a reçu ce matin deux importantes délégations de la municipalité de Saint-Jean Deschaillons, comté de Lotbinière, au sujet de la division de la municipalité. Une partie des délégués sont venus demander la division de la municipalité par la création d'une autre municipalité sous le nom de "Deschaillons sur le S. Laurent" et les autres sont venus combattre la séparation. Le cabinet a entendu les deux côtés de la médaille et réservé sa décision.

—*O*—

L'ELECTION DE MILLEJOUR

Des rumeurs circulent actuellement à Québec disant que l'élection de Témiscamingue sera probablement contestée devant les tribunaux par suite d'irrégularités qui auraient été commises par un sous-officier rapporteur.

M. J. Maillard, de Ville-Marie, officier-rapporteur pour cette élection n'a pas encore fait parvenir son rapport officiel au parlement et on n'a pas encore proclamé M. Millejour député de Témiscamingue. On affirme que M. Piché, le candidat défait va contester l'élection.

ENTRE ROUYN ET MACAMIC

Le C. N. R. vient d'organiser un service de traineaux entre Macamic et le district de Rouyn, une distance de quarante milles environ. Ce service se fera régulièrement, avec certains endroits d'arrêts. Le prix de passage est de $5. Un service de téléphone est aussi organisé par le C. N. T.

Dernières Nouvelles

AU MAROC

Londres, 17. — Le correspondant du Daily Mail à Tanger dit que les Français envoient 30,000 hommes sur la frontière espagnole à la suite d'un soulèvement marocain.

A OXFORD

Londres, 17. — Le prince Chichibu, second fils de l'empereur du Japon, est en route pour l'Angleterre. Il va à Oxford où il étudiera pendant trois années, les sciences sociales.

SENATEUR

New-Haven, Conn. — 17. — Le gouverneur élu de Connecticut, M. Hiram Bingham, républicain, a été nommé sénateur des Etats-Unis pour remplacer M. F. Brandegee, décédé.

CABINET STRESSEMANN ?

Berlin, 17. — Le président Ebert a demandé au Dr. Stressemann de former un cabinet pour remplacer celui du Dr. Marx qui a démissionné. Stressemann donnera sa réponse ce soir. Bien que les nationalistes ne soient pas le plus fort groupe du Reichstag, ils représentent l'aile droite du Parlement et comme tels n'ont pas la sympathie des partis du centre.

Si Stressemann refuse de former un cabinet, le président Ebert s'adresserait alors au Dr Widefeldt récemment nommé ambassadeur allemand à Washington.

AU BRESIL

Buenos Aires, 17 .— Le mouvement révolutionnaire serait complètement écrasé. Le président Bernardes aurait offert l'amnistie à ceux qui se rendront.

EXPULSES

Nice, 17. — Huit communistes italiens ont été expulsés à la suite d'un raid fait par la police.

UNE DECOUVERTE

Berlin, 17 — On annonce que les brasseurs allemands ont réussi à fabriquer une bière non-alcoolique qui aurait toutes les qualités de la bière actuelle.

UN SCANDALE

Christiania 17. — On vient de découvrir un énorme scandale en Norvège au sujet de la vente illégale des boissons alcooliques. L'enquête préliminaire a révélé que plus d'une centaine de pharmaciens et plusieurs membres du cabinet sont impliqués dans cette affaire.

RESTITUTION

Londres, 17. — Des bijoux antiques, d'une valeur de 5 millions de dollars qui avaient été volés à Lady Ludlow, le 6 novembre dernier, viennent d'être retournés à leur propriétaire de façon mystérieuse.

IL VA CONTINUER

Paris, 17. — "Je vais continuer mes attaques contre l'abominable gouvernement qui dirige actuellement les destinées de l'Espagne". Telle fut la réponse de Blasco Ibanez en apprenant qu'il avait été sommé de comparaître devant une cour militaire pour se justifier.

SES DROITS

Madrid, 17. — L'Espagne a informé la France qu'elle a l'intention de maintenir ses droits dans la zône marocaine.

CA VA MIEUX

Paris, 17. — La santé de M. Herriot, premier ministre de France, continue à s'améliorer. On croit qu'il pourra reprendre le travail dans une semaine.

LONDRES ET BERLIN

Berlin, 17. — Des expériences de téléphonie directe entre Londres et Berlin se sont terminées par un succès complet. Un service régulier sera inauguré le printemps prochain.

—*O*—

UNE CAUSERIE DE L'HON. M. RIVARD

Demain après-midi, à une heure, l'hon. M. Adjutor Rivard, juge à la Cour d'Appel, donnera une conférence sur la Notion du Droit Commun.

C'est au Chateau Frontenac qu'aura lieu ce déjeuner-causerie. On peut se procurer des cartes chez Mtres Valmore Bienvenu ou Jean Hudon, respectivement président et secrétaire du Jeune Barreau, organisateur de cette conférence.

DEPART DE M. V. GRATTON

A l'occasion de son départ pour Montréal, M. Valmore Gratton, qui fut rédacteur de l'Annuaire Statistique de la province au bureau de M. G.-E. Marquis, a été l'objet d'une jolie fête au Château Frontenac, hier soir. M. Gratton a donné sa démission et sera remplacé par M. Lucien Vlau.

La réunion, hier, était présidée par M. Avila Bédard; étaient présents MM. C.-J. Simard, R.-A. Benoit, Cyr, Vaillancourt, A.-B. Normandin, G.-M. Giroux, A. Plamondon, L. Côté, J.-F. Beauchamp, F. Laroche, R. Cantin, J. Blondeau, E. Pouliot, H.-D. Langlais, J.-E. Morin, L. Vachon.

M. Bédard présenta les souhaits des convives à M. Gratton qui remercia avec sincérité ses amis de la démonstration dont il était l'objet.

OBSTACLE A L'EXPERTISE QU'ON N'AVAIT PAS PREVU

Il faut l'assentiment de la compagnie, si ce n'est pas celle prévue par le contrat. --- Une mise en demeure du Conseil. --- La compagnie est-elle prête à renouveler le contrat aux conditions actuelles.

L'expertise du tramway de Québec, dont il est question depuis plusieurs semaines et qui en était rendue à ce point que les experts devaient être nommés, hier après-midi, est devenu plus problématique que jamais. Il est survenu, en effet, une complication à laquelle on n'avait pas pensé et il a fallu une lettre du président de la commission des tramways de Montréal pour que les membres du conseil y songent. C'est que l'expertise que la ville projette ne peut être faite que si la compagnie y consent, car on concoit que si celle-ci refuse aux évaluateurs nommés l'accès à ses livres et à ses propriétés, il ne sera guère facile d'en faire l'évaluation.

Les échevins ont appris tout cela, hier après-midi, alors que le comité spécial chargé de l'étude de la question du tramway allait décider le choix des experts. Après la lecture de la lettre que monsieur Saint-Cyr avait adressée au Conseil, vendredi dernier, le président, le docteur P.-H. Bédard en lut une autre, qui était beaucoup plus sérieuse. Le président de la commission des tramways de Montréal demandait à la ville si l'évaluation projetée par la ville était celle prévue dans le contrat entre la compagnie et la ville au cas où celle-ci municipaliserait le service du tramway. Le contrat dit à ce propos que l'évaluation sera faite par une commission d'arbitrage composée d'un représentant de la compagnie, d'un de la ville et d'un troisième choisi par un juge de la Cour Supérieure. S'il ne s'agit pas de cette experise, monsieur

(Suite à la page 9)

LA COMPAGNIE GOSSELIN A GAIN DE CAUSE

M. E. Boutet, voyageur, de Montréal, avait poursuivi la Cie Gosselin Shoe, de Québec, en dommages, lui réclamant une indemnité de $14,800. Il disait avoir été congédié injustement; il accusait de plus, la demanderesse d'avoir illégalement publié le dit renvoi.

La Cie plaida que son acte avait été justifié par les circonstance. M. le juge Gibsone a statué que le patron était resté dans ses droits.

L'on. M. Galipeault reprsentait la défenderesse.

—La Commission des Services publics vient de rendre les ordonnances qui suivent:

Il est enjoint à M. Philéas Rivard, de St-Aimé, de maintenir le service d'aqueduc aux contribuables du Vilage de Massue-Ville.

La Cie Hydro-Electric est autorisée à construire une ligne de transmission entre Val-Morin et Val-David.

Et, il est aussi permis à la Cie d'Eclairage de Napierville de construire sa ligne de 25,000 volts qui déservira la paroisse de Lacolle.

—M. le juge Roy a renvoyé l'action en dommages que M. Ernest Matte avait intentée à M. J.-B. Lebel, pour une arrestation prétendument injustifiée.

E. Car.

Le tribunal a exonéré le défendeur et débouté le demandeur de la poursuite de $1066.

Mtre Frédéric Dorion représentait M. Lebel.

—M. le juge Ernest Roy préside à l'audition de la cause de M. Azarias Laquerre vs la Cie Brown Corporation.

Le 31 mars dernier, le demandeur fut blessé à la tête, par deux pièces de bois qui dégringolèrent. Il réclame $3.278. La défenderesse plaide que la dite poursuite est prématurée, parce que la permanence de l'infirmité alléguée ne saurait être établie avec certitude.

Mtres O. Mayrand et Alfred Savard occupent pour les plaideurs MM. les docteurs E. Fortier et D.-M. Brochu étaient, ce matin, dans la salle d'audience.

Sir F.-X. Lemieux a maintenu jusqu'à concurrence de $460 l'action en dommages qu'une femme de New-York, Mme Dearborn, avait intentée à la Cie Quebec Cartage. La demanderesse avait été blessée, alors qu'elle était véhiculée par la défenderesse. La Cie Quebec Cartage et la Cité de Québec ont été condamnés dans des proportions différentes, la première pour le tiers et l'autre pour le reste.

—Fort d'un jugement prononcé contre le Soleil, M. Gareau avait obtenu un bref de saisie de bonis contre la défenderesse. L'opposition du confrère a été maintenue, parce que la dette avait été payée à une tierce personne autorisée.

—M. le juge Tessier entend la cause de M. Elie Rodier vs la Cité de Québec. M. Rodier a fait une chûte sur un trottoir qui se trouve dans la Côte du Palais. C'est le 22 février qu'arriva le dit accident.

Le demandeur sollicite une indemnité de $8,450.

Mtres Félix Desrochers, de Montréal, Maurice Dupré, de Québec, occupent pour le demandeur, et c'est Mtre Simon Lapointe qui représente la défenderesse.

—*O*—

M. GEOFFRION N'A RIEN RECU

M. L.-P. Geoffrion, greffier de la Couronne en chancellerie, a déclaré, ce midi, qu'il n'a rien reçu de l'officier rapporteur du comté de Témiscamingue, M. Maillard. "Je n'ai reçu aucune information, dit le greffier, pas même une carte postale me donnant le résultat de l'élection". M. Geoffrion ne connaît donc rien des irrégularités que l'on dit exister au sujet de l'élection et qui pourrait changer le résultat qui a été annoncé en faveur de M. Millejours.

—*O*—

—Les journaux italiens annoncent la formation d'un nouveau parti politique, l'Union nationale, qui se propose de réunir les diverses nuances des éléments démocratiques.

TRANSPORT DES PASSAGERS PAR LE ST-LAURENT

PLUS DE TOURISTES — MOINS D'IMMIGRANTS

Des statistiques nous sont communiquées par les compagnies du Pacifique Canadien, White Star-Dominion et Robert Reord and Co., Limited, cette dernière représentant les lignes Cunard et Ancror-Donaldson, au sujet du nombre de passagers que les paquebots de ces lignes ont transportés, durant la saison de navigation qui vient de se terminer, entre Montréal, Québec et les ports européens.

Durant cette saison, les paquebots du Pacifique Canadien ont eu 92 départs des ports du Saint-Laurent, contre 78 l'an dernier. Ces vaisseaux ont pris dans les ports de Montréal et de Québec 32,089 passagers, contre 25,340 l'année dernière, soit une augmentation de 6,509 passagers, contre 77,778, soit une diminution de 14,269 pour cette année. Le nombre total a été de 95,598 pour les passagers arrivant et partant, contre 103,118 l'an dernier.

Les paquebots de la ligne White Star-Dominion ont eu 31 départs le Montréal cette année. Les navires de cette ligne ont transporté 10,909 passagers de toutes les classes en Europe, durant la saison de 1924, contre 7,222 l'an dernier. Au point de vue des touristes, la saison a été un succès. Mais le nombre des passagers de troisième classe transportés à Québec a diminué, les chiffres étant de 18,625 pour cette année, et de 22,000 pour l'année dernière. On attribue cette diminution à la sévérité des lois sur l'immigration au Canada et à la limitation du nombre des immigrants qui peuvent entrer aux Etats-Unis.

Pour ce qui est des lignes Cunard et Anchor-Donaldson, les départs des paquebots de ces lignes les ports du Saint-Laurent et leurs arrivages à ces mêmes ports ont été au nombre de 98, et ces vaisseaux ont transporté plus de 41,000 passagers, soit une augmentation d'environ 15 pour cent sur le nombre de l'an dernier. Le nombre des passagers vers l'Europe a plus que doublé.

FETE A L'ACADEMIE

Une fort jolie fête eut lieu, hier soir, à l'Académie Commerciale à l'occasion de la remise des trophées gagnées par les corps de Cadets. Le Général Landry a présidé cette fête; il était accompagné de l'inspecteur Mignault, du major Bourgard, du Col. Starck, le commandant des Cadets, M. Jules Plamondon présenta les hommages de ce corps militaire et le général Landry répondit.

Il y eut exercice de gymnastique exécution de morceaux de fanfare, présentation des prix.

TERRIBLE ACCIDENT

De Ste-Rose du Dégelé, on rapporte la mort accidentelle de Léon Landry, âgé de 39 ans, tué aux chantiers de O. Raymond & Cie à quelques douze milles de Ste-Rose. Landry fut écrasé sous un arbre qu'il avait coupé.

Il fallut scier l'arbre pour retirer le malheureux qui était déjà mort lorsque ses compagnons de travail purent enlever son corps de dessous l'arbre. Landry laisse une épouse et six enfants.

DIVERS A DES DEPUTES

Les amis de M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata à Ottawa lui offrent un banquet qui aura lieu, samedi soir, à l'Hôtel St-Roch. Les amis et partisans de M. L. Bastien, député de Québec-comté à Québec prendront part à un banquet qui aura lieu, mardi, au Château-Frontenac. M. Art. Sauvé, chef du parti et l'hon. M. Patenaude seront présents ainsi que les députés de l'Opposition à Québec.

GEORGETTE TREMBLAY

Tout renseignement au sujet des parents d'une jeune fille nommée Georgette Tremblay et actuellement [illegible] un hôpital de Montréal pourra être donné au chef de police Trudel, de cette ville. Georgette Tremblay est sans parent ni ami et à l'hôpital où elle est malade on prétend qu'elle vient de Québec.

LAITIER QUI VENDAIT DU LAIT "MOUILLE"

JE VENDAIS CE LAIT DANS UN VILLAGE DE QUEBEC, DIT-IL — $75 D'AMENDE DIT LE RECORER, POUR VOUS APPRENDRE A VENDRE DU BON LAIT PARTOUT

La cour du recorder vient d'être saisi par le chef du service de l'inspection du lait, Monsieur E.-U. Allard, de deux causes typiques, dont les détails valent la peine d'être rapportés.

Dans le premier cas, il s'agissait d'un marchand-détaillant le fait, qui était accusé d'avoir enfreint le règlement du lait en embouteillant lui-même le lait dans son établissement. Le règlement prescrit que ceux qui vendent le lait au détail, c'est-à-dire qui n'ont pas de clientèle régulière mais l'offrent en vente dans les magasins doivent recevoir, garder et offrir en vente le lait dans des bouteilles. Ce lait doit être embouteillé dans les lai-

(Suite à la 9ème page)

CANADIANA

Un album canadien, de 140 pages, dédié " aux jeunes" pour les aider à mieux étudier.

L'HISTOIRE DU CANADA.

Dans une douzaine de tableaux synoptiques, on y trouve l'énumération des principaux faits historiques avec les dates.

Après chacun de ces tableaux, il y a de nombreuses illustrations: portraits, cartes anciennes et récentes, monuments, scènes diverses, documents. En tout, près de 300 illustrations.

C'est un véritable "album de famille" ou la jeunesse canadienne aimera à voir quelques-uns des héros de notre histoire: découvreurs, fondateurs, missionnaires, chefs religieux, civils et militaires, etc., etc. On y verra aussi quelques-unes des beautés et des richesses de notre cher pays.

Un drapeau en couleurs, hors texte, précède chacune des grandes divisions de l'histoire du Canada: le régime français et le régime anglais.

Prix: 75 sous, (80 sous, par la poste.)

S'adresser à l'abbé Oscar Genest, Séminaire de Québec.

"LE TECHNICIEN" DE DECEMBRE

Le Technicien de décembre fera son apparition jeudi, le 18. Ce numéro contient des articles très intéresants pour les souvenirs tels comment faire le béton, par H. Talbot, technologie d'atelier pour l'apprenti mécanicien par M. Giauque, la fonderie, par A. Doiron, la trempe, par M. Hoetz, etc.

Il contient aussi des articles d'intérêt général, tels que, l'électricité au foyer, par W. Vaillancourt, l'art de devenir propriétaire, par H. Talbot, Watt ou chandelle, par A. V. Dumas, etc.

La section littéraire contient un courrier à l'usage des jeunes gens et jeunes filles, dans lequel les problèmes les plus embrouillés dans le domaine sentimental, sont résolus de main de maitre.

Ce magazine contient en outre des renseignements utiles sur l'Ecole Technique, lesquels devraient intéresser tous les pères et mères de famille.

Le Technicien est en vente chez les principaux marchands de revues et tabaconistes de la ville, à 25 sous la copie.

Qu'on se le dise.

FAITES-LES PARTICIFER

Faites participer vos amis au plaisir que vous trouvez à lire l'Almanach en leur en faisant adresser une copie en votre nom; envoyez pour cela, leur adresse, votre carte et 55 sous au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec.

EXPOSITION MISSIONNAIRE

Chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, 180 Grande Allée.

CADEAUX DE FETES

Comme les années précédentes, une exposition d'objets d'art, très utiles et pouvant être offerts comme cadeaux de fêtes, sera ouverte dans la salle ordinaire de l'Exposition.

Là on peut se procurer dentelles, broderies, tricots, objets de fantaisie de toutes sortes.

Les Dames amies de la Communauté sont instamment priées de venir visiter cette exposition et d'y amener leurs amies.

Toutes connaissent le but de cette vente: Procurer aux Franciscaines Missionnaires de Marie les ressources nécessaires à l'entretien de leur nombreux noviciat destiné à préparer des Missionnaires dans les pays infidèles.

Est-il besoin d'ajouter que tout en se procurant des objets utiles on fait aussi acte de charité en faveur des missions.

Ouverture depuis le 18 décembre jusqu'au 31, de 9 heures a. m. à 7 hrs p. m.

VENTE DE CHARITE

Du 15 au 20 courant, il y aura à la Salle des Zouaves, grande vente de Charité au profit du Bon-Pasteur.

Vous pourrez vous procurer là des articles de toutes sortes et de tous les goûts joignant l'utile à l'agréable. Jouets d'enfants, etc., etc.

Une visite est sollicitée.

PROCHAINS MARIAGES

FOURNIER-BONIN — On annonce pour le 3 janvier prochain le mariage de Mlle Jeanne Fournier de Lévis, fille de M. et Mme Emile Fournier, agent des chemins de fer Nationaux, avec M. Jos Aimé Bonin, de Sherbrooke, fils de M. et Mme Omer Bonin, entrepreneur général.

Pas de faire part.

—*O*—

PELLETIER-HUDON — On annonce pour le 27 décembre le mariage de M. Eddy Pelletier, fils de M. Georges Pelletier, contracteur, avec Mlle Marie Hudon de St-Pacôme, Kamouraska, fille de M. Didier Hudon.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par l'abbé J. C. Hudon frère de la mariée.

DÉCÈS

Nous demandons instamment à tous nos abonnés et lecteurs de vouloir bien penser dans leurs prières du soir aux personnes dont les noms suivent:

COUTURE — A Québec, le 15 décembre 1924 à l'âge de 47 ans, est décédée Dame J. E. Couture, née Marie-Alice Brousseau.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 252 Ave Marguerite Bourgeoys à 8 h 45 pour l'église du T. S. Sacrement et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—*O*—

HUOT — A Chateau Richer, le 15 décembre 1924, est décédé à l'âge de 14 ans et 5 mois, Charles-Arthur Huot, fils de Sieur Honoré Huot et de feu dame Marie Cauchon.

Service et sépulture jeudi matin, le 18 courant à à l'arrivée du train au Chateau-Richer.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—*O*—

LABBE — A Bergerville, le 15 décembre 1924, est décédée, à l'âge de 79 ans, Mme François Labbé, née Emilie Denis dit Lapierre, de St-Gervais, Bellechasse.

Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant à St-Gervais après l'arrivée du train qui laisse la gare de Lévis à 8 h 45.

Dévart de la maison mortuaire à Bergerville, à 6 h 45.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—*O*—

LACHANCE — A St-Laurent, I. O., le 15 décembre 1924, est décédé, à l'âge de 33 ans, Sieur Georges Lachance, fils de Joseph Lachance, ancien pilote.

Les funérailles auront lieu jeudi matin le 18 courant à St-Laurent, I. O.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—*O*—

RHEAUME — A St-Roch de Québec, le 15 décembre 1924, est décédé, à l'âge de 90 ans, et 4 mois, Sieur Alexis Rhéaume, époux de feu dame Julie Monier.

Il était autrefois marguillier et ancien marchand de bois.

Les funérailles auront lieu vendredi matin le 19 courant à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 70 rue St-François, à 8 h 45 pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Il faisait partie de l'Union de Prières, de la Bonne Mort et était congréganiste.

L'office des congréganistes sera récitée jeudi soir à 7 h 30.

—*O*—

TALBOT — A St-Pierre de Montmagny, le 16 décembre 1924, est décédée, à l'âge de 49 ans, Dame Ubald Talbot, née Elvine Samson.

Les funérailles auront lieu vendredi le 19 courant à 10 h 30 après l'arrivée du train venant de Lévis.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA — A Ste-Foy, le 15 décembre 1924, est décédé, à l'âge de 60 ans, Sieur J. B. Vézina, marchand de pierre, époux de dame Desneiges Noreau.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 18 courant à 9 hres.

Départ de la maison mortuaire, Chemin St-Louis, à 8 h 30 pour l'église de Ste-Foy, et de là au cimetière de la paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAROISSE DU T. S. SACREMENT CHEMIN STE-FOY

Le 18 décembre prochain il y aura une vente de charité au profit de l'église du Très Saint Sacrement. Cette vente aura lieu NON PAS DANS LA SALLE DES POMPIERS, mais dans la salle paroissiale, Chemin Ste-Foy.

L'ouverture de la salle aura lieu à 2.30 hrs a. m., par la bénédiction des arbres de Noel. La journée sera spécialement consacrée aux enfants et la soirée aux grandes personnes. On trouvera là, outre l'occasion de faire la charité à l'église, la facilité de se procurer de magnifiques cadeaux pour le temps de Noel et du jour de l'An.

—*O*—

RECONNAISSANCE

Remerciements à St-Joseph et à St-Vincent Ferrier pour guérison et faveur obtenues.

—Une réception solennelle a été faite par le Sénat de Brême au capitaine du zeppelin livré à l'Amérique, M. Eckener.